

LA JUSTICE SOCIALE une question de volonté

DS

DÉVELOPPEMENT SOCIAL



Entrevues avec
MONIQUE BÉGIN ET FRANÇOISE DAVID

Le point sur les inégalités sociales
avec MARIE-FRANCE RAYNAULT

Reportage sur la politique d'ensemble pour les
personnes handicapées : *À part entière*

Participez
à notre
enquête!

Sommaire

DOSSIER INÉGALITÉS SOCIALES

07 Les inégalités sociales, un choix de société ?
par Marie-France Raynault

10 Vox pop

DÉFIS ET ENJEUX

12 Les Autochtones au Québec : combattre les inégalités en créant des alliances stratégiques
par Carole Lévesque

14 L'égalité hommes-femmes : une joute essentielle au bien-être de toutes et de tous
par Maud Emmanuelle Labesse

16 La politique familiale québécoise
par Luc Godbout et Suzie St-Cerny

18 Droit à la différence, droit à la prospérité, entrevue avec la présidente de Solidarité rurale du Québec
par Angèle-Anne Brouillette

20 Un regard politique sur les personnes seules
par Robin Couture

21 Parvenir à un équilibre profitable entre les approches par programmes et développement social
par Carole Clavier et Louise Potvin

22 Entrevue avec Monique Bégin
par Maud Emmanuelle Labesse

23 People's Health Movement
par Maud Emmanuelle Labesse

SUR LE TERRAIN

Agir sur la répartition du pouvoir, de l'argent et des ressources

24 La loi 112 et les inégalités sociales
par Alain Noël

25 Le budget de genre, juste et équitable
par Paule Des Rivières

26 Réduire les inégalités de richesse, une stratégie complémentaire de lutte à la pauvreté
par François Thérien

27 Le rôle du secteur à but non lucratif dans la lutte aux inégalités
par Sébastien Chartrand

Agir sur les conditions de vie

28 Le marché Frontenac, pour l'accès à des aliments frais et pour la revitalisation d'un quartier
par Lise Bertrand

29 Le logement social, une solution pour lutter contre les inégalités
par François Giguère

29 Réduire les inégalités sociales par la bouffe, par Sébastien Lanouette

30 La société immobilière communautaire
par Marie-Pierre Leblanc

31 Blessés de la route, des inégalités qui s'expliquent
par Patrick Morency

32 De l'usage des pratiques scolaires éprouvées en milieu défavorisé
par Angèle-Anne Brouillette

33 Travailleur pauvre et pauvreté en emploi. Quelles stratégies d'intervention ?
par Pierre-Joseph Ulysse

34 Grande bibliothèque, petits écarts
par Angèle-Anne Brouillette

35 La durabilité sociale comme stratégie pour contrer la ségrégation socio-spatiale dans l'aire métropolitaine de Monterrey au Mexique
par Carlos Aparicio

36 À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité
par Michael Watkins

Partage de connaissances avec les communautés et évaluation

38 L'évaluation participative, un outil au service des organismes et des luttes sociales
par Pierre Valois

39 Lutter contre les inégalités avec son cerveau et son cœur
par Réal Boisvert

40 L'évaluation d'impact sur la santé, une approche pour s'attaquer aux inégalités
par Geneviève Lapointe et Pierre Bergeron



SUR LA COUVERTURE : Mettre la main à la pâte pour contrer les inégalités sociales.
Photo : Dominique Lafond

NOS CHRONIQUES

01 Le mot de la rédaction
par Maud Emmanuelle Labesse

02 CHEZ NOUS EN RÉGION

02 Réseau québécois de développement social

02 Chaudière-Appalaches

03 Montréal

03 Mauricie

04 Côte-Nord

04 Centre-du-Québec

05 Capitale-Nationale

05 Saguenay

06 Montérégie

41 INNOVATION SOCIALE

À l'écoute les uns des autres
par Caroline Mongrain et Christophe Bedos

42 D'ICI ET D'AILLEURS

Louis Favreau se demande Lutte contre la pauvreté ou lutte contre les inégalités ?

44 ON A LU POUR VOUS

Réal Boisvert a « vu » *La sociologie est un sport de combat*

46 VIENT DE PARAÎTRE

49 BRÈVES



La justice sociale, une question de volonté

Développement social célèbre cet automne son dixième anniversaire, et le fait dans un nouveau genre! Si la Revue est parvenue à maintenir sa pertinence et son lien privilégié avec le terrain comme avec la recherche, c'est parce qu'elle se met au défi d'évoluer au même rythme que son lectorat. C'est pour cette même raison que *Développement social* s'offre une peau neuve pour son dixième anniversaire! Cette métamorphose est audacieuse, et nous espérons que vous la ferez audacieusement vôtre.

Après vous avoir présenté moult articles traitant de l'importance du respect de l'environnement en développement social, notre publication rattrape maintenant nos mots. Toutes nos éditions seront désormais imprimées sur du papier totalement recyclé où se fonderont, de surcroît, autant de couleurs que nos contenus vous en suggèrent. Afin de mieux faire corps avec le panache de ces derniers, la grille graphique et la page couverture arborent un nouveau logo et un style plus actuels, plus résolus, plus rutilants! Ce vent de changement a aussi soufflé sur le comité de rédaction, qui accueille à la chronique *Innovation sociale* Caroline Mongrain, du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, en remplacement de Nathalie Perreault.

Parce que votre participation et votre intérêt sont le carburant de la Revue, nous vous invitons à partager avec nous votre appréciation de *Développement social*. Remplissez dès maintenant notre questionnaire en ligne! Nous souhaitons faire le plein de vos opinions sur le format et le contenu de la publication, mais aussi sur les virages

à prendre pour l'avenir. L'adresse figure au bas de cette page et sur notre site Internet, alors prenez un peu de temps et, tout comme *Développement social*, ne perdez surtout pas l'occasion de dire ce que vous pensez. Nous sollicitons tous les adeptes du développement social, ses gérants d'estrade, les critiques d'un jour et nos lecteurs de toujours : nous désirons une large participation!

Nous vous présentons ici un numéro entièrement consacré aux inégalités sociales. Puisque leur existence et leurs conséquences sont connues, nous avons choisi de nous pencher davantage sur les stratégies pour les contrer et de vous fournir un aperçu des nouvelles connaissances dans le domaine, ainsi que des outils et des méthodes pour lutter efficacement contre elles. C'est aussi pourquoi nous avons structuré la partie *Sur le terrain* en suivant les grandes recommandations du rapport de la Commission de l'Organisation mondiale de la santé sur les déterminants sociaux de la santé, à savoir : agir sur la répartition du pouvoir, de l'argent et des ressources ; agir sur les conditions de vie ; évaluer et ajuster les pratiques. En observant ces prescriptions, le rapport affirme que le monde peut juguler les inégalités sociales au sein des sociétés comme entre elles, en l'espace d'une génération. Combattre les inégalités sociales est une affaire de justice, mais c'est d'abord une question de volonté. 

Bonne lecture!
Maud Emmanuelle Labesse



Veuillez prendre note que la rédaction met à l'essai la nouvelle graphie. Nous emboîtons ainsi le pas aux dictionnaires Larousse, Robert, Littré et Hachette, au ministère de l'Éducation du Québec et à tant d'autres organismes.

Participez en grand nombre à notre enquête au :
www.inspq.qc.ca/DeveloppementSocial

Quelques minutes qui font la différence!

RQDS

Nouvelles du RQDS

par Christiane Lussier,
Réseau québécois de développement social

— Le Réseau québécois de développement social (RQDS) regroupe les répondants régionaux du développement social de la grande majorité des régions du Québec. Le RQDS organise deux fois par année des journées d'échanges pour ses membres sur des sujets d'actualité liés au développement social. Le 10 juin dernier, avait lieu à Québec l'une de ces activités. Elle a regroupé une trentaine de membres et de partenaires. Les quatre thèmes suivants ont été abordés : le transfert des résultats d'une recherche sur la lutte à la pauvreté, les liens entre le développement social et les politiques familiales, le soulèvement des 10 ans du premier Forum de développement social et les Rendez-vous de la solidarité 2009.

Recherche sur les pratiques de lutte contre la pauvreté par le développement social

À la fin de 2007, le RQDS a reçu le dépôt d'un rapport de recherche qui réalisait le portrait et l'analyse de neuf initiatives de lutte contre la pauvreté au Québec. Madame Lise St-Germain, chercheuse au Centre de recherche sociale appliquée (CRSA) et auteure principale de la recherche, a présenté un outil en développement afin de transférer les résultats de cette recherche aux régions. L'outil étudiera des pistes incontournables issues des pratiques analysées, soit la mobilisation des acteurs, la participation citoyenne, la question du leadership et de la gouvernance, la concertation, la question du rapport au politique et le territoire. Cet outil de réflexion sur les notions clés du développement va permettre aux localités et aux régions de poser leur propre diagnostic afin de renforcer leurs pratiques gagnantes. Une session d'appropriation de cet outil sera présentée à la prochaine activité du RQDS en novembre 2009.

Liens entre développement social et politiques familiales

Monsieur Jacques Lizée et madame Anne-Marie Tougas, du Carrefour action municipale et famille (CAMF), ont ensuite présenté une recherche exposant comment les politiques familiales pouvaient s'avérer des leviers du développement social, selon une échelle graduée de stratégies municipales de participation citoyenne. Les résultats préliminaires indiquent une relation entre la taille d'une municipalité et la place qu'elle laisse à l'engagement des citoyens. Le rapport final sera déposé au cours de l'automne 2009.

Soulèvement des 10 ans du Forum de développement social

Madame Christiane Lussier, coordonnatrice au RQDS, a fait en après-midi un état de situation d'une démarche collective, qui veut souligner les 10 ans du premier Forum de développement social, en mesurant le

parcours du développement social depuis la tenue de cet événement. S'échelonnant sur deux ans, la démarche comprendra à terme la production d'outils de bilan et d'analyse, ainsi que des forums régionaux et un forum national pour la mise en commun des bilans, des constats et la formulation de perspectives pour les prochaines années.

Rendez-vous de la solidarité 2009

Pour terminer, monsieur René Simard (MESS) a exposé aux participants la démarche gouvernementale de consultations sur le 2^e Plan de lutte contre la pauvreté. L'intervention territoriale de même que le rôle du milieu local y seront priorités. 

CHAUDIÈRE-APPALACHES



Pour cultiver son autonomie, les jardins communautaires

par François Bergeron,
CSSS des Etchemins

— Depuis deux ans, la crise financière et économique, doublée d'une crise forestière et agricole qui affecte les Etchemins depuis plus longtemps encore, affecte plusieurs familles et citoyens et a un impact négatif important sur leur revenu. Le nombre de demandes aux programmes d'aide sociale et d'assurance-emploi a atteint à l'hiver 2009, dans notre MRC, des records qu'on n'avait pas connus depuis longtemps.

La dernière étude du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, portant sur la sécurité alimentaire¹ et mise à jour en 2008, nous indique que plus de 10 % des enfants et adolescents au Québec ne mangent pas suffisamment. La situation des familles vivant de l'aide sociale est encore plus inquiétante, le montant d'aide disponible pour l'alimentation ne correspondant qu'à 2/3 des besoins alimentaires de niveau « confort minimum ». Dans les Etchemins, on estime à plus de 20 % le nombre de familles ayant des enfants ou des adolescents à charge en situation de pauvreté.

Afin de pallier partiellement le problème de sécurité alimentaire, il a été proposé aux treize municipalités de procéder, avec l'aide d'un organisateur communautaire du CSSS des Etchemins et le soutien de

1. MSSSQ (2008). *Cadre de référence en matière de sécurité alimentaire*, 37 pages, msssa4.msss.gouv.qc.ca/fr/document/publication.nsf



l'UPA de la Beauce, à la création de jardins communautaires et à une mobilisation citoyenne et communautaire autour de ces projets. À ce jour, cinq des municipalités se mobilisent et ce n'est qu'un début; les organismes et groupes locaux seront mis également à contribution. De plus, les conditions et éléments de succès devront être mis en place par tous les partenaires, afin de favoriser la réussite.

Permettre aux citoyens de produire une partie de leur alimentation en légumes n'a pas simplement pour effet d'améliorer l'apport alimentaire. Leur mobilisation permet aussi de renouer des contacts et de les solidariser dans leur petite communauté locale.

Ce n'est qu'un des éléments visant à réduire la pauvreté et l'isolement social. Cette action doit s'inscrire dans une stratégie globale locale que nous avons réalisée en partenariat avec le GRAP local, le CDL et les organismes communautaires dont Alpha, par le biais du programme d'approche territoriale intégrée de la santé publique de Chaudière-Appalaches (ATI). 



MONTRÉAL

Action Aliment-Terre dans la Petite-Bourgogne

par Monica Ponce,
Coalition de la Petite-Bourgogne

— Le comité sécurité alimentaire de la Coalition de la Petite-Bourgogne, table de concertation de quartier, met en œuvre depuis 2004 des stratégies d'action afin d'améliorer les conditions alimentaires de la population, dans une perspective de lutte à la pauvreté et de développement durable. Ce comité, regroupant 13 organismes et institutions, a favorisé en 2005 la mise sur pied d'une équipe mobile d'intervention en alimentation. Logée au Garde-Manger pour tous, cette équipe porte la mobilisation citoyenne et réalise des activités de quartier afin d'améliorer l'accès physique, économique et culturel aux aliments sains. Le comité a concentré son intervention autour de quatre volets : concertation, éducation, approvisionnement alimentaire et participation citoyenne.

Une action concertée de quartier

Le comité et la population ont dressé un état de situation locale alarmant en termes de nutrition et de santé. La méconnaissance des ressources, le manque de connaissances de base en alimentation, la perte des habiletés culinaires et les difficultés d'approvisionnement ont amené le comité à aborder la problématique de l'alimentation dans sa globalité et à échelonner son action dans un plan à long terme.

Se réapproprier son alimentation par l'éducation

La mise en place d'ateliers en alimentation pour rejoindre les résidents, en petits groupes, dans leurs milieux de vie (HLM, organismes communautaires, maisons d'hébergement) a constitué un moyen simple de redonner le goût de cuisiner et de réapprendre à se nourrir sainement à petit prix. Réalisés depuis quatre ans, les ateliers en alimentation ont permis de mieux cerner les conditions alimentaires et ont contribué à mettre la table pour les autres volets d'action.

Redécouvrir l'approvisionnement local

L'approvisionnement alimentaire faisant défaut localement, l'accès économique et physique à des aliments frais est difficile pour la

population. En période estivale, l'initiation à l'agriculture urbaine – culture en pots sur les balcons, jardins potagers en bacs en milieu HLM – ainsi que la visite de jardins sur les toits, de fermes en périphérie de Montréal et de marchés publics, ont aidé les résidents à imaginer des solutions pour améliorer l'approvisionnement local. En 2008, un Forum citoyen a mené plus d'une trentaine de résidents à s'investir dans l'exploration de modes d'approvisionnement en vue de construire une solution locale, durable et à leur image.

Du marché communautaire saisonnier à un projet citoyen d'économie sociale

La Petite-Bourgogne aura vu, au cours de l'été 2009, la tenue des premières journées d'un marché communautaire, initiative mise en œuvre par le comité citoyen. Ce comité interculturel, intergénérationnel et empreint de mixité sociale a pris en charge toutes les tâches requises, de la commande d'aliments jusqu'à la vente, et même la gestion des surplus. Ce comité explorera, au cours de l'automne, la possibilité de mettre sur pied une solution permanente au problème d'accès aux aliments santé. Un local mis à la disposition de la démarche par l'Office municipal d'habitation de Montréal permettra de pérenniser l'ensemble des activités en créant un lieu convivial, animé par les citoyens, pour la mise sur pied d'un projet d'économie sociale alliant alimentation et employabilité. 



MAURICIE

Le Consortium en développement social de la Mauricie ajoute une nouvelle corde à son arc

par Marie-Andrée Nadeau,
Consortium en développement social de la Mauricie

— C'est le 9 septembre dernier que le Consortium en développement social de la Mauricie a lancé son nouveau site Internet. Un outil fort intéressant qui permettra à tous, tant aux partenaires qu'aux citoyens et citoyennes, d'en apprendre davantage sur le développement social.

En effet, c'est un moyen supplémentaire pour faire connaître les enjeux, les acteurs et les organismes qui mettent sur pied des projets et contribuent à améliorer la qualité de vie de chacun d'entre nous.

« Grâce à ce nouveau site Internet, nous souhaitons faire valoir encore plus d'actions et de projets en développement social. Faire en sorte que les Mauriciens, les Mauriciennes et tous les organismes aient le réflexe de nous contacter lorsqu'ils ont des préoccupations ou qu'ils veulent simplement nous faire part de leurs bons coups », confie Marie-Denise Prud'Homme, coordonnatrice du Consortium en développement social de la Mauricie.

Par les sections « Nouvelles » et « Bons coups », qui seront régulièrement mises à jour, les internautes réaliseront que le développement social est une affaire collective. Les projets sont nombreux, diversifiés et émergent directement des besoins évoqués par la communauté. Pour nos partenaires, une section « membre » est disponible et permet de déposer et de recueillir des documents. C'est une bibliothèque virtuelle qui facilitera le travail de chacun. Enfin, pour 

en connaître un peu plus sur le Consortium en développement social de la Mauricie, une section « *Consortium* » présente entre autres l'historique, la mission, les valeurs et la structure de l'organisation régionale. Nous vous invitons à en apprendre davantage sur cette structure, unique au Québec, en consultant le www.consortium-mauricie.org.

La mise en ligne de ce nouveau site Internet est rendu possible grâce à la participation d'Emploi Québec, signataire de l'entente spécifique grâce à laquelle le Consortium est né en 2000. **Ds**



CÔTE-NORD

Innucadie : là où le conte et la légende deviennent développement social

par Louise Tanguay, CSSS Sept-Îles

— J'arrive du Festival du conte et de la légende de l'Innucadie à Natashquan, où je suis allée raconter les histoires de mes grand-mères avec mes collègues conteuses Joan Grégoire et Germaine Mestanapéo.

J'ai été témoin de quelque chose qui m'apparaît encore plus important que le succès économique et culturel de ce festival. J'ai eu la chance de vivre et d'observer de véritables expériences d'éveil d'une conscience collective et, par conséquent, de développement social important.

En effet, dans le cadre du festival, les Innus ont organisé des cercles de parole traditionnels. Il s'agit de rencontres où les aînés, assis en cercle, prennent la parole à tour de rôle. Pour l'Innucadie, les aînés de la communauté ont raconté des mythes anciens de l'époque où les peuples nomades n'avaient pas encore été influencés par la religion et les Européens. L'anthropologue Rémi Savard animait ces rencontres qui se déroulaient comme une activité traditionnelle avec la traduction en français par l'écrivaine Joséphine Bacon.

À la fin de l'activité, les aînés ont exprimé leur inquiétude au sujet des jeunes qui, selon eux, sont peu intéressés par la culture innue et préfèrent consommer des psychotropes. C'est alors que l'intervention de la conteuse et intervenante sociale madame Germaine Mestanapéo a provoqué un véritable évènement. Elle a exprimé l'idée que les aînés devraient écouter les jeunes, qui eux aussi avaient besoin de parler. Évidemment, cela a créé un malaise, car il n'est pas

habituel dans la tradition innue de questionner les aînés. Cependant, au cercle de parole du surlendemain, les jeunes et les femmes se sont exprimés à leur tour et s'est enclenché ainsi un véritable dialogue entre les générations de la communauté. Je n'ai pas tout compris, mais il est certain que la communauté innue de Natashquan est sortie grandie de cette expérience et se sent plus proche qu'auparavant d'une solution pour résoudre les problèmes que vivent les jeunes et assurer la survie de sa culture.

Du côté du village acadien, les visites dans les maisons où les familles avaient accepté de recevoir les visiteurs et de raconter leur histoire ont aussi provoqué des expériences intenses de développement du pouvoir d'agir.

Le Festival du conte et de la légende de l'Innucadie est en soi un processus de développement social, car il suscite entre Innus et Acadiens, ainsi que dans chaque communauté, une concertation qui se poursuit bien après que les shaputuans, ces tentes collectives où se rassemble la communauté innue, soient démontés et que les visiteurs venus d'ailleurs soient repartis.

Je vous invite à mettre à votre agenda de vacances 2010 le Festival du conte et de la légende de l'Innucadie et à venir nous rencontrer sur la Côte-Nord.

On est loin d'avoir tout dit et on est proche de nos cœurs. **Ds**



CENTRE-DU-QUÉBEC

Le CRDS en mode « solution régionale avec les cinq MRC »

par Manon Samson, France Fradette et Monica Jekovska

— Un avant-midi de discussions et d'échanges, tenu le 15 juin dernier, constituait en quelque sorte le point d'orgue d'une autre saison de concertation du Comité régional en développement social (CRDS) Centre-du-Québec.

En effet, dès l'automne 2008, des représentants du CRDS ont visité les cinq territoires des MRC de la région du Centre-du-Québec pour tenter d'identifier un sujet régional en lien avec la thématique famille-pauvreté et autour duquel nous pourrions créer et soutenir une concertation.

C'est ainsi qu'à la suite de cette consultation, chaque territoire a poursuivi des travaux au cours de l'année permettant de s'entendre sur des préoccupations communes. Une comparaison des préoccupations de chacune des MRC a conduit à une rencontre des cinq MRC, permettant de réunir une soixantaine de participants à la finale de cette consultation régionale portant sur deux problématiques ayant fait consensus pour la majorité des MRC, soit la sécurité alimentaire et le logement. Cette rencontre a eu lieu le 15 juin dernier à Victoriaville. Les représentantes et représentants des cinq MRC ont mis à profit la période de discussion et se sont avérés particulièrement efficaces pour dégager un consensus sur les pistes d'actions communes à inscrire en priorité.

Les priorités pour les territoires des MRC, en ce qui a trait à la sécurité alimentaire, se situent à trois niveaux : la reconnaissance, le soutien et la concertation. Lors de la plénière qui a suivi les ateliers de travail, et suite à plusieurs échanges, un consensus a émergé sur deux aspects :

► le besoin d'élaborer un portrait de la situation de la sécurité alimentaire dans les MRC du Centre-du-Québec, particulière-



ment en ce qui a trait aux ressources disponibles, à la distribution et aux besoins non comblés;

- le besoin de définir un mode de concertation (partenariat) entre les acteurs œuvrant en sécurité alimentaire.

Concernant la question du logement, le CRDS a déjà en chantier une étude sur le logement, laquelle devrait être rendue publique au cours de l'hiver 2010. Le fait que cette problématique ait à nouveau fait l'objet d'un consensus vient valider la pertinence de ces travaux. Le comité du logement, quant à lui, sera enrichi de nouveaux délégués qui seront désignés par les territoires non représentés; le CRDS s'assurera de l'actualisation des travaux.

À la lumière des résultats de la consultation régionale et compte tenu des ateliers de travail et des échanges qui ont eu lieu lors de la rencontre du 15 juin 2009, le CRDS s'est engagé dès cet automne à la mise en place d'un comité sur la sécurité alimentaire, dont l'élaboration d'un plan d'action sera la priorité.

Voilà donc le début de deux dossiers qu'il faudra suivre! 

la démarche ont eu la chance de s'informer, de discuter et de se positionner, le plan présente les priorités d'action retenues pour améliorer la situation en matière de persévérance et de réussite scolaires, de cheminement en science et en technologie et bien plus encore! Les moyens ciblés tiennent compte des forces de la région et permettent de répondre aux spécificités régionales. La démarche permettra ainsi de réaliser divers projets de recherche en vue de mieux connaître les jeunes de la région. Elle permettra également de mettre sur pied une campagne de sensibilisation d'envergure régionale, de faire émerger des chantiers locaux pour la persévérance scolaire dans les milieux défavorisés, d'appuyer les écoles pour qu'elles se dotent de programmes d'activités en science et en technologie, etc.

Favoriser la persévérance et la réussite scolaires, c'est travailler à ce que tous les jeunes puissent développer leur potentiel, acquérir leur autonomie et réaliser leurs rêves. La scolarisation et l'obtention d'un diplôme ou d'une qualification constituent de puissants leviers pour leur épanouissement personnel et leur bien-être, de même que pour le développement de la région et de l'ensemble du Québec. 

Pour plus d'information, consulter :

www.perseverancecapitale.ning.com

CAPITALE-NATIONALE



Favoriser la persévérance et la réussite scolaires des jeunes de la Capitale-Nationale

par Jean-François St-Cyr,
CRÉ Capitale-Nationale

— Préoccupées par les impacts que peut engendrer le décrochage scolaire sur le développement de la région, 27 organisations issues de divers milieux ont décidé d'unir leurs forces afin d'augmenter le taux de diplomation et de qualification au secondaire, de renforcer la place de la science et de la technologie et de promouvoir les chemine-ments et les carrières en science auprès des jeunes. Le moyen retenu : la signature d'une entente dite « spécifique » qui se traduira par des investissements de plus de 1,3 million de dollars d'ici l'automne 2011.

Dans un contexte démographique défavorable, où le taux de décrochage scolaire demeure préoccupant et les départs à la retraite nombreux, l'entente constitue une occasion unique de travailler de façon globale et multisectorielle à la formation d'une relève compétente, éduquée, dotée d'une forte capacité d'innovation et susceptible de participer activement au développement social et économique de la région de la Capitale-Nationale.

Un plan d'action a donc été préparé pour la période 2009-2011 de manière à répondre efficacement aux besoins de la région. Né d'un processus de recherche, de consultation et de concertation régionale au cours duquel tous les partenaires intéressés à contribuer à

SAGUENAY



Un parti pris pour la qualité de vie

par Raoul Simard, Commission
communautaire et du développement
social de la Ville de Saguenay

— Près d'une quarantaine de personnes provenant des milieux municipaux, du développement local ou de la santé étaient rassemblées à Alma, en avril dernier, pour une activité intitulée « Un parti pris pour la qualité de vie ». Organisé à l'initiative du Réseau québécois de Villes et Villages en santé, qui travaille depuis peu selon une approche régionale de réseautage, ce mini forum régional s'inscrivait dans le cadre de la Semaine du développement social. Il voulait favoriser l'entraide et l'échange d'information, faire connaître les réalisations et les bons coups des projets en cours et enfin, soutenir l'engagement des décideurs municipaux en faveur de la qualité de vie et du développement social.

Deux artisans du projet « Domaine du Roy en santé » ont d'abord exposé comment cette MRC a élaboré un plan d'action qui s'intéresse autant à la forêt qu'à la gouvernance ou à la qualité de vie. Pour ma part, j'ai présenté le nouvel observatoire du développement social dont s'est récemment doté la Ville de Saguenay. Le maire de la communauté de La Doré a su captiver l'attention en présentant comment sa



municipalité s'y est prise pour assurer son dynamisme. Ensuite, il a été question de la démarche d'approche territoriale intégrée telle que les gens de la Baie et du Bas-Saguenay l'ont entamée en vue de proposer des actions en matière de lutte à la pauvreté. Cette journée s'est complétée par une présentation du concept de Ville en santé.

Si toutes ces expériences ont illustré plusieurs facettes du dynamisme des communautés, elles ont aussi bien fait ressortir le rôle clé des municipalités en matière de qualité de vie.

Des idées qu'il fait bon de rappeler

Les échanges auront permis de cerner quelles sont les conditions favorables à l'émergence d'une mobilisation locale pour la qualité de vie. L'importance d'un leadership à la fois fort et partagé, combiné à des politiques publiques adaptées aux réalités locales, est à retenir. Encore faut-il trouver comment faire bouger les citoyens consommateurs qui paient des taxes sans se soucier du reste. Un large consensus s'est vite établi sur l'importance de prêter attention autant aux manières de faire qu'aux résultats attendus. Enfin, tous ont confirmé l'important rôle des municipalités. Si l'on s'entend sur la nécessité du soutien technique, on reconnaît également que la manière dont le pouvoir s'y exerce constitue une clé dont on ne doit pas négliger l'importance.

Contamination !

Cette activité, quoique modeste, aura atteint son but de transmettre aux acteurs, qu'ils soient des citoyens, des agents de terrain ou des élus, le goût de poursuivre le travail et surtout, une bonne dose de réseautage. Le comité organisateur peut conclure aisément qu'il a pleinement atteint son objectif de contamination.

Cette activité a été organisée par les partenaires suivants : le Réseau québécois de Villes et Villages en santé, l'Agence de la santé et des services sociaux, le Centre de santé et de services sociaux Domaine du Roy, la Conférence régionale des élus, le Regroupement régional en développement social et la Ville de Saguenay.



MONTÉRÉGIE

Rendez-vous de la solidarité
en Montérégie Est

La CRÉ Montérégie Est
propose au ministre onze
stratégies de lutte à la pauvreté
et l'exclusion sociale

par Claire Mailhot,
Conférence régionale des élus
de la Montérégie Est

Montérégie Est, a déposé au ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, monsieur Sam Hamad, onze stratégies d'intervention pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

La Montérégie Est, bien qu'elle soit en termes de population la 3^e région en importance au Québec, représente une mosaïque où se côtoient des réalités à la fois rurales et urbaines. Ce qui signifie que dans la même région, certains milieux doivent contrer l'exode rural tandis que d'autres gèrent une croissance de la population. Dans cette optique, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale devient aussi un enjeu d'occupation dynamique du territoire.

C'est avec beaucoup d'attentes que la CRÉ Montérégie Est a répondu à l'appel du gouvernement actuel à participer aux travaux d'élaboration du deuxième Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. « Nous souhaitons que les travaux de cette journée aient un écho au sein du gouvernement, pour que le prochain plan d'action national de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale tienne compte des réalités régionales, et qu'il donne aux régions, aux MRC, aux municipalités et aux organismes locaux les leviers nécessaires afin de lutter concrètement contre la pauvreté et l'exclusion sociale » a mentionné monsieur Fauteux.

De concert avec le Comité des partenaires de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale en Montérégie Est, la CRÉ a identifié onze stratégies d'action :

- Maintenir et bonifier les politiques nationales agissant sur le revenu
- Mettre en place des mécanismes d'évaluation permettant de mesurer la rentabilité sociale des interventions sur le terrain
- Développer les connaissances et les interventions sur une base territoriale à l'échelle de la MRC
- Développer une veille météo sociologique à partir de portraits intégrés et comparables aux différents paliers
- Reconnaître le rôle concret de l'économie sociale dans l'apprentissage des personnes éloignées du marché du travail
- Instaurer des mécanismes visant la responsabilité sociale des entreprises
- Mettre en place un plan d'action gouvernemental de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale cohérent et dans lequel tous les ministères et les organismes publics et parapublics sont engagés de concert avec les régions, les MRC, les municipalités et les organismes locaux dans des actions transversales dans une perspective de développement durable.
- Favoriser le leadership des MRC sous certaines conditions
- Encourager le développement et la conclusion d'ententes spécifiques sous l'égide des CRÉ
- Augmenter le financement de base des organismes communautaires
- Investir dans les infrastructures sociales

— Dans le cadre des *Rendez-vous de la solidarité 2009*, monsieur Arthur Fauteux, président de la Conférence régionale des élus (CRÉ)

Pour consulter le document de travail, visitez le site Internet de la CRÉ au : www.monteregie-est.org



Les inégalités sociales, un choix de société?

par Marie-France Raynault, Centre Léa-Roback et Université de Montréal

En 1993, Martin McKee, dans un éditorial du *British Medical Journal* intitulé « *Poor children in rich countries* » écrivait : « *Markets simply do not work for children* », un commentaire sur la piètre performance du Royaume-Uni en termes de santé et de développement des enfants dans un monde de libéralisation économique. Le marché, tel que nous le connaissons dans nos pays industrialisés, crée à la fois des gagnants et des perdants : les plus éduqués, branchés, intelligents et industriels tirent généralement mieux leur épingle du jeu que ceux qui sont nés pauvres, ou qui ont eu un accès limité à l'éducation, ou qui n'ont aucun réseau social susceptible de les mettre en contact avec les emplois les plus lucratifs, sans parler de tous ceux que la vie a accablés de défis, que l'exclusion sociale transforme en handicaps.

À salaire équivalent

Quand on examine les statistiques des revenus de travail un peu partout dans les pays du Nord, on constate avec un certain étonnement qu'il semble y avoir une relative homogénéité des revenus tirés du marché. Une femme, chef de famille monoparentale par exemple, se retrouverait malheureusement souvent en situation de pauvreté en Angleterre comme au Canada, en Suède comme en France¹, si elle n'avait que sa force de travail comme ressource financière. La situation sur le terrain se présente bien différemment. À travail égal entre les pays, salaire égal peut-être, mais revenu dramatiquement différent ! La proportion de familles monoparentales pauvres est en 2009, selon l'OCDE², de 47,5 % aux États-Unis, de 44 % au Canada, de 23,7 % au Royaume-Uni alors qu'elle n'est que de 19,2 % en France et de 7,9 % en Suède. Comment expliquer des différences si importantes entre pays développés, pourtant tous capitalistes ? Un sociologue et économiste danois, Gøsta Esping-Andersen (1990), a exposé dans « *The Three Worlds of Welfare Capitalism* » une typologie des systèmes de protection sociale qui peut nous aider à comprendre comment les sociétés interviennent pour protéger leurs citoyens contre les coups du sort.

Les systèmes de protection sociale

Selon Esping-Andersen, les risques sociaux peuvent être pris en charge par trois acteurs : la famille, le marché et l'état. Le rôle de la famille est évident : un chômeur marié à un conjoint qui travaille aura évidemment un meilleur sort que celui du célibataire livré à ses seules économies personnelles. Celui du marché est tout aussi évident : Deschamps le parodiait en parlant du bonheur d'avoir une « *job steady* ». Quant au secteur public, il a le pouvoir de redistribuer les ressources directement par des transferts monétaires, ou indirectement par le biais de divers programmes. Les rapports et la place relative de chacun de ces acteurs définissent les types de système de protection.

Les régimes libéraux

À un bout du spectre, on retrouve les régimes libéraux. Leurs valeurs sont la liberté et les responsabilités individuelles, les règles du marché doivent primer sans entrave et en conséquence, l'état doit être modeste et n'intervenir qu'en dernier recours. Bien qu'aucun pays ne corresponde exactement à la typologie pure, on retrouve ici sans surprise nos voisins américains et les pays anglo-saxons en général (Royaume-Uni, Australie, Nouvelle-Zélande, etc.).

Les régimes conservateurs

D'autres pays conjuguent différemment l'articulation entre le marché, la famille et l'action des gouvernements. Qualifiés de conservateurs dans la typologie, ils sont basés sur le postulat du père pourvoyeur, de qui dépend la sécurité du reste de la famille. Les assurances sont reliées au travail, à l'origine par corps de métiers. Les pays d'Europe continentale comme l'Allemagne et la Suisse et les pays méditerranéens présentent plusieurs de ces caractéristiques.

Les régimes sociaux-démocrates

A l'autre bout du spectre, les régimes sociaux-démocrates se basent sur des valeurs bien différentes : l'universalisme et l'égalitarisme, ainsi qu'une définition très englobante des risques sociaux. Bien que le marché soit très présent, puisqu'on retrouve sous cette rubrique des pays très compétitifs économiquement, l'état intervient massivement pour assurer l'équité des chances et des conditions à travers les étapes de la vie et les couches de la société. L'équité homme-femme est particulièrement visée dans une impressionnante série de mesures allant des congés parentaux à la représentation paritaire sur les conseils d'administration. Les pays du nord de l'Europe comme la Norvège, le Danemark, la Finlande et la Suède correspondent en gros à ce modèle.

La mesure des inégalités

Comment se comportent ces différents régimes dans leur lutte à la pauvreté et aux inégalités ? On mesure la pauvreté en calculant le pourcentage de personnes dont le revenu est inférieur à un certain seuil, et on utilise généralement des indicateurs un peu complexes, comme le coefficient Gini qui se situe entre zéro et un, un étant l'inégalité « parfaite » : plus le Gini est élevé, plus inégalitaire est le

1. Voir à ce sujet le document de vulgarisation sur la pauvreté produit en collaboration avec la CSQ intitulé « Tirer le diable par la queue »

www.csq.qc.net/index.cfm/2,0,1666,9697,0,0.html

2. stats.oecd.org/index.aspx?lang=fr



pays en termes de revenus de ses citoyens. Il faut dire que même si théoriquement, le degré de pauvreté et le degré d'inégalité dans une société sont deux choses différentes, en pratique ils sont fortement corrélés dans nos pays industrialisés, les pays affichant de hauts taux de pauvreté présentant aussi des indicateurs Gini plus élevés.

Dans la lutte à la pauvreté et aux inégalités, les régimes libéraux font piètre figure, comme le démontrent le Gini à 0.33 des Britanniques ou à 0.38 des Américains et des taux de pauvreté des enfants allant jusqu'à 20,6% des enfants aux États-Unis. Les pays nordiques affichent de bien meilleures statistiques avec des taux de pauvretés infantiles de 3,9% en Suède et de 4,6% en Norvège par exemple. Quand on décortique les relations entre les taux de pauvreté et les dépenses sociales des états, on peut constater qu'en Suède les transferts monétaires publics correspondent à 32,7% du revenu disponible des ménages, alors qu'aux États-Unis ces transferts ne comptent que pour 9,4% de ce même revenu disponible.

Au-delà des transferts monétaires, les états peuvent protéger leurs citoyens en intervenant de multiples façons, comme on peut le voir dans les plans de lutte à la pauvreté déposés par les pays dans le cadre de l'Union sociale européenne. Bien certainement, on sait l'effet protecteur d'une bonne éducation et ces dépenses sont particulièrement efficaces si elles sont effectuées en bas âge. James Heckman, récipiendaire du prix Nobel d'économie en 2000, évalue à 5,70\$ le retour sur chaque dollar investi en petite enfance. Par ailleurs, on oublie souvent que nos régimes publics de soins de santé ont été mis en place pour protéger les familles des risques financiers liés aux maladies. Mais l'action des gouvernements est beaucoup plus large, en favorisant l'intégration des personnes handicapées dans le milieu du travail, en assurant l'équité salariale, en légiférant

sur les conditions minimales de travail, en favorisant le développement des régions éloignées et la syndicalisation ou en investissant dans le logement social ou communautaire.

Le Québec et le Canada, libéraux ou sociaux-démocrates ?

Dans cet éventail de régimes providentiels, où se situent le Québec et le Canada ? Paul Bernard (2004), un sociologue de l'Université de Montréal, a tenté de classer les différentes provinces en utilisant la typologie d'Esping-Andersen. Il constate d'abord que le Canada est bel et bien un pays anglo-saxon avec des caractéristiques libérales prévisibles. Avec un coefficient Gini de 0.31, il arrive de façon fort peu enviable à la 18^e place des pays évalués par l'OCDE grâce à ce calcul. Le Canada se fait reprocher par les organismes internationaux, et même tout récemment par le *Conference Board* du Canada (qu'on ne peut certainement pas assimiler à un *think-tank* de gauche), son taux élevé de pauvreté, soit 12% des personnes d'âge actif.

Par ailleurs, Bernard affirme qu'à l'intérieur du Canada « Les résultats indiquent une marge de variation limitée mais réelle, l'Alberta tendant à se rapprocher du modèle « ultra-libéral » américain, tandis que le Québec manifeste des penchants plus européens, souvent « sociaux-démocrates ». Bien que les taux de pauvreté y demeurent à des niveaux inacceptables, une publication récente de la revue *Policy Options* situait le Québec à l'avant-garde de la lutte contre la pauvreté au Canada. Les chercheurs Roy, Fréchet et Savard (2008) identifiaient les mesures les plus susceptibles d'avoir contribué aux succès récents de la lutte à la pauvreté. On souligne les progrès imputables au programme de prime au travail, en remplacement du précédent programme *Apport*, dont la complexité avait découragé plus d'un parent qui y était théoriquement éligible. On mentionne la

complémentarité avec le Pacte pour l'emploi, qui vise une meilleure correspondance entre la main-d'œuvre disponible et les besoins du marché du travail. Aurait aussi joué un rôle la stratégie québécoise qui favorise l'intégration en emploi des personnes handicapées. Les mesures de soutien aux enfants ont aussi contribué à améliorer le revenu des familles, notamment des familles monoparentales et des familles d'enfants qui vivent avec un handicap important. D'autres mesures comme la perception automatique des pensions alimentaires sont aussi identifiées.

Les allocations familiales, les congés parentaux, et surtout le programme de garderies à participation financière réduite (garderies à 7 \$) auraient contribué à créer, pour reprendre l'expression proposée (avec un point d'interrogation cependant) par Luc Godbout, professeur d'économie à l'Université de Sherbrooke, un « paradis fiscal pour les familles » et à relativement protéger les classes moyennes de la pauvreté. Plusieurs autres mesures sont aussi évoquées et on peut voir que l'insistance mise par le gouvernement québécois à prévenir et à soulager la pauvreté des enfants a porté ses fruits, du moins en comparaison avec la situation dans les autres provinces. Les personnes seules n'ont pas eu cette chance.

En résumé, au Québec, si on se compare aux autres provinces canadiennes, on se console, mais si on ose aller voir ce qui se fait dans les pays scandinaves qui ont des coefficients Gini de 0.23, 0.26 et 0.27 et des taux de pauvreté des enfants de 3,9 %, 4,17 % et 4,6 %, alors on se désole

Des actions pour diminuer les inégalités sociales, le rapport Marmot

Outre les programmes gouvernementaux, la Loi sur la pauvreté et l'exclusion sociale québécoise faisait appel à la mobilisation de tous les secteurs de la société. Un rapport récent de la Commission sur les déterminants sociaux de l'Organisation mondiale de la santé, *Comblant le fossé en une génération*, discute des interventions de réduction des inégalités sociales. Bien que le champ d'application soit dans le domaine de la santé, les actions proposées s'attaquent au cœur du problème des inégalités. Les auteurs (dir. Michael Marmot) proposent d'améliorer les conditions de vie quotidienne c'est-à-dire, pour reprendre les mots du rapport, « les circonstances dans lesquelles les individus naissent, grandissent, travaillent et vieillissent ». Certaines recommandations visent davantage les pays du sud de la planète, mais les intervenants de différents domaines du développement social au nord y trouveront aussi leur compte. On insiste ici sur la conception de politiques permettant d'améliorer les conditions de croissance, de vie et de travail dans plusieurs secteurs mais aussi sur l'importance de la société civile et des actions locales.

La deuxième recommandation majeure est d'une clarté incroyable. Il faut, disent les auteurs, lutter contre les inégalités dans la répartition du pouvoir, de l'argent et des ressources. Il faut pour ce faire, « un secteur public puissant, déterminé, capable et suffisamment financé ». Les auteurs ajoutent : « Pour qu'il ait ces atouts, il faut plus que renforcer les instances gouvernementales, il faut renforcer la gouvernance : légitimité, latitude dans l'action (« espace ») et soutien de la société civile, d'un secteur privé responsable et de tous les membres de la société pour défendre l'intérêt commun et réinvestir dans l'action collective. À l'heure de la mondialisation, une gouver-

nance dévouée à l'équité s'impose depuis le niveau communautaire jusqu'aux institutions mondiales ».

La dernière recommandation porte sur la nécessité de bien mesurer le problème, de bien l'analyser et de bien évaluer les actions. On fait ici appel aux indicateurs de surveillance des inégalités sociales mais aussi au rôle essentiel de la recherche. La formation des intervenants dans le domaine est cruciale, de même que l'information du public à qui on demande de comprendre les conséquences infiniment néfastes des inégalités et de soutenir les politiques gouvernementales qui visent l'équité.

Le niveau d'inégalités sociales est un choix de société

Le rapport Marmot invite à combler les fossés sociaux en une génération, indiquant par là que les sociétés peuvent réussir à réduire très significativement les inégalités sociales si elles le veulent. La preuve est dans le pouding, comme le disent nos compatriotes anglophones. En effet, des sociétés très comparables en termes de développement économique arrivent à une relative égalité et maintiennent des taux très faibles de pauvreté. Les PIB par habitant du Canada, de la Suède et de l'Allemagne sont presque identiques, et pourtant ces sociétés ont des performances très différentes dans la lutte à la pauvreté.

Contrairement à ce qu'on entend souvent de la bouche de certains politiciens et leaders de groupes d'intérêt, il ne faut pas d'abord créer la richesse pour ensuite la redistribuer. On peut prendre l'exemple extrême de la plus riche économie mondiale, la société américaine, qui présente pourtant, après des décennies d'accumulation de richesses, des inégalités choquantes. Il n'y a d'ailleurs qu'à regarder au Canada, où la croissance du PIB dans la dernière décennie s'est plutôt accompagnée d'une augmentation des inégalités, situation dénoncée par l'OCDE dans son rapport *Growing Unequal* publié en 2008.

Outre la souffrance engendrée par la pauvreté et les atteintes multiples à la dignité des personnes, le choix de garder un haut niveau de pauvreté et d'inégalité a des conséquences néfastes pour l'ensemble des citoyens. Les problèmes engendrés par la pauvreté coûtent cher en termes de services et la remédiation est bien moins efficace que la prévention. On pense ici aux services médicaux et sociaux, bien évidemment. Il faut voir plus loin et réfléchir aussi à cette économie du savoir, qu'on nous dit être la voie d'avenir pour assurer la compétitivité économique du Québec. Protéger et développer le capital humain, c'est en ce sens – comme dans tous les autres – un impératif. 

Esping-Andersen, Gøsta, (1990) *The Three Worlds of Welfare Capitalism*. New Jersey : Princeton University Press.

Bernard, Paul et Sébastien Saint-Arnaud (2004) « Du pareil au même ? La position des quatre principales provinces canadiennes dans l'univers des régimes providentiels ». *Cahiers Canadiens de sociologie*, 29 (2) : 209-239.

McKee, Martin (1993). "Poor Children in Rich Countries", in *British Medical Journal*, vol.307, no 6919, pp.1575-1576.

Roy, M.-R., G. Fréchet et F. Savard (2008). « Le Québec, à l'avant-garde de la lutte contre la pauvreté au Canada », *Options politiques/Policy Options*, septembre 2008 : 57-61.



Vox pop

par Angèle-Anne Brouillette,
comité de rédaction

Fort du succès et des commentaires enthousiastes reçus à la publication des « Rencontres citoyennes » parues dans le dernier numéro, DS persiste et signe la nouvelle rubrique Vox pop visant à explorer la perception citoyenne autour d'enjeux liés à la thématique du numéro en cours. Qu'ils aient été participants au dernier Forum social québécois, usagères et travailleuses de la Grande bibliothèque du Québec, étudiants croisés à l'UQAM ou encore collaborateurs et collaboratrices invités à revêtir leur chapeau citoyen, une question toute simple leur a été posée : quelle est la stratégie de lutte contre les inégalités sociales qui est trop souvent oubliée ?

Carlos Aparicio

On oublie de respecter les manières différentes de penser l'environnement de vie. Il faut savoir qu'il y a des traditions et des cultures différentes avec lesquelles nous partageons l'espace. En ce sens, il faut apprendre de ceux que nous pensons « différents de nous », et ne pas imposer nos modes de vie. Ceci permettra d'avoir des milieux sociaux plus riches en qualité humaine.

François Bergeron

On oublie de partir des préoccupations des gens et de travailler avec eux. Trop souvent, les structures décident des services à mettre sur pied pour combler les besoins. Ces services n'ont pas été, à la base, choisis par les personnes qui vivent les inégalités. Ce n'est pas nouveau comme préoccupation ou discours, mais souvent oublié pour atteindre rapidement des résultats.

Marthe

Augmenter la parité des salaires. Ceux qui gagnent déjà de bons salaires peuvent faire des grèves pour avoir plus d'argent tandis qu'un petit salarié est obligé de se contenter de ce qu'il a.

Catherine

Je lisais un article ce matin concernant les personnes qui préfèrent ne pas passer leur permis de conduire avec une personne d'un autre sexe, des hommes qui ne veulent pas être testés par des femmes. Je trouve que ça s'en vient un peu ridicule parce qu'au Québec, on s'est beaucoup battues pour

pouvoir obtenir l'égalité et le droit de vote. Il y a eu une phase de féminisme dans les années 1970 et j'ai l'impression que tous les efforts qu'on a mis sont en train de se perdre. Qu'est-ce qu'on fait ? Je n'en ai aucune idée, mais je constate que tous les efforts qui ont été consacrés à la lutte pour l'égalité sont en train de se perdre et je trouve ça dommage.

Marie-France Raynault

On oublie souvent que notre système public de soins de santé est une puissante stratégie de réduction des inégalités sociales. Non seulement le financement du système redistribue des plus riches vers les plus pauvres, mais de plus, les plus pauvres en profitent davantage – quoique leur utilisation soit, malgré tout, plus faible que leurs besoins de soins.

Huguette

Je dirais : ça nous prendrait une charte québécoise des droits.

Denis

Je dirais que ça prendrait d'abord plus de tolérance.

Élie

Je pense qu'il faut parler, informer et sensibiliser les personnes qui embauchent (NDLR : les ressources humaines) et qui font face à ces enjeux. Il faut informer et enseigner sur les coutumes des gens, il faut que ces dernières deviennent moins mystérieuses afin qu'il y ait moins de préjugés.





David

À Montréal, il n'y a pas une grande différence de richesse; il y a une classe moyenne assez stable. Il faut plutôt travailler à enrayer les préjugés qui sont à la base de l'inégalité sociale. C'est donc une question d'éducation. Pour y arriver, il faut travailler auprès des écoles.



Yvette

Il faut d'abord être capable de communiquer ensemble et d'écouter les gens pour voir les besoins. Après on peut y répondre.

Emilie Beault

Au lieu d'élaborer des politiques en se basant sur des études ou des théories – qui sont très utiles bien sûr – on ne devrait pas oublier l'essentiel: les gens qui sont touchés directement. On oublie souvent de les consulter.



Amine

Je dis qu'on devrait commencer par éviter les préjugés qui peuvent causer des différenciations et des inégalités.

Bénédicte

Informé et sensibiliser.

Doudou Sow

Je pense que pour lutter contre les inégalités sociales, les citoyens doivent s'engager sur le plan social et sur le plan politique. Sur le plan social, ça peut être s'impliquer dans les conseils d'administration, ça peut être également de s'impliquer dans les commissions scolaires et dans les associations de quartier. Sur le plan politique, c'est de militer et d'aller voter pour que notre voix puisse compter. On a la possibilité de faire changer les choses, de les faire bouger, et comme vous dites également, c'est en étant sur le terrain, en apportant des idées nouvelles, en essayant aussi de mettre en œuvre un dialogue très constructif et en prenant en compte aussi les idées des uns et des autres qu'on peut régler les problèmes de l'exclusion sociale, de la pauvreté, de l'itinérance et de la précarisation des emplois des personnes immigrantes. C'est un travail qui doit être fait main dans la main.



François Thérien

Renforcer l'école publique. C'est l'école concrète et ouverte sur son environnement, qui constitue le milieu d'apprentissage des enfants, pas la Commission scolaire ni le Ministère. Le simple ajout de ressources financières et matérielles dans les écoles, sans qu'elles aient les coudées franches pour se donner une vision et un projet à long terme, risque fort de reproduire des résultats décevants et de perpétuer le décalage par rapport à l'école privée. Système d'éducation à deux vitesses qui conforte les inégalités sociales: la problématique est bien connue, on sait surtout comment il serait possible de faire mieux, si on s'y mettait.

Barbara Legault

Je trouve qu'on oublie souvent de déconstruire les structures d'oppression et d'exploitation. Au fond, ces structures, comme le capitalisme, le patriarcat, le racisme et le colonialisme sont à la racine des inégalités. Envisager les inégalités juste en terme d'inégalités, c'est faire un raccourci qui nous empêche de voir l'étendue des enjeux. Je pense qu'on aurait avantage à toujours ancrer nos stratégies de lutte dans un combat contre les causes des inégalités.



Marie-Pierre Leblanc

La revitalisation intégrée.

Sébastien Chartrand

Le développement des compétences civiques en créant un véritable espace démocratique à l'intérieur des associations.

Sébastien Lanouette

L'économie sociale. Trop souvent mise de côté pour l'entreprise classique dont le seul but est de faire des profits, l'économie



Pierre Valois

Nous tenons pour acquis que ce que nous disons est vrai, et nous ne tentons plus de le démontrer ou d'amener des propositions qui permettraient à d'autres classes sociales d'agir dans le sens du bien commun.

Les Autochtones au Québec : combattre les inégalités en créant des alliances stratégiques

par Carole Lévesque, Institut national de la recherche scientifique et DIALOG, le Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones.



Les luttes des peuples autochtones du Québec pour la reconnaissance de leurs droits sont désormais connues et régulièrement commentées dans les médias, parmi la communauté scientifique et au sein de l'espace public. Ce ne sont pas des luttes récentes : elles remontent loin dans l'histoire et elles ont mobilisé les plus hauts tribunaux du pays des dizaines de fois au cours du dernier siècle. Derrière ces luttes, qu'elles trouvent un ancrage sur le plan politique, juridique, territorial, social, économique ou culturel, se profile un combat quotidien, un combat de tous les instants : le combat contre les inégalités sociales, contre l'exclusion, contre la mise en marge de la société. Un combat qui s'est transformé et déplacé ces dernières années, au fur et à mesure que les Autochtones s'imposaient comme acteurs incontournables de la modernité et comme artisans du changement global. Depuis une quinzaine d'années en effet, les leaders et décideurs autochtones empruntent de nouvelles avenues à la fois pour dénoncer les injustices commises à leur égard mais aussi, du même souffle, pour faire connaître leurs propres actions en faveur de l'égalité et leur engagement pour l'avènement de rapports plus démocratiques entre citoyens de diverses appartenances et origines. Trois d'entre elles retiennent plus particulièrement mon attention ici : la prise de parole publique, les initiatives en matière de politiques sociales, les alliances entre instances autochtones et instances québécoises.

Prise de parole publique

Investir l'espace citoyen, contribuer à le construire, voire à le transformer, sont autant de manifestations de cette présence soutenue des Autochtones sur les plus grandes tribunes du Québec. On a encore trop souvent tendance à oublier que les Autochtones partagent les mêmes espaces publics que les Québécois. Certes, ils les

occupent à leur manière, mais ils y sont présents plus que jamais : lors des commissions parlementaires où ils déposent quelque 50 mémoires par année, tous sujets confondus : de la protection de l'environnement à l'itinérance, de la formation professionnelle aux services d'aide à la petite enfance, de la gestion des ressources aux services sociaux ; dans les grands rassemblements de société qui dénoncent le racisme et la discrimination, l'injustice et l'oppression ; à l'occasion des marches pour la paix, contre la pauvreté ou pour un développement responsable. Cette présence, si elle permet d'attirer l'attention sur les inégalités de toutes sortes en interpellant les gouvernements et les décideurs et en sensibilisant la population, permet aussi de créer des passerelles entre les peuples et de construire des rapprochements. Prenons en exemple le festival annuel de la Société de promotion culturelle autochtone Terres en vue qui fêtera ses vingt ans en 2010 et qui porte, fort judicieusement d'ailleurs, le nom de Présence autochtone ; un festival qui transforme la scène culturelle montréalaise, offre une plateforme aux artistes autochtones des Amériques et accueille des milliers de spectateurs de tous âges et de toutes origines. Prenons un autre exemple avec la Marche Gabriel-Commanda qui se déroule chaque année depuis l'an 2000 dans les rues de Val-d'Or pendant la Semaine d'action contre le racisme et qui a mobilisé plus de 1300 Autochtones et Québécois en 2009 ; une foule record pour une ville qui compte 32 000 habitants.

Politiques sociales

Le fait de concevoir et de mettre en œuvre des politiques et des programmes qui satisfont les besoins des populations qu'ils desservent et qui prennent en compte leurs trajectoires et leurs héritages, constitue aussi une voie empruntée par les Autochtones afin de combattre les inégalités. En effet, les politiques sociales québécoises,

bien que marquées en principe par le sceau de l'universalité et de l'égalité, stigmatisent la plupart du temps les populations autochtones en faisant d'elles, de manière globale et sans nuance, des clientèles à risque, des groupes vulnérables, des victimes, des citoyens à part. L'expression « les Autochtones » devient alors synonyme de problème, quel qu'il soit ; n'est-ce pas là aussi une manière de contribuer à l'exclusion et la mise à l'écart ? Il ne faut pas se surprendre dans ce contexte que les mesures et les programmes destinés au départ à la population québécoise et dont on étend la portée à une « clientèle autochtone » atteignent rarement les objectifs voulus. Un important travail de reconstruction et de redéfinition a été entrepris au cours des dernières années par diverses instances et communautés autochtones afin de s'assurer que les politiques sociales et les programmes qui en découlent reflètent plus justement leurs valeurs et leurs pratiques. Que ce soit en matière d'éducation, de littératie, de violence, de protection de la jeunesse, de développement économique, de santé ou de sécurité publique, les Autochtones offrent de plus en plus d'alternatives, proposent de nouvelles approches, redéfinissent les priorités à partir de leurs besoins et perspectives. Citons, parmi de très nombreux exemples, le Système d'intervention d'autorité atikamekw (SIAA) mis sur pied par le Conseil de la Nation Atikamekw, de concert avec les centres de la jeunesse et directions de la protection de la jeunesse des régions de la Mauricie et de Lanaudière, afin de contrer le placement d'enfants autochtones dans des familles d'accueil québécoises et de contribuer à construire des environnements plus sécuritaires pour les enfants. Le SIAA a été créé en tenant compte des valeurs propres à la nation atikamekw ; s'il met l'accent sur la responsabilité personnelle et parentale, il repose aussi sur le rôle d'entraide et de soutien dévolu à la famille élargie et à la communauté tout entière à l'égard des enfants.

Alliances entre instances québécoises et autochtones

Tel que l'illustre très bien ce dernier exemple, les initiatives des Autochtones engagent aussi des acteurs québécois. En effet, les instances et communautés autochtones créent de plus en plus d'alliances avec les agences gouvernementales, les autorités politiques locales, régionales et provinciales, avec les milieux de pratique, avec les intervenants de première ligne, avec la société civile, avec le monde universitaire. Voilà une troisième voie privilégiée dans la lutte contre les inégalités et l'exclusion : la convergence des actions, la mise en commun des savoirs et des expertises, la mobilisation vers une plus grande efficacité. Ainsi, le Regroupement des Centres d'amitié autochtones du Québec a signé une entente de partenariat avec l'Union des municipalités du Québec afin de favoriser la cohabitation harmonieuse des Autochtones et des Québécois dans les différentes municipalités de la province ; Femmes autochtones du Québec inc. a développé des liens structurants avec la Fédération des femmes du Québec afin de promouvoir des relations plus harmonieuses et d'encourager les collaborations ; le Réseau des maisons d'hébergement pour Autochtones s'est associé avec la Fédération des ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec, afin d'offrir une plus large gamme de services et de consolider les liens entre les intervenantes autochtones et québécoises. Les communautés autochtones localisées à proximité des villes bâtissent

aussi des passerelles avec les autorités locales ou régionales afin par exemple de modifier et d'élargir l'offre de services en santé et d'en faciliter l'accès. Plus encore, le Centre de la petite enfance Abinodjic-Miguam du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or accueille les enfants autochtones aussi bien que les enfants québécois. Le CPE Mokaam de la communauté anishnabe de Pikogan accueille aussi des enfants de diverses origines.

Ces quelques exemples, bien que rapidement esquissés, démontrent clairement qu'en matière d'inégalité sociale et d'injustice, les leaders et décideurs autochtones mettent désormais de l'avant des initiatives que l'on gagnerait à connaître, à documenter et à comprendre davantage. Des initiatives qui offrent autant de réponses aux besoins réels des populations autochtones que d'alternatives

De reconnaître également que leur engagement collectif puisse emprunter d'autres voies que celles de la majorité fait partie des moyens que l'on peut nous-mêmes mettre en œuvre afin de ne pas contribuer à reproduire l'exclusion, au moins dans les milieux au sein desquels nous évoluons.

à une vision du développement social qui instrumentalise et la plupart du temps dépouille les Autochtones en ne tenant aucunement compte de leurs héritages, de leurs cultures, de leurs savoirs et de leurs modes de vie. Des initiatives qui proposent aussi des occasions renouvelées de rapprochement et de collaboration : entre Québécois et Autochtones d'une part, mais aussi, d'autre part, entre instances et communautés autochtones de diverses appartenances.

De reconnaître que les Autochtones forment des nations et des groupes distincts à l'intérieur du Québec, qu'ils ont des droits, que leurs batailles pour les droits qui ne leur ont pas encore été reconnus sont légitimes et qu'ils participent aussi à la construction d'une société globale plus égalitaire et plus humaine, c'est déjà une manifestation citoyenne positive. De reconnaître également que leur engagement collectif puisse emprunter d'autres voies que celles de la majorité fait partie des moyens que l'on peut nous-mêmes mettre en œuvre afin de ne pas contribuer à reproduire l'exclusion, au moins dans les milieux au sein desquels nous évoluons. Ce combat des Autochtones contre les inégalités requiert de leur part une vigilance, des batailles, des actions et des efforts continus. Il requiert, de la part de la société québécoise et de ses acteurs individuels et institutionnels, une meilleure compréhension des enjeux de gouvernance et d'autodétermination qui se posent chaque jour pour les peuples autochtones, qu'ils résident dans les villes ou dans des réserves, qu'ils soient femmes, hommes, jeunes ou aînés. Ce combat requiert aussi une meilleure connaissance de l'histoire et des politiques coloniales qui, pendant des générations, ont eu comme principal objectif « l'effacement » du fait autochtone à travers le pays. Les réponses qui sont formulées aujourd'hui par les Autochtones eux-mêmes ne visent pas à faire oublier l'histoire ; elles participent plutôt de l'émergence d'une nouvelle conscience politique et sociale. 

L'égalité hommes-femmes

une joute essentielle au bien-être de toutes et de tous

par Maud Emmanuelle Labesse, comité de rédaction



L'idéal politique de l'égalité commande l'abandon des frontières catégorielles et des hiérarchies sociales pour que tous disposent des mêmes droits, possibilités et responsabilités. L'égalité des genres se fonde donc sur le principe selon lequel « les femmes » et « les hommes » ne représentent pas des groupes naturels, mais plutôt des classes de genre produites par un système politique qui y cloisonne machinalement les personnes. Les inégalités sociales entre les genres réfèrent donc aux écarts entre le statut et les conditions de vie des femmes et des hommes.

La hiérarchie sociale érigée sur le genre trace alors des trajectoires socioprofessionnelles et familiales différentes selon les sexes. C'est exactement à quoi faisait allusion Simone de Beauvoir en écrivant : « On ne naît pas femme, on le devient ». Les Québécoises sont maintenant des travailleuses, mais elles n'en demeurent pas moins des mères, des filles, des aidantes naturelles. « Encore aujourd'hui, les proches aidants sont des femmes à 80 % », remarque Françoise David, militante féministe de longue date, présidente de la Fédération des femmes du Québec (FFQ) entre 1994 et 2001. Faute de mesures de conciliation travail-famille adéquates, d'un partage équitable des devoirs familiaux et des tâches domestiques entre individus, le poids de leurs responsabilités est souvent décuplé. Celui-ci nuit ainsi à leur accès aux instances de pouvoir et au monde du travail.

Les femmes ont certes fait des avancées colossales sur le plan de la scolarisation, mais ces progrès ne sont pas plus répartis également qu'ils ne produisent leur plein effet dans la sphère publique. « Les femmes restent les championnes du travail précaire, du travail aty-

pique, du travail à bas salaire, du travail non qualifié et non reconnu », rappelle Barbara Legault, responsable de la mobilisation et de la Marche mondiale des femmes (MMF) à la FFQ.

Ces inégalités ne touchent cependant pas toutes les femmes, et toutes les femmes touchées ne le sont pas de la même façon. Par exemple, les inégalités de genre sont accrues par d'autres discriminations, qu'elles soient enracinées dans l'âge, l'appartenance à des communautés autochtones, l'origine ethnique, la religion, l'orientation sexuelle, la condition sociale ou un handicap physique ou cognitif. Autant de statuts qui ont pour effet de multiplier les différenciations hiérarchiques.

Les origines systémiques

Comme plusieurs types d'inégalité, les inégalités de genre sont issues de l'imbrication de plusieurs systèmes sociaux. Le plus ancien est sans doute le patriarcat qui isole les femmes dans la sphère de la reproduction, fonctionnant sur l'appropriation et la non-rémunération de leur travail.

Se juxtaposant au patriarcat, le capitalisme s'édifie, quant à lui, sur l'inégalité entre le capital et le travail. Sa version contemporaine, le néolibéralisme, s'est instaurée dans les années 1980, peu après l'arrivée massive des femmes sur le marché du travail. Cette féminisation de l'emploi a facilité la tyrannie du système économique à travers la réduction des salaires, la diminution de la syndicalisation et des bonnes conditions de travail et l'augmentation de toutes les formes du travail précaire.

« Le patriarcat a non seulement besoin du capitalisme, mais il a aussi besoin du racisme », soutient Barbara Legault. « Ces systèmes se renforcent mutuellement et agissent ensemble en créant des inégalités à l'intérieur des pays et entre eux. On appelle ça une « intersectionnalité » des oppressions. Dans un tel contexte, c'est essentiel de comprendre l'interrelation entre les droits individuels et les droits collectifs pour se défendre efficacement », explique la militante qui travaille à l'articulation d'un réseau de jeunes féministes pancanadien.

Ici, au Québec et au Canada

Les luttes menées par le mouvement féministe sont arrivées à faire du Québec un lieu où les inégalités structurelles de genre sont atténuées. « La construction du mouvement féministe, l'accès à des moyens de contraception, à l'université, au marché du travail, l'ensemble de mesures sociales et assurancielles mis en place avec la Révolution tranquille, la réduction des écarts salariaux entre les hommes et les femmes, sont tous des facteurs qui ont permis une évolution rapide à l'intérieur d'une courte période historique. Celles-ci inspirent des femmes de par le monde et leur donnent des leviers, notamment à travers le mouvement de la marche des femmes » indique Barbara Legault. De fait, la FFQ organisait en 1995 la marche *Du pain et des roses* pour dénoncer la pauvreté. Celle-ci a inspiré la mise sur pied de la MMF qui, aujourd'hui, compte des coordinations nationales dans 70 pays répartis sur les cinq continents.

Les percées juridiques faites par le mouvement québécois des femmes en ont amené plusieurs à proclamer l'atteinte de l'égalité hommes-femmes au Québec. Les difficultés qui demeurent seraient d'un ordre privé ou individuel. « L'égalité hommes-femmes est passa-

blement atteinte au plan juridique au Québec», acquiesce Françoise David. «Pourtant, tout n'est pas gagné. Tout le monde sait qu'il y a loin de la loi écrite à la vie quotidienne. Prenez l'exemple de la loi sur l'équité salariale. On sait que 50 % des entreprises concernées, 10 ans après l'adoption de la loi, n'ont toujours pas fait cet exercice! L'égalité n'est donc pas atteinte dans les faits, au niveau des salaires, des ghettos d'emplois féminins, de la syndicalisation, de la violence faite aux femmes. Si on pense aux femmes immigrantes et aux femmes autochtones, il y a encore de grands pas à faire», poursuit-elle.

Le Forum économique mondial qui réalise un index global de l'équité des genres en étudiant l'éducation, la santé, la participation économique et politique, a d'ailleurs placé le Canada au 18^e rang mondial en 2007.¹

Globalisation et droits des femmes

Les avancées réalisées sont, à maints égards, remises en question par le contexte de la globalisation des marchés. Le processus de libéralisation à outrance entraîne la privatisation des services, la déréglementation du marché du travail ainsi que des coupures draconiennes dans les programmes sociaux. «Depuis 20 ans et peut-être plus, tous les gouvernements qu'on a eus ont adopté cette logique où l'État se prive de moyens pour agir, et sacrifie le bien-être d'une grande part de la population sur l'autel d'un développement économique débridé», déplore Françoise David.

Ces mesures ont des effets dévastateurs sur les conditions de vie des femmes, qui constituent toujours un groupe social plus pauvre que celui des hommes. Comme travailleuses, ce sont souvent les premières menacées de perdre leur emploi et, comme citoyennes, c'est à elles qu'incombe de combler le vide laissé par les compressions de services sociaux et la désinstitutionnalisation. «Les trous de plus en plus nombreux dans le filet de sécurité sociale depuis les années 1990 se traduisent par une perte officieuse de droits pour les femmes», indique Barbara Legault. L'accès à la couverture de l'assurance-emploi illustre d'ailleurs cet état de fait : en 1996, 48 % des travailleuses et 51 % des travailleurs québécois y avaient accès, contre 39 % des travailleuses et 53 % des travailleurs en 2001². «Et la tendance se maintient», signale la jeune militante.

«Prenez l'instauration d'un réseau de centres à la petite enfance (CPE). En 1998, j'ai applaudi, raconte Françoise David, mais il m'est apparu rapidement que les éducatrices en milieu familial étaient sous-payées. Par ailleurs, le gouvernement actuel accorde de plus en plus de permis pour des services de garde privés. Puis, parce que les places en CPE coutent "cher" à l'État, on vous dirige vers le privé où tout est généralement moins normé et le personnel sous-payé. Voyez-vous comment c'est subtil? À première vue, magnifique politique sociale! Vous allez regarder un peu derrière, et vous réalisez qu'une partie des services de garde existent grâce à des femmes vulnérables, souvent immigrantes d'ailleurs...». La qualité des conditions de vie des femmes varie donc proportionnellement avec l'engagement de l'État dans les politiques sociales.

Des pistes d'équité

Ventilant les données selon les sexes, l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) permet d'examiner les impacts de lois ou d'orientations, illustrant ainsi les inégalités. Malgré l'initiative du gouvernement québécois d'étendre l'ADS à l'ensemble de ses instances, la méthode n'est toujours pas appliquée partout. Les choix faits par une société pour réguler les rapports sociaux de sexe imprègnent les politiques publiques. Encore faudrait-il seulement se donner les moyens de nos choix.

Par ailleurs, le fait que les questions liées aux conditions de vie des femmes soient souvent considérées comme une spécificité dans les

À l'heure qu'il est, l'expérience de pauvreté et d'exclusion des femmes et de bien d'autres est à la fois aggravée et étouffée par le néolibéralisme.

rouages de nos institutions tend davantage à reproduire les inégalités qu'à les contrer. Cela laisse supposer que celles-ci sont en marge de la conception générale, en fait masculine, pour des raisons historiques. À titre d'exemple, Emploi Québec persiste à considérer les femmes comme une clientèle parmi d'autres telles que les jeunes ou les personnes handicapées.

Certes, l'approche spécifique est à l'origine de nombre d'actions ciblées qui ont servi l'équité, mais celle-ci est surutilisée au détriment des approches transversale et sociétale. Alors que la première vise l'intégration par l'appareil gouvernemental d'une préoccupation pour l'égalité hommes-femmes dans l'ensemble de ses actions, la seconde veut faire de cette dernière un enjeu socialement partagé. De fait, sans l'engagement de l'ensemble des acteurs sociaux, la transformation structurelle exigée par l'égalité entre les genres demeure improbable.

Cela en a conduit plusieurs à croire que les mesures réputées équitables pour les genres étaient focalisées sur les femmes. Il est alors intéressant de constater que les revendications des groupes de femmes sont largement transversales. «Les batailles qu'on mène sont aussi bonnes pour les femmes que pour les hommes. C'est simplement que nous avons une attention particulière pour les femmes parce qu'elles sont d'emblée plus pauvres, plus violentées, plus discriminées. En améliorant leurs conditions de vie, c'est celles de toute la société qui progressent», souligne Barbara Legault.

«Le choix de l'égalité des genres, ça veut dire mettre des sous dans la lutte à la pauvreté qui passe aussi par l'éducation, une meilleure santé, le soutien aux familles, le développement des régions et de l'emploi» affirme Françoise David. «Il faut augmenter le salaire minimum, abolir les catégories de l'aide sociale et arrêter de considérer les pensions alimentaires comme un revenu à l'aide sociale!», précise Barbara Legault.

À l'heure qu'il est, l'expérience de pauvreté et d'exclusion des femmes et de bien d'autres est à la fois aggravée et étouffée par le néolibéralisme. Plus que jamais, il est nécessaire d'agir sur les fondements mêmes de nos structures pour transformer nos rapports sociaux. Après tout, les vieux carcans coincent autant les hommes que les femmes. Dans une ère d'incertitude et de croissance de l'écart entre les extrêmes, notre société ne peut faire l'économie de développer tous les potentiels qu'elle recèle. 

1. Haussman, R., L.D. Tyson et S. Zahidi (2007). The Global Gender Gap, Report 2007. World Economic Forum. Consulté le 30 septembre 2009, à www.weforum.org/en/initiatives/gcp/GenderGap/index.htm

2. Syndicat de la fonction publique du Québec (2007). Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait : Commentaires de l'Intersyndicale des femmes sur la Politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes et le Plan d'action 2007-2010. Consulté le 6 octobre 2009 à www.sfpq.qc.ca/Dossiers_syndicaux/Femmes/pdf/archives/intersyndicale_reaction.pdf

La politique familiale québécoise : c'est aussi un véritable outil de réduction de la pauvreté et des inégalités sociales des enfants

Par Luc Godbout et Suzie St-Cerny, Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques, Université de Sherbrooke

— Au fil des années, le Québec s'est doté d'une politique familiale significativement plus généreuse que dans le reste de l'Amérique du Nord, s'articulant autour :

- a) de l'octroi d'un soutien financier aux parents qui est appréciable et en partie universel;
- b) de la possibilité d'un congé parental souple et généreux;
- c) de la mise en place d'une offre de services de garde subventionnés;
- d) de l'amorce d'une conciliation travail-famille.

Or une politique familiale a d'abord comme objectif de reconnaître les charges inhérentes aux enfants en réduisant les inégalités économiques entre les ménages ayant ou non des enfants. C'est uniquement en abordant le soutien financier que nous tenterons de voir si la politique familiale du Québec contribue à lutter contre la pauvreté et les inégalités sociales des ménages avec enfants. À l'aide de certains indicateurs, voici quelques éléments de réponse à cette vaste question.

Dans un ouvrage publié en 2008¹, nous avons examiné en détail le soutien financier offert aux familles québécoises avec enfants. Les principales conclusions étaient que le soutien financier aux familles est important, que les années récentes ont été nettement marquées par une amélioration du soutien pour l'ensemble des familles avec enfants, que ce soutien compense une part significative des charges inhérentes aux enfants et, qu'à ce titre, le Québec se compare avantageusement. Est-ce que ces constats se reflètent aussi lorsqu'on aborde les notions de pauvreté et d'inégalités sociales ?

Pour obtenir un portrait adéquat du soutien financier offert aux familles québécoises, nous avons considéré toutes les mesures fiscales et budgétaires liées à la famille, offertes tant par le gouvernement du Québec que par celui du Canada. En 2008, ces mesures sont nombreuses et comprennent notamment le soutien aux enfants, la prestation fiscale canadienne pour enfants, la prestation universelle pour garde d'enfants, la prime au travail et le crédit d'impôt remboursable pour frais de garde d'enfants. Certaines de ces mesures ne sont pas exclusives aux familles, bien qu'elles soient plus généreuses lors de la présence d'enfants. Pour la plupart, les mesures varient grandement en fonction des revenus familiaux, permettant ainsi d'être plus généreux envers les familles à faibles revenus, même si certaines autres sont universelles et contribuent par le fait même à reconnaître la capacité fiscale moindre des familles avec enfants.

Établir le revenu disponible des ménages québécois sans revenus de travail

Pour entreprendre l'analyse de la pauvreté et des inégalités il faut, dans un premier temps, déterminer quelles ressources financières minimales sont offertes aux ménages n'ayant aucun revenu. Ces ménages reçoivent l'aide sociale, les crédits remboursables pour taxe de vente et, dans le cas des familles avec enfants, les prestations liées à la présence de ces enfants. Le Tableau 1 présente les résultats en dollars constants de 2008 pour quatre ménages types pour l'année 2000 et 2008².

Seuls les ménages avec enfants ont vu leur situation financière s'améliorer entre 2000 et 2008. Le revenu disponible des couples avec deux enfants a crû de 28,7 % tandis que celui des familles monoparentales a crû de 17,5 %. Les ménages sans enfants ont quant à eux vu leur revenu disponible réel décroître entre 2000 et 2008. En vue de lutter contre la pauvreté, par leurs nouvelles mesures fiscales et budgétaires ou leurs bonifications, les gouvernements ont consacré leurs efforts aux ménages avec enfants, et ce, de façon éloquent.

En effet, comment dire le contraire en observant qu'en 2008 les ressources financières minimales d'un couple avec deux enfants sans revenus s'élevaient à 24 779 \$ comparativement à 11 116 \$ pour un couple sans enfants. Dans cette situation, la présence d'enfants³ fait plus que doubler les ressources financières minimales.

TABLEAU 1 : Ressources financières minimales des ménages sans revenus, en dollars de 2008

	2000	2008	Variation	
			(\$)	(%)
Couple avec deux enfants	19 258 \$	24 779 \$	5 521	28,7 %
Couple sans enfants	11 451 \$	11 116 \$	-335	-2,9 %
Famille monoparentale (un enfant)	13 902 \$	16 332 \$	2 430	17,5 %
Personne seule	7 391 \$	7 170 \$	-221	-3,0 %

Choisir la mesure de pauvreté

Il y a différentes façons de mesurer la pauvreté. Le Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (CEPE), mis en place à la suite de l'adoption de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, indique que la mesure du panier de consommation (MPC) constitue la meilleure option comme indicateur de faible revenu. Il s'agit d'une mesure fondée sur un panier de biens et de services précis. D'après cette mesure, une unité familiale est considérée comme étant à faible revenu si son revenu disponible à la consommation⁴ est inférieur à la valeur d'un panier de biens et de services calculé pour sa collectivité ou pour une collectivité de même taille. De manière générale au Québec, le panier de consommation (MPC) variait, en dollars de 2008⁴, de 13 449 \$ pour une personne seule à 17 484 \$ pour une famille monoparentale avec un enfant à 26 899 \$ pour une famille biparentale avec deux enfants. L'incidence de faible revenu représente alors le pourcentage de personnes vivant au sein d'une famille dont le revenu disponible est inférieur au seuil approprié.

Déterminer la couverture des besoins des ménages

Une première méthode pour évaluer la performance du Québec en matière de pauvreté consiste à mesurer le degré de couverture de la MPC en proportion du revenu disponible des ménages sans revenus de travail, déterminé préalablement. En divisant le revenu disponible à l'aide sociale par la MPC, il est possible de déterminer si ce revenu permet d'« acheter » le panier de consommation qui sert à couvrir leurs besoins de base.

En 2008, le revenu disponible des familles avec enfants permet de couvrir plus de 90 % de la MPC (92,1 % pour le couple et 93,4 % pour la famille monoparentale). Pour les ménages sans enfants, la couverture est inférieure à 60 % (59 % pour le couple et 53,3 % pour la personne seule).

En 2009, le Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale recommandait que, dans une première étape, le soutien financier minimal s'établisse de manière à garantir 80 % du seuil de revenu disponible de référence de la MPC. Or, cet objectif serait atteint en 2008 dans le cas spécifique des familles dont les enfants sont âgés de moins de cinq ans. Si les enfants avaient plus de 5 ans, le taux de couverture atteint serait de 78 % pour le couple avec deux enfants et la famille monoparentale avec un enfant.

Tracer l'évolution de la pauvreté

De quelle façon les données présentées jusqu'ici se reflètent-elles sur la pauvreté mesurée à l'aide la MPC ? Le Tableau 2 montre l'incidence de faible revenu mesuré à l'aide de la MPC au Québec pour les ménages avec et sans enfants en 2000 et 2006. Même si, dans tous les cas, la mesure indique une baisse de la pauvreté entre 2000 et 2006, encore une fois les résultats confirment une réduction favorable aux ménages avec enfants.

TABEAU 2 : Évolution de l'incidence de faible revenu selon la MPC, Québec

	2000 (%)	2008 (%)	Variation (en points de %)
Couple avec deux enfants	8,5	5,7	-2,8
Couple sans enfants	8,7	7,0	-1,7
Famille monoparentale (un enfant)	37,9	21,6	-16,3
Personne seule	33,6	30,5	-3,1

Source : Ressources humaines et Développement des compétences Canada.

Comparer nos performances en matière de pauvreté

Effectuons maintenant une comparaison avec l'Ontario. Pour les couples avec enfants, même si l'incidence de faible revenu du Québec et de l'Ontario étaient similaires en 2000 (8,5 % et 10,0 % respectivement), au cours des années qui ont suivi, le Québec a amélioré son résultat pendant que l'incidence de faible revenu augmentait en Ontario (5,7 % au Québec et 10,9 % en Ontario). Pour les familles monoparentales, au point de départ l'incidence de faible revenu était plus forte au Québec qu'en Ontario. Or, on observe une légère amélioration en Ontario au cours de la période (de 33,3 % à 31,9 %) tandis

qu'au Québec l'incidence de faible revenu a pratiquement chuté de moitié passant de 37,9 % à 21,6 %.

Comparer nos performances en matière d'inégalité de revenu

S'il y a eu une amélioration certaine quant à l'incidence de faible revenu des familles avec enfants depuis 2000, est-ce que cela se reflète également sur le plan des inégalités de revenus ? Pour le savoir, voyons comment a évolué le coefficient de Gini. Il s'agit d'une mesure de l'égalité de la distribution des revenus. Plus le coefficient est près de zéro, plus les revenus sont distribués également au sein de la population. À l'inverse, plus le coefficient est près de un, plus les revenus sont inégalement distribués. Ainsi, on peut évaluer l'égalité de la distribution des revenus entre différentes juridictions. Par ailleurs, une baisse du coefficient de Gini observée entre deux dates indique une diminution globale des inégalités. À l'inverse, une élévation du coefficient reflète une augmentation globale des inégalités⁶.

En regardant l'évolution 1976-2007 du coefficient de Gini³ des revenus après impôts et transferts pour les ménages avec enfants au Québec et en Ontario, on note, pour les couples avec enfants, une légère diminution des inégalités au Québec comparativement à une hausse en Ontario (de 0,27 à 0,25 au Québec et de 0,25 à 0,29 en Ontario). Pour les familles monoparentales, partant d'un point de départ commun en 1976 où le coefficient de Gini était de 0,35, on observe une amélioration significative de la distribution des revenus au Québec (0,30 en 2007) contrairement à une relative stabilité observée en Ontario (0,36).

Conclusion

On ne peut conclure autrement : les familles québécoises, particulièrement celles qui sont le plus dans le besoin, ont été financièrement appuyées ces dernières années par l'État. Partant de là, il faut reconnaître l'effet des nouvelles mesures fiscales et budgétaires mises en place ou leurs modifications récentes.

Tant les ressources financières minimales, la couverture de panier de consommation, l'évolution de l'incidence de faible revenu que l'évolution du coefficient de Gini indiquent toutes une amélioration quant à la pauvreté et à la distribution des revenus au Québec pour les familles avec enfants.

Qui plus est, la politique familiale québécoise, c'est aussi la mise en place de services de garde à contribution réduite (non abordée dans le présent texte). Il est clair qu'un tel programme, favorisant la participation des parents au marché du travail, s'insère dans le cadre de la lutte contre la pauvreté. 

1. Godbout, Luc et Suzie St-Cerny (2008). *Le Québec, un paradis pour les familles? Regards sur la famille et la fiscalité*, Presses de l'Université Laval, 264 p.

2. Pour rendre les résultats comparables entre 2000 et 2008, il faut tenir compte de l'inflation. Ainsi, pour les comparaisons, les valeurs de 2000 ont été converties en dollars de 2008.

3. Dans ce texte, quand il y a des enfants, ils ont moins de 5 ans (sauf indication contraire).

4. Le revenu disponible à la consommation est défini comme le revenu disponible après impôts et transferts moins les dépenses non discrétionnaires (dont cotisations sociales, soins de santé non assurés, frais de garde et autres).

5. Les valeurs de la MPC pour 2008 sont obtenues en appliquant le taux d'inflation de l'indice des prix à la consommation du Québec aux valeurs de la MPC de 2006, soit la dernière année disponible.

6. Le coefficient de Gini peut se calculer au revenu de marché, au revenu total intégrant les transferts gouvernementaux et au revenu après transferts et impôts.

7. Statistique Canada, tableau 202-0705.



La ruralité : droit à la différence, droit à la prospérité!

Entrevue avec Claire Bolduc, présidente de Solidarité rurale du Québec
par Angèle-Anne Brouillette, comité de rédaction

Claire Bolduc a été élue à la présidence de Solidarité rurale du Québec le 26 mars 2008, succédant ainsi à Jacques Proulx, fondateur du mouvement. Native de Baie-Comeau, elle vit depuis 1980 à Ville-Marie au Témiscamingue, où elle exploite un vignoble avec son conjoint. Elle cumule une vingtaine d'années d'implication citoyenne dans les domaines agricole, rural, environnemental, éducatif et du terroir. Elle a été présidente de l'Ordre des agronomes du Québec de 1999 à 2005 après avoir fait carrière en agronomie. Elle a été membre du comité exécutif de Solidarité rurale du Québec de 2002 à 2006. Elle était, jusqu'à décembre 2007, présidente du Conseil des appellations agroalimentaires du Québec. Elle a également occupé plusieurs postes de responsabilité au sein d'organismes publics en environnement et en agriculture.

DS- Les écarts entre le milieu rural et le milieu urbain sont connus. Plusieurs stratégies et grands chantiers dont la Politique nationale de la ruralité, le plan pour les municipalités dévitalisées ou encore les plans de diversification faisant appel à la force du milieu et à l'État sont mis en œuvre dans la ruralité afin d'inverser la roue de la dévitalisation et ainsi réduire les écarts. Comment s'assurer que les citoyens et citoyennes fassent partie de ces grands chantiers?

CB- J'aime mieux parler de différences que d'écarts. Je dis d'ailleurs que nous avons droit à la différence, et que c'est correct!

Il faut d'abord comprendre le phénomène de la dévitalisation. Nous avons tendance à voir cette dernière comme une conséquence désincarnée d'une malchance qui s'abat sur une communauté, alors qu'au départ, une communauté, ce sont des personnes ensemble! Ainsi, il ne faut pas avoir peur de chercher dans son passé, récent ou lointain, pourquoi la communauté est dévitalisée. Il faut chercher pourquoi des personnes collectivement se sont désintéressées, à un moment ou à un autre, de ce qui allait advenir de leur communauté, pourquoi les signaux d'alarme n'ont pas été perçus.

Pour répondre à votre question, je vois trois conditions qui facilitent la participation. La première est que les gens soient déjà conscients de la dévitalisation de leur communauté et de ses causes. À ce stade, ils ont donc envie de passer à une autre étape. La deuxième

est qu'il y ait un bon leader, quelqu'un qui va être capable de mettre la communauté en mouvement. La troisième, ce sont les conditions externes qui vont venir soutenir l'exercice; ce sont les pactes ruraux, les programmes des communautés dévitalisées, etc. Ces programmes viennent entourer et soutenir les efforts. Mais il faut surtout qu'il y ait la volonté ferme et forte de passer à travers, qu'il y ait ce besoin, cette envie et cette volonté de s'en sortir. Les trois conditions de la participation : conscience, leadership, volonté.

Dans les communautés dévitalisées, mettre les citoyens en marche c'est avoir conscience des potentiels du milieu et être capable de se faire confiance. Parfois, le potentiel, ce sont des ressources naturelles alors qu'ailleurs, il faut plus d'efforts pour voir émerger ce potentiel. Il faut avoir les yeux et l'esprit grands ouverts pour les trouver.

Quant à l'aide extérieure, ce sont des outils. Et il y a des communautés qui les utilisent et d'autres qui ne les utilisent pas. La différence entre les deux, ce peut être l'émergence des leaders et aussi une certaine maturité ou un certain courage de dire que oui, la communauté est dans le trouble et qu'il faut faire quelque chose.

DS- Vous rappelez souvent l'interdépendance entre mondes ruraux et mondes urbains; qu'entendez-vous par cela et en quoi s'agit-il d'un mode d'action pour contrer la dévitalisation?

CB- Tout seul, il est possible de faire beaucoup de choses, mais ensemble, en communauté et en collégialité, il est possible de faire beaucoup plus. Quand Solidarité rurale a vu le jour, le monde rural perdait son identité. On quittait la campagne et c'était un désaveu total de la ruralité. Il était devenu essentiel de faire comprendre aux gens que la ruralité, c'est important, c'est même essentiel à toute société. S'il n'y a plus de région, plus de ressources dans les régions, plus de monde rural, au global il n'y a plus de prospérité. Si le monde rural n'est plus vivant, n'est plus dynamique, c'est le monde urbain qui tranquillement perd son dynamisme, perd ses attaches, ses assises, son autonomie et qui disparaît. On n'existe plus comme communauté, comme société et comme pays. Tant vaut le village, tant vaut le pays. C'est notre slogan à Solidarité rurale, depuis le tout début. Les premières

actions consistaient donc à prendre conscience du mouvement de déclin des communautés rurales et à l'inverser.

À partir du moment où le mouvement de déclin commence à s'inverser, il faut alors prendre conscience que la ruralité est interdépendante du monde urbain. Il faut voir que les ruraux ont besoin du monde urbain, autant que les urbains ont besoin du monde rural. Il faut arrêter de se mettre en compétition, nous ne sommes pas en compétition! Si le milieu rural est vivant et actif, c'est bon pour les urbains. Et les ruraux ont besoin que les villes soient dynamiques, qu'il y ait une effervescence et un regroupement d'activités. Les régions ont besoin d'une métropole dynamique, qui nous propulse tous. Si la métropole n'est pas dynamique, on ne se fait pas connaître ailleurs, sur les marchés internationaux, on ne se fait pas reconnaître comme société, on ne fait pas reconnaître notre culture, nos produits ne sont pas reconnus. C'est interrelié, c'est interdépendant. Si l'un gagne, l'autre gagne; si l'un perd, l'autre perd. Personnellement, je vais même plus loin que la complémentarité, je parle d'interdépendance essentielle. Nous formons un tout. Chaque milieu, urbain ou rural, est essentiel à l'ensemble.

DS- Vous faites un vibrant plaidoyer en faveur de l'occupation du territoire. D'ailleurs, une démarche de réflexion a été entreprise avec différents partenaires nationaux en juin 2009. En quoi selon vous, cela constituera-t-il un outil de lutte pour contrer la dévitalisation des mondes ruraux?

CB: Pour nous ce n'est pas que l'occupation des territoires, c'est aussi l'habitation et les services dans les territoires. Et il n'y a pas qu'un seul territoire québécois, mais bien une multitude d'endroits au Québec qui sont différents et qui ont droit à la prospérité! La prospérité ne veut pas dire que tout le monde a son million dans le compte de banque. La prospérité veut dire que les gens ont accès à tout ce qui est essentiel à leur bien-être et à leur bonheur.

Il y a une multitude de villages et de coins de pays qui ont des ressources variées. Il faut reconnaître que dans ces territoires, les gens devraient pouvoir vivre de façon harmonieuse. Il faut reconnaître et faire reconnaître que les citoyens des différents territoires ne sont pas des citoyens de seconde zone à partir du moment où ils ne sont pas dans une ville ou une couronne de la principale ville du Québec. L'occupation des territoires ce sont des moyens, des services, un droit de regard sur les ressources, que ce soit des ressources forestières, naturelles ou énergétiques. Les gens doivent faire partie des composantes décisionnelles de ces ressources-là; ils doivent pouvoir les utiliser, les habiter. Monsieur Lemaire de Cascades disait lors de l'exercice du 3 et 4 juin: «On est à Kingsey Falls parce que Kingsey Falls nous habite». C'est essentiellement ça l'habitation des territoires; ça finit par se traduire droit dans le cœur des gens qui habitent là.

Si on considère la crise économique actuelle, on le voit, c'est une crise de fond; c'est financier, c'est économique, mais c'est surtout une crise structurelle. On se rend compte que les modèles de développement ont atteint des limites. Cette crise est arrivée de plein fouet en 2009. Pourtant, dans les communautés rurales, ça fait près de dix ans qu'on vit la crise forestière et ça fait six ou sept ans qu'on vit une crise agricole. On se rend compte que si on ne revoit pas fondamentalement nos façons de vivre avec nos ressources, de les utiliser, de vivre avec l'environnement et d'habiter le territoire – tout ça est justement axé sur le territoire – on court à l'échec et ce sera celui de toute notre société. On ne peut plus se contenter de continuer à prendre les ressources, à les épuiser.

Dans l'occupation et l'habitation des territoires, si on veut mieux utiliser la forêt, la communauté qui est tout autour doit pouvoir participer aux décisions; les retombées qui sont associées à l'industrie



Claire Bolduc, présidente de Solidarité rurale

forestière doivent aussi pouvoir revenir en bonne partie aux communautés. On doit parler d'une agriculture branchée sur son monde. On sait maintenant que les aliments mûrissent plus dans les transports que dans le champ. Une agriculture active devrait servir à nourrir les populations avoisinantes. Non seulement c'est une logique de développement, c'est une logique d'habitation, de confiance quant à qualité des aliments. C'est aussi une logique environnementale forte.

Les territoires, ce sont aussi les territoires urbains. Et on en a bien besoin de ces territoires urbains. On a besoin que les villes soient là comme lieux de rassemblement, pour offrir des services qu'on ne peut multiplier, les services spécialisés en médecine par exemple, parce que cette spécialisation appelle une certaine concentration. Les milieux urbains doivent être dynamiques. On a besoin d'une métropole pour nous propulser, qui prend nos idées et les propulse dans le monde. En ville aussi, on peut se mobiliser! Ça commence par petits groupes, ça commence dans les quartiers. Il faut que les gens recommencent à être solidaires, qu'ils recommencent à se parler. Ils sont une communauté, ils ne sont pas que des individus dans un lieu, à attendre. Pour se remobiliser, il faut frapper à la porte de l'Autre...

Pour transposer la reconnaissance des territoires, on doit revoir certains modèles d'organisation, par exemple les transports. Pouvoir circuler facilement entre toutes les communautés, entre les territoires, cela devient crucial. Actuellement, on parle beaucoup d'un TGV entre Windsor et Québec et qui passerait par Montréal. Cela nous place dans un axe où on peut sortir, soit, mais cela ne nous met pas en contact avec le restant de la province. On reste dans un axe unidirectionnel, tourné vers l'extérieur.

Les choix peuvent être différents. Certains ont fait un choix distinct, Obama par exemple. Il a considéré les possibilités du TGV et a choisi un modèle un peu moins rapide, mais qui coûte beaucoup moins cher. Ça permet de le déployer un peu partout dans les États aux États-Unis. On voit là une réelle réflexion sur les transports.

Voir autrement nos moyens collectifs et la façon de les répartir, faire des choix qui vont favoriser ou faciliter une plus grande accessibilité aux divers moyens dont on peut disposer, c'est ça l'occupation des territoires. Droit à la différence, droit à la prospérité. Mais ça implique de faire des choix!

Cela signifie qu'on accepte les investissements faits dans les infrastructures à Montréal – c'est l'endroit qui nous propulse – mais ça signifie aussi que l'on salue les mesures fiscales qui facilitent l'installation d'entreprises en région, ça ne heurte personne. Cela signifie enfin que les investissements que l'on accepte et que l'on acceptera de faire tous ensemble, que ce soit dans les infrastructures, en forêt, en agriculture, en culture, dans les services, peu importe où au Québec, seront faits au bénéfice de toute la société. Au bout du compte, cela signifiera qu'on s'est mieux parlé, qu'on s'est mieux reconnu, qu'on s'est mieux apprécié comme société. 

Un regard politique sur les personnes seules

par Robin Couture, Collectif pour un Québec sans pauvreté



Oui, parlons d'inégalités. Entre 1997 et 2007, le revenu disponible¹ moyen des personnes seules du quintile le plus pauvre a augmenté de 1142 \$, alors que celui des personnes seules du quintile le plus riche a augmenté de 18 243 \$. Ces chiffres démontrent le fossé qui sépare de plus en plus riches et pauvres. Le traitement réservé aux personnes seules bénéficiant de l'aide sociale et jugées aptes à l'emploi permet de mieux saisir cette disproportion.

Un traitement discriminatoire

Entre 2003 et 2008, les personnes considérées sans contrainte sévère à l'emploi ont subi une perte de leur revenu disponible de 4,9 % en dollars constants, en raison de l'indexation partielle de leur prestation³. Ce traitement discriminatoire n'a été corrigé que le 1er janvier 2009; le montant de base au programme d'aide sociale a alors reçu la pleine indexation pour être porté à 588,92 \$ par mois. «*Nous sommes unanimes à constater l'impossibilité de vivre avec le montant minimum pour les personnes sans contrainte*⁴» : ce constat d'un groupe de l'Estrie en 2007 est malheureusement toujours à propos. Cette injustice s'explique par le fait que les personnes seules en situation de pauvreté, au travail ou inscrites aux programmes d'assistance sociale, sont les cibles privilégiées de deux principes bien enracinés dans la société québécoise et son gouvernement.

Le principe de l'incitation au travail

Le principe de l'incitation au travail consiste à garder les prestations d'aide sociale au plus bas niveau possible afin de pousser les bénéficiaires vers le marché du travail. Pourtant, on peut en trouver un démenti dans la réalité québécoise récente : en effet, depuis quelques années, ce sont les familles, particulièrement les familles monoparentales, qui quittent le plus souvent l'aide sociale. Or, ceci suit de près l'introduction par le gouvernement de mesures de soutien qui ont amélioré leur revenu. On a ainsi la démonstration que les retours aux études ou au travail sont favorisés, et non retardés, par un meilleur soutien financier. La leçon n'est pas encore bien comprise du gouvernement puisqu'il s'interroge «*sur les difficultés éprouvées par les personnes vivant seules qui demeurent prestataires malgré les avantages financiers certains liés à l'intégration en emploi*⁵». On verra plus bas comment une grande partie de ces difficultés provient des préjugés qui persistent à leur égard.

Le principe de la moindre admissibilité

Le principe de la moindre admissibilité⁶ s'énonce ainsi : la prestation d'assistance se doit d'être moindre que le revenu du travailleur ou de la travailleuse le ou la plus pauvre. Il a une double fonction : contenir

les insatisfactions quant aux conditions de travail, en rappelant qu'il existe une situation pire que de travailler et demeurer pauvre – celle de l'aide sociale – et détourner le regard de la question des inégalités croissantes. Ce principe, rarement mentionné, est cependant bien ancré dans l'imaginaire social, comme le montrent ces paroles de travailleurs et travailleuses pauvres : «*Il faut faire attention de ne pas faire de l'aide sociale une aide qui permettrait de vivre mieux que ceux qui travaillent. Actuellement, en travaillant, on ne peut même pas avoir d'épargne, faire face aux imprévus*⁷». Effectivement, malgré les hausses substantielles arrachées par le mouvement social ces dernières années, le salaire minimum ne permet même pas d'épargner ou de faire face aux imprévus.

Le renfort des préjugés

Les principales portes d'entrée dans la pauvreté sont connues, de la perte d'emploi aux différentes formes de discrimination, en passant par la maladie ou la mauvaise santé, les bouleversements familiaux et l'immigration. Pourtant, la plupart du temps, ce sont des préjugés qui viennent étayer les deux principes invoqués plus haut pour expliquer la situation des personnes seules à l'aide sociale : elles sont « *paresseuses*», «*manquent de volonté*», elles sont «*incapables de budgéter*», «*incapables de se responsabiliser*», etc. Faut-il ajouter que l'intérêt porté ces dernières années aux familles – aux enfants devrait-on dire – ne leur est d'aucun secours. Au contraire, leur situation est encore plus suspecte du fait d'être sans enfant. Leur contribution présente et future à la société est systématiquement ignorée.

Une situation reconnue

Depuis un an, le ministre responsable de la lutte à la pauvreté, monsieur Sam Hamad, se dit bien conscient «*de la fragilité persistante des personnes seules inscrites au Programme d'aide sociale*⁸». Depuis, l'aveu a été réitéré à maintes reprises. En pleine consultation gouvernementale en vue de l'élaboration du prochain plan de lutte à la pauvreté, il reste à espérer que cette prise de conscience entraînera des changements politiques et sociaux en leur faveur. Sinon, le questionnement de quelques jeunes femmes et hommes préoccupés par la pauvreté sera encore plus aigu : «*Les riches s'enrichissent davantage et les pauvres s'appauvrissent davantage. À qui doit-on s'adresser pour avoir des réponses ?*». Ce sont les personnes seules qui continueront à payer le gros prix de cette absence de réponses. **DS**

1. Le revenu disponible est calculé à partir du revenu privé, duquel on soustrait les impôts et les cotisations sociales et auquel on additionne les transferts gouvernementaux.

2. Sources : Statistiques Canada et Institut de la statistique du Québec (ISQ). Les dernières données sur le revenu moyen des unités familiales sont disponibles au www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/famls_mengs_niv_vie/revenus_depense/revenus/revmoyquint.htm

3. Gouvernement du Québec (Octobre 2008). *Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale 2004-2009. Bilan de la quatrième année*, p. 40.

4. Cité dans Collectif pour un Québec sans pauvreté (Août 2007). *Analyse préliminaire des outils et du vote de la démarche citoyenne. Couvrir les besoins et sortir de la pauvreté au Québec*, p. 6, (non publié).

5. Gouvernement du Québec, op. cit., p. 40.

6. Pour plus de détails sur ce principe, voir Piven, Frances Fox et Richard A. Cloward, *Regulating the Poor: the functions of public welfare* (1971). Pantheon Books, New York.

7. Cité dans Collectif pour un Québec sans pauvreté, op. cit., p. 11.

8. Gouvernement du Québec, op. cit., p. 6.

Le rôle médiateur de l'évaluation pour parvenir à un équilibre entre l'approche par programmes et l'approche développement social

par Carole Clavier et Louise Potvin, Chaire Approches communautaires et inégalités de santé (FCRSS-IRSC), Université de Montréal

De plus en plus, les réformes de la santé font appel à la concertation entre les institutions de la santé et des services sociaux et les organismes du milieu. Liée à la responsabilité populationnelle des CSSS, cette stratégie est aussi perçue comme un passage obligé par les institutions pour « rejoindre » les populations vulnérables et, selon la rhétorique, faciliter la création d'environnements favorables à ces populations. Les programmes tels que les Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance, les programmes de sécurité alimentaire, et d'autres, fondés sur une telle stratégie de concertation avec le milieu, font face à des enjeux multiples : déséquilibre des rapports de pouvoir entre les institutions de santé et les citoyens, modes d'intervention distincts (de « haut en bas » ou de « bas en haut »), difficultés de mobilisation des communautés pour de longues périodes, difficultés de pérenniser les financements, etc. De façon générale, ces difficultés de concertation sont issues des tensions entre deux cultures d'intervention, soit l'approche par programme et l'approche par le développement social.

Alors que plusieurs voies sont possibles pour passer de leur coexistence à leur intégration, on explore ici le rôle médiateur de la recherche évaluative dans la mise en œuvre des conditions concrètes du dialogue entre les deux approches. Le programme de recherche de la Chaire *Approches communautaires et inégalités de santé* montre en effet que certaines activités liées à une conception systémique et réflexive de l'évaluation, et qui placent les rapports entre les acteurs sur le plan des savoirs, contribuent à démêler certaines situations conflictuelles et à faciliter la collaboration. Selon cette logique, l'intégration des approches par programmes et de développement social repose en grande partie sur la confrontation d'abord, et l'intégration ensuite, des savoirs sur lesquels chacune est bâtie.

Ces deux approches sont contrastées à bien des égards : l'approche par programme est l'instrument privilégié de la santé publique pour intervenir de façon ciblée sur des problèmes de santé socialement déterminés (Dab 2005), tandis que le développement social se veut une réponse aux déséquilibres économiques et sociaux entre les territoires. La stratégie de mobilisation des communautés qui sous-tend cette approche vise le développement global des territoires et permettrait d'agir d'une manière plus intégrée sur une large gamme de déterminants sociaux de la santé.

L'approche par programme tire sa légitimité de savoirs experts, c'est-à-dire des savoirs formels en épidémiologie, biostatistique ou géographie et qui sont centraux dans la construction d'indicateurs et la détermination de priorités d'intervention. Par contraste, le développement social mobilise l'expérience vécue des habitants et intervenants des territoires – c'est-à-dire des savoirs peu formalisés – et met à profit une connaissance mutuelle des acteurs des territoires pour favoriser la concertation et le partenariat. Certes, cette distinction est schématique puisque, d'une part, les citoyens et organismes du milieu mobilisent des données scientifiques en appui de leurs stratégies et que, d'autre part, les institutions légitiment

les programmes sur des arguments expérientiels que traduisent les indicateurs et les acteurs des programmes qui apportent leur expérience et leurs savoirs à la mise en œuvre du programme. La distinction n'en est pas moins éclairante pour envisager l'intégration des deux approches.

Cette intégration suppose de reconnaître la légitimité des savoirs d'expérience au même titre que celle des savoirs experts et d'organiser le dialogue entre les acteurs porteurs de ces savoirs. Démêler les

Cette intégration suppose de reconnaître la légitimité des savoirs d'expérience au même titre que celle des savoirs experts.

différents types d'arguments mobilisés dans un débat est une étape centrale vers la résolution des controverses dans les partenariats intersectoriels (Bilodeau, Lapierre et Marchand 2003). De même, cela permet de poser les bases de la concertation entre des cultures d'intervention aussi différentes que l'approche par programme et le développement social. L'évaluation qui vise à explorer les conditions de production et de reproduction des systèmes d'action évalués, c'est-à-dire celle qui accompagne une intervention, un programme ou un partenariat « en marche » et qui s'intéresse aux actions qui permettent l'atteinte des résultats, contribue à la reconnaissance de ces savoirs et des enjeux qu'ils définissent (Mantoura, Gendron et Potvin 2007). Ceci est d'autant plus vrai que ce type d'évaluation requiert la participation des acteurs des programmes ou partenariats qui sont ainsi invités à réfléchir sur leurs pratiques. Ces formes d'évaluation offrent un espace de dialogue entre les savoirs, que ce soit en recueillant la parole des intervenants impliqués, en organisant des réunions de groupe ou en rassemblant des acteurs de la santé publique et du milieu communautaire dans les comités de suivi de l'évaluation.

En leur donnant un lieu d'expression, l'évaluation contribue à reconnaître la légitimité de différents savoirs pour la compréhension des problèmes de santé et des stratégies pour les résoudre. Ainsi, parce qu'elle se trouve à l'interface entre les milieux communautaires et les institutions de la santé publique, tout en situant ses enjeux sur le plan des savoirs et non seulement des valeurs de l'action, l'évaluation participative facilite le dialogue entre des acteurs et des approches différentes. 

Bilodeau, Angèle, Solange Lapierre et Yolande Marchand (2003). *Le partenariat : comment ça marche ? Mieux s'outiller pour réussir*. Montréal, Direction de santé publique

Dab, William (2005). Réflexions sur les défis de la programmation en santé. *Promotion & Éducation*, suppl. 3, 74-7

Mantoura, Pascale, Sylvie Gendron et Louise Potvin (2007). Participatory research in public health : Creating innovative alliances for health. *Health and Place*, 13, 440-451.



Entrevue avec Monique Bégin

par Maud Emmanuelle Labesse, comité de rédaction

Sociologue de formation, Monique Bégin a été la première femme du Québec à siéger à la Chambre des communes. Réélue à trois reprises, elle a exercé deux mandats de ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Son nom reste associé à la Loi canadienne sur la santé (1984). Ayant opté pour une carrière universitaire après avoir quitté la politique, Monique Bégin a enseigné dans les universités d'Ottawa et de Carleton. Monique Bégin a été commissaire au sein de la Commission des déterminants sociaux de la santé de l'Organisation mondiale de la santé, laquelle a rendu son rapport final en août 2008. Elle a reçu plusieurs doctorats honorifiques en reconnaissance de sa contribution aux droits humains et aux politiques publiques. En 1998, elle a été nommée Officier de l'Ordre du Canada.¹

DS : Lorsque vous travailliez sur le rapport de l'OMS, à quel moment et sur quels plans vous êtes-vous dit : « Le Canada aurait du chemin à faire là-dessus » ?

MB : Tout le temps ! J'explique comment je l'ai vécu... Lors de la première réunion des commissaires de la Commission sur les inégalités sociales² en mars 2005, nous étions à Santiago du Chili. Les commissaires et notre président, Michael Marmot, nous nous découvrons mutuellement. Nous avons immédiatement effectué une journée d'observation sur le terrain. Nous nous sommes divisés et nous nous sommes rendus séparément dans différentes banlieues plus ou moins lointaines, pauvres, de Santiago.

C'était impressionnant ! Cependant, je n'ai pas vu immédiatement le rapport avec le Canada. Les poches de pauvreté au Canada sont

devenues invisibles et les Canadiens pensent généralement qu'ils n'ont pas vraiment de problèmes de pauvreté. Ces poches sont devenues invisibles, d'une part parce que les quartiers pauvres près des centres-villes se sont embourgeoisés. D'autre part, certains quartiers démunis sont tellement devenus des ghettos que les gens n'y vont plus. Ils n'y vont pas parce que les autres n'y vont pas. Ce phénomène entraîne automatiquement une exclusion et une ghettoïsation.

Un tel mouvement devrait être plus large que la seule coalition des militants antipauvreté.

J'ai vraiment fait le lien entre le Canada et les pays moins développés lorsque un jour, on m'a apporté une carte géographique de Montréal, en couleurs, distribuant par territoire de CLSC les statistiques de diabète. Les parties les plus chargées étaient toutes dans l'est de Montréal, pauvre et défavorisé. Toutes nos iniquités sociales ne sont pas repérables géographiquement de cette manière, mais je sais qu'elles existent. Outre la pauvreté, la santé des Premières Nations, des Inuits et des Métis est un domaine où il y a beaucoup à faire.

Une autre lacune de nos politiques publiques touche l'absence de garderies et de maternelles. J'ai toujours pensé que les services de développement à la petite enfance étaient notre plus gros problème – sauf au Québec. C'est ce que j'appelle « la maladie des décideurs d'Amérique du Nord et des Canadiens en particulier ». Presque toute l'Europe en a ! Je n'arrive pas à comprendre pourquoi ça ne débloque pas au Canada.

DS : Maintenant qu'on connaît plusieurs des sources des inégalités sociales et plusieurs stratégies pour les contrer, attribuez-vous la croissance des inégalités sociales à des difficultés dans l'application de ces stratégies ou dans la priorité qu'on leur accorde ?

MB : C'est une question de « priorisation » des politiques publiques en général, pas seulement des politiques sociales ou sanitaires et, pour moi, c'est directement lié aux valeurs positives ou négatives des gouvernements en place, aussi bien au Canada qu'ailleurs.

Au Canada, tant au niveau provincial que fédéral, depuis certainement 20 ans, nous n'avons pas de *leader* politique qui parle de solidarité, de justice sociale et d'équité. Ce n'est absolument pas dans le portrait. Ce sont les valeurs individualistes de succès personnel et de succès économique qui dominent. C'est donc d'abord l'absence de solidarité, de justice et d'équité sociales qui crée ce contexte où les problèmes découlant des inégalités ne sont pas valorisés. Dans une telle conjoncture, la réponse ne suivra pas.

Il reste que, pour obtenir un changement social, ça prend aussi la perception par les politiciens d'une demande à la base. Il y a beaucoup de gens qui travaillent à la base, mais il n'y a pas encore de coalition importante qui pousse le gouvernement à agir.

Un tel mouvement devrait être plus large que la seule coalition des militants antipauvreté. Il faudrait une coalition interprofessionnelle de gens qui ne travaillent jamais ensemble, et qui sont sur la ligne de feu à leur manière. Ce pourrait être, par exemple, une union des corporations des travailleurs sociaux du Québec et du Canada, du personnel infirmier, du corps enseignant. Si ces gens se mêlent de politiques publiques qui ne paraissent pas forcément être dans leur domaine, et qu'ils demandent à l'unisson la réduction prioritaire des inégalités sociales, la demande ne pourra pas être esquivée.

Par ailleurs, la croissance des inégalités n'est pas seulement due aux politiques intérieures du Canada, mais aussi à la mondialisation. Il faut absolument travailler aux deux niveaux. Or, on a plus de stratégies au niveau national qu'au niveau mondial.

En ce moment, la crise économique indique clairement les manques aberrants du système économique. Tous les économistes ou presque ont lancé, au début des années 1980, l'idéologie de droite en disant que le marché est le meilleur système pour créer de la richesse et la distribuer à tous. C'est complètement faux! Maintenant, on en a la preuve par l'Inde, la Chine et d'autres, qui ont des millions et des milliards de gens qui n'ont jamais vu un atome d'amélioration, même si une classe moyenne s'y est créée.

Il faut changer toutes les forces structurelles. Ceci requiert une gouvernance mondiale parce qu'en ce moment, le capital s'échappe dans les paradis fiscaux, par Internet, à la vitesse de l'éclair. Il y a pourtant de grands prix Nobel qui ont expliqué comment faire, mais rien n'est en marche. Les solutions aux inégalités sont certainement des choses faisables, mais elles ne sont pas faites par choix politiques et moraux.

C'est certain qu'on ne peut pas régler, nous les Canadiens ou les Québécois seulement, la précarisation de l'emploi, par exemple. Cela relève des mécanismes de marché qui sont laissés à eux-mêmes. On peut toutefois faire du palliatif, avoir des programmes pour les plus mal pris qui corrigent un peu les effets du marché.

DS : Comment les sociétés civiles nationales peuvent-elles participer à la réduction des inégalités sociales mondiales ?

MB : Ça, ça ne m'est pas du tout évident. Je ne vois pas d'acteur collectif intersectoriel mondial. Il nous faut miser sur l'intersectoriel : la nécessité de travailler à l'horizontale entre plusieurs qui conjuguent leurs efforts.

Le simple citoyen peut tout de même faire des choses. Un premier pas serait de s'informer et de lire un peu sur ces sujets qui, d'habitude, nous font peur parce qu'ils ont une dimension internationale. Comme si seuls les experts très compétents pouvaient en parler... C'est faux ! Il faut se demander ce que signifient ces déterminants de la santé auxquels on ne pense jamais, et qui ont pourtant un rapport direct ou indirect avec notre santé et notre espérance de vie.

Toute personne, d'habitude, appartient à un corps professionnel, à des associations d'amis, à un club de lecture, etc. Dans tous ces cercles, il faut monter d'un cran en mettant le sujet à l'agenda, au moins pour une discussion. Il faut développer une conviction. Puis, c'est l'action à n'importe quel plan, soit communautaire, local ou politique, celle dans laquelle la personne se sentira à l'aise.

Il n'y a pas de recette pour faire du changement social. Ça part tellement souvent de ce qui a presque l'air de petits projets innocents, si j'ose dire.

Prenez l'exemple des jardins communautaires. En plus de s'assurer de quoi se mettre sous la dent, on y apprend la nature, la nutrition, la cuisine. On y met les gens en réseau. C'est précieux pour moi. C'est un lieu de fermentation de plus pour les changements sociaux. C'est sûr que ça va aider davantage que de simplement faire manger des gens. **DS**

Le People's Health Movement, ou la mondialisation de la santé par la base

par Maud Emmanuelle Labesse, comité de rédaction

— Ce sont des professionnels de la santé, des activistes, des citoyens, des institutions académiques, des organisations non gouvernementales locales et internationales. Ensemble, ces représentants toutes tendances de la société civile mondiale ont entrepris de former la masse critique nécessaire pour faire contrepoids aux quelques gouvernements, institutions internationales et corporations transnationales qui sapent la redistribution équitable des ressources afin de maximiser des profits privés. Leur objectif ? Faire de la santé et du développement durable les priorités des décideurs locaux, nationaux et internationaux.

En 2000, 1453 personnes provenant de 92 pays différents se rencontrent au Bangladesh. Elles mêlent alors leur vécu et leur voix pour contester les effets dévastateurs de la globalisation économique sur la santé au sein des états et dans chacun d'entre eux. Puis, elles se dotent d'une charte qui devient le manifeste du *People's Health Movement* (PHM).

Cette charte affirme d'emblée que « la santé est une question sociale, économique et politique et est, par-dessus tout, un droit humain fondamental »¹. Elle prône l'équité comme fondement de l'action des gouvernements et des organisations internationales. Elle déclare alors les inégalités, la pauvreté, l'exploitation, l'injustice et la violence, les principales responsables de la morbidité et de la mortalité chez les populations pauvres ou marginalisées.

Condamnant les coupures incessantes dans les services publics, la charte soutient que les services de santé doivent être accessibles à tous et étroitement focalisés sur la population qu'ils desservent. Le PHM y encourage d'ailleurs l'implication soutenue d'organisations citoyennes et la recherche locale de solutions aux problèmes de santé locaux.

La mondialisation n'a d'intérêt aux yeux de ce mouvement populaire global que si elle rend le monde plus juste. Le PHM vise donc des changements structurels majeurs, à commencer par la démocratisation et l'intersectorialisation des processus de prise de décision.

Reconnaissant le besoin d'une appréciation de la santé dans le monde par la société civile, la coalition met alors la main à la pâte en préparant un rapport qui évalue la santé mondiale et la performance des organisations de santé internationales selon une approche reposant sur la justice sociale. Ces rapports alternatifs portent aujourd'hui le nom de *Global Health Watch* et bénéficient d'une crédibilité notable.

En 2003, le PHM revendique la mise sur pied d'une commission qui étudierait les déterminants de la santé selon une perspective axée sur les Droits humains. L'année suivante, l'OMS acquiesce à la demande et invite des membres du PHM aux rencontres préparatoires de ce qui allait devenir la Commission sur les déterminants sociaux de la santé.

Le PHM est un exemple éloquent de l'existence et de la volonté de la société civile mondiale. Il peut être fier d'avoir contribué à un ajustement des priorités de l'OMS et à l'ouverture de cette dernière à la participation citoyenne. Le mouvement continue d'ailleurs à se déployer autour de la planète et comprend maintenant 24 divisions régionales. Avis aux intéressés : le Québec n'a pas encore la sienne... **DS**

1. (2009), *Organisation mondiale de la santé*, Consulté le 9 juillet 2009, à www.who.int/social_determinants/strategy/begin/fr/index.html

2. NDLR : le nom exact de la commission est bien « Commission des déterminants sociaux de la santé ».

1. Traduction libre de l'auteur



La Loi 112 et les inégalités sociales

par Alain Noël, Université de Montréal

Dans un rapport rendu public en octobre 2008, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) constatait une tendance à l'augmentation des inégalités sociales dans les démocraties avancées. La croissance économique a été relativement soutenue depuis vingt ans, mais ce sont surtout les plus riches qui en ont profité, si bien que l'écart s'est creusé entre les ménages à hauts revenus et les autres. Le Canada ne fait pas exception. Depuis dix ans, les inégalités de revenu entre les ménages se sont aggravées de façon significative.

John Myles, sociologue à l'Université de Toronto, attribue cette tendance à trois facteurs. D'abord, le marché du travail a changé, au profit des plus qualifiés et des hauts salariés, qui ont vu leurs revenus d'emploi augmenter alors que les moins bien payés faisaient du sur-place. Ensuite, les modes de vie ont évolué. De plus en plus de familles ne comptent qu'un parent, et davantage de personnes vivent seules. Avec un seul salaire, ces ménages sont naturellement moins susceptibles de profiter de la croissance que ceux qui vivent avec deux revenus. Ceci est d'autant plus vrai que les couples ont tendance à unir des personnes ayant des niveaux d'éducation et des salaires comparables. Les avantages et les désavantages se cumulent donc souvent, ce qui contribue à l'accroissement des inégalités. Enfin, la protection sociale n'a pas suivi. Certains programmes ont été coupés ou revus à la baisse, comme l'assurance-emploi par exemple. Mais surtout, les impôts et les transferts existants n'ont pas suffi à compenser la hausse des inégalités engendrées par un marché du travail plus concurrentiel et des ménages plus éclatés et moins stables. Sauf au Québec, suggère Myles en concluant.

Le Québec, en effet, a assez bien résisté à la tendance générale. Dans un article à paraître, l'économiste Pierre Fortin souligne le caractère distinct et plus solidaire de la trajectoire québécoise contemporaine, qu'il attribue à une fiscalité et à des transferts sociaux plus progressistes. Le Québec, note Fortin, a adopté en 2002 une Loi contre la pauvreté et l'exclusion sociale, la Loi 112. Il n'est donc pas trop étonnant que ses politiques publiques se soient avérées plus favorables à la redistribution et à l'égalité. Comme Myles, Fortin associe la performance du Québec, face aux inégalités des années 1990 et 2000, à des choix politiques délibérés.

Plusieurs politiques publiques sont en cause, allant du soutien aux enfants à l'assurance médicaments, en passant par les Centres de la petite enfance, les primes au travail, l'indexation des revenus d'aide sociale et les mesures de soutien à l'emploi. Comment départager les effets de toutes ces interventions? Et comment les relier à une loi-cadre contre la pauvreté qui n'a été adoptée qu'à la fin de 2002, pour être mise en œuvre à partir de 2004? Une telle loi peut-elle vraiment contrer la croissance des inégalités?

Trois observations peuvent aider à comprendre la contribution de la loi de 2002 à la lutte contre les inégalités des dix dernières années. D'abord, cette loi s'inscrivait dans le prolongement d'orientations déjà en place, qui en favorisaient la conception, l'adoption et la mise en œuvre. En même temps, la Loi 112 relevait d'un véritable virage, qui marquait un renouvellement profond des politiques sociales québécoises, même s'il n'a pas été compris comme tel sur le coup. Enfin, au-delà des programmes et mesures spécifiques, la Loi contre la pauvreté et l'exclusion sociale créait un cadre de référence et instituait un nouvel espace public, deux ouvertures qui assuraient une meilleure prise en compte de la pauvreté et des inégalités sociales dans le débat démocratique québécois.

Prenons d'abord les origines. L'histoire de la Loi 112 a souvent été racontée, et on connaît bien ses fondements populaires et extraparlamentaires. La Loi 112 a d'abord été une création collective ancrée dans l'idée qu'il était possible de se donner des objectifs communs ambitieux pour éliminer la pauvreté: «Faisons-le et ça se fera» disait le Collectif pour un Québec sans pauvreté. Mais cette initiative est également née dans un contexte favorable, c'est-à-dire dans une société qui, à l'échelle nord-américaine, avait des valeurs plutôt égalitaristes, des groupes sociaux dynamiques, un mouvement féministe et des syndicats vigoureux, ainsi que des partis politiques ouverts à l'intervention de l'État. Bref, la Loi 112 poussait vers l'avant une société somme toute prédisposée à faire plus contre la pauvreté. L'adoption d'une telle loi ailleurs au Canada apparaissait alors bien improbable.

Dans la continuité de l'évolution québécoise, la Loi 112 contribuait en même temps à un virage, qui allait amener le Québec à redéfinir sa façon de penser la protection sociale. À cet égard, 1995 aura été une année de rupture. Cette année-là, les Québécois ont décidé, par une marge très mince, de demeurer dans la fédération canadienne, mettant de côté, au moins pour un temps, l'option souverainiste. La même année, le gouvernement fédéral coupait radicalement dans les transferts aux provinces, plaçant celles-ci devant des choix difficiles. Les premiers mois de 1996 ont donc été des mois d'ajustements, marqués par la mise au rancart de plusieurs ambitions. Dans la santé et les services sociaux, notamment, les restrictions budgétaires et les mises à la retraite se sont traduites par une détérioration des services. Dans l'ensemble, c'est malgré tout dans la concertation que ces ajustements ont été faits, et la nécessité de trouver un nouvel équilibre a ouvert la porte à d'importantes réformes. C'est ainsi, en concluant le Sommet socioéconomique de 1996, que le premier ministre du Québec a annoncé une nouvelle politique familiale, instaurant des allocations familiales plus généreuses, des services de garde plus accessibles et un nouveau régime d'assurance parentale. Au même moment, des engagements étaient pris en ce qui concerne

GRAPHIQUE 1 : Coefficient Gini, Canada 1976-2006 ; ensemble des unités familiales, après transferts et impôts



Source : Statistique Canada (CANSIM 202-0705)

la protection et l'indexation des revenus d'aide sociale et la création d'un Fonds de lutte contre la pauvreté. L'année suivante, le gouvernement québécois ajoutait un régime public d'assurance médicaments et adoptait la Loi sur l'équité salariale. Bref, la volonté d'éliminer le déficit des finances publiques s'est accompagnée de réformes sociales majeures, qui se sont poursuivies après l'adoption de la Loi 112, notamment avec la présentation en 2004 du premier Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. La direction avait été donnée dès la fin de 1996.

Le graphique 1, qui compare l'évolution des inégalités au Québec, au Canada et en Ontario, fait bien ressortir la rupture de 1996-1997.

Alors même que les inégalités se sont mises à croître au Canada, elles cessaient pratiquement de le faire au Québec. Le parallélisme des évolutions jusque-là montre bien qu'au Québec la donne n'a véritablement changé qu'au milieu des années 1990.

Il est d'ailleurs remarquable que la tendance amorcée en 1996 ait résisté à l'élection en 2003 d'un gouvernement qui promettait de revoir le modèle québécois, pour mieux se conformer au cadre concurrentiel nord-américain. C'est à ce moment-là que la nouvelle Loi 112 a probablement joué son rôle le plus important. En inscrivant la lutte contre la pauvreté à l'ordre du jour politique et en institutionnalisant l'engagement gouvernemental à préparer une stratégie, cette loi forçait le gouvernement à se commettre, tout en donnant une voix et une cause à des citoyens et à des groupes d'habitude peu entendus.

C'est ainsi que le Québec a résisté à la tendance inégalitaire observée ailleurs au Canada et dans la plupart des pays de l'OCDE, moins à cause de valeurs et d'orientations héritées de la Révolution tranquille que parce qu'il a su renouveler son modèle de protection sociale à un moment critique. Loin d'être vétuste, le nouveau modèle québécois s'inscrit parfaitement dans la lignée des propositions maintenant débattues en Europe, pour mettre en place des politiques sociales qui prennent en compte la polarisation actuelle des emplois et des situations familiales.

La Loi 112 et les pratiques et institutions qu'elle a engendrées constituent des pièces centrales de ce nouveau modèle. Elles commencent d'ailleurs à faire des émules au Canada, en Ontario notamment. Et elles sont toujours en évolution : en juin 2009, le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale conviait l'ensemble des partenaires sociaux à des Rendez-vous de la Solidarité pour débattre des moyens à prendre pour poursuivre la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. 

Le budget de genre, juste et équitable

Extrait d'un article signé Paule Des Rivières, publié dans la Gazette des femmes de mai-juin 2009

Un budget, ce n'est jamais neutre. Le Conseil du statut de la femme s'intéresse à cette question et il n'est pas seul : quelques gouvernements ont intégré une analyse sexospécifique à leurs politiques fiscales. Avant d'adopter une mesure, ils évaluent donc l'impact qu'elle aura sur les hommes et les femmes. C'est ce qu'on appelle un budget de genre.

L'Australie a ouvert la marche en 1984, mais elle a partiellement abandonné son projet en 1996. Aujourd'hui, la Suède et la Norvège sont des modèles, mais la Grande-Bretagne, la Belgique et l'Allemagne, notamment, ont aussi adopté plusieurs mesures sexospécifiques. Le budget de genre fait son chemin depuis plus de 40 ans. Mais c'est à la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes des Nations Unies, en 1995 à Pékin, que plusieurs gouvernements se sont éveillés à cette problématique à laquelle ils avaient jusque-là accordé très peu d'attention, sauf en coopération internationale.

En effet, les exigences liées au genre se sont d'abord développées dans un contexte d'aide internationale. Des organismes comme USAID et l'ACDI ont réalisé depuis longtemps que le succès de leurs projets passe par l'amélioration des conditions de vie des femmes et par la reconnaissance de leur contribution, souvent immense. D'une manière ou d'une autre, l'économie non monétisée doit être prise en compte. Ainsi, l'ACDI a financé des études au Kenya et au Malawi afin d'outiller leurs gouvernements pour qu'ils implantent des budgets sensibles

au genre. Par exemple, un projet visant à appuyer la scolarisation des enfants dans un village sera voué à l'échec si les responsables ignorent que les fillettes doivent parcourir 6 km à pied chaque jour pour aller au puits. Dans ces circonstances, l'approvisionnement en eau potable est une condition indispensable à la scolarisation des filles...

Pour obtenir une information juste et pertinente, il faut recourir à l'analyse différenciée selon les sexes (l'ADS pour les initiés), un exercice qui divulgue des statistiques ventilées selon le sexe. Les données touchant les politiques fiscales sont particulièrement significatives.

En 2006, l'adoption de la politique québécoise d'égalité entre les hommes et les femmes a rendu les études sexospécifiques encore plus pertinentes. Le gouvernement du Québec se donne 10 ans pour que l'analyse différenciée selon les sexes ait trouvé son chemin dans l'ensemble des ministères. Mais les écueils sont réels. Pour intégrer la dimension du genre dans les analyses, certains ministères sont moins bien pourvus que d'autres. Si le ministère de l'Éducation a pu procéder sans trop de problèmes à une analyse des habitudes de lecture des garçons et des filles, qui sera très utile aux bibliothèques municipales, d'autres ministères n'ont pas de données différenciées sous la main. C'est pourquoi le Secrétariat à la condition féminine étudie les politiques publiques en vigueur un peu partout dans le monde, afin de trouver sa propre voie. Le Conseil du statut de la femme continuera de suivre avec attention ce dossier. 

Réduire les inégalités de richesse : une stratégie complémentaire de lutte à la pauvreté

par François Thérien, Direction de santé publique, Agence de santé et services sociaux de Montréal

« Mes parents n'étaient pas riches, les pauvres » - Sol

Il est habituel d'examiner la pauvreté par la loupe du revenu et, par conséquent, de concentrer l'essentiel des efforts ou des revendications en matière de lutte à la pauvreté sur des mesures de soutien du revenu. Si le soutien du revenu est essentiel pour assurer un niveau minimal de consommation, le revenu ne saurait être le seul critère de la pauvreté ou du bien-être. La richesse (c'est-à-dire les actifs financiers et non financiers) doit aussi être prise en compte pour compléter la stratégie de lutte à la pauvreté.

On doit aux travaux pionniers du professeur Michael Sherraden, de l'Université Washington de St. Louis (MO), et de son équipe d'avoir mis en lumière l'importance et la pertinence d'introduire cette dimension dans la lutte à la pauvreté : « Les politiques axées sur le revenu et les politiques axées sur les actifs visent des objectifs différents - le revenu permet la consommation, les actifs favorisent le développement » (Sherraden 2007). Le soutien du revenu ne change pas les conditions qui imposent et perpétuent l'état de pauvreté ; le développement passe inévitablement par une forme d'investissement et d'accumulation d'actifs pour atteindre des objectifs à plus longue portée, comme l'amélioration des conditions de logement, l'acquisition d'un métier ou même la création d'une petite entreprise.

La contribution du patrimoine à l'amélioration durable des conditions de vie s'effectue par le biais de divers mécanismes : par exemple, en fournissant un coussin pour amortir les pertes de revenu conjoncturelles ou acquitter des dépenses nécessaires mais imprévues, en développant la capacité de se projeter dans l'avenir ou en stimulant la participation sociale et l'intérêt pour la gestion des affaires publiques.

L'inégalité dans la distribution de la richesse est plus importante que l'inégalité de revenu. Au Canada en 2007, les citoyens dans le quintile supérieur recevaient 44 % du revenu après impôt tandis que le quintile inférieur n'en obtenait que 5 % (Statistique Canada 2009), tandis que pour la richesse, c'est 75 % de la valeur nette totale qui était détenue par le quintile supérieur en 2005 (plutôt que 69,3 % en 1984) ; le quintile inférieur n'avait quant à lui aucune part dans cette richesse et présentait en fait un bilan négatif, avec un endettement plus grand en 2005 qu'en 1984 (Morissette et Zhang 2006).

Or, l'enrichissement des plus favorisés par l'épargne et l'investissement ne résulte pas uniquement des préférences et vertus individuelles ; elle est, en réalité, facilitée par des mécanismes institutionnels et largement subventionnée par des politiques fiscales. Malheureusement, les plus pauvres, sans emploi ou travailleurs de la précarité, n'ont généralement pas accès à ces mécanismes et la progressivité du régime fiscal fait en sorte que les réductions d'impôt associées à l'épargne dans un régime enregistré profitent principalement aux plus fortunés. Au Canada comme aux États-Unis, plus de 60 % des réductions d'impôt pour des comptes de retraite vont à 10 % des ménages - au sommet de la distribution des revenus. Les citoyens du bas de l'échelle, parce qu'ils paient peu ou pas d'impôt, n'ont donc pas accès aux incitatifs fiscaux par lesquels l'État encourage

l'accumulation d'actifs. Les politiques de soutien à l'investissement et à l'épargne - les REER au premier chef - ont joué un rôle non négligeable dans la croissance des inégalités de richesse depuis les années 1980. Ainsi, au Canada entre 1984 et 2005, le poste des comptes de retraite enregistrés, parmi une dizaine de catégories d'actifs, explique à lui seul 25 % de l'accroissement de la valeur nette pour le quintile supérieur (Morissette et Zhang 2006).

Face à cette situation, l'originalité de Sherraden et de ses collègues aura été de plaider en faveur de politiques, mécanismes et projets novateurs qui permettraient aussi aux plus pauvres d'être aidés dans l'accumulation d'actifs. Des projets-pilotes financés par des fondations aux États-Unis et au Canada ont démontré, contre toute attente, que les plus pauvres pouvaient réussir à épargner, pour acheter une maison ou acquérir une formation par exemple, pourvu simplement qu'on leur offre des incitatifs financiers avec un accompagnement adéquat pour avoir accès à de la formation et de l'information en matière de finances personnelles.

Malgré leur intérêt, le développement des actifs n'occupe toujours guère de place concrète dans les stratégies globales de lutte contre la pauvreté. Sauf peut-être au Royaume-Uni, où les travaux de Sherraden ont inspiré deux programmes novateurs : le *Child Trust Fund* et le *Saving Gateway*. Grâce au *Child Trust Fund* implanté en 2003, le gouvernement verse dans un compte fermé un montant de 250 livres à la naissance et à l'âge de sept ans pour chaque enfant. Pour les familles à faible revenu, la contribution gouvernementale est doublée. La famille est aussi invitée à déposer dans ce compte, dont les revenus d'intérêt sont libres d'impôt. Grâce à ce programme, des jeunes pourront entreprendre leur vie adulte avec un certain capital financier (sans restriction d'usage) qu'ils n'auraient pas eu autrement.

Le *Saving Gateway*, après deux vagues d'expérimentation, sera implanté en 2010. Il s'adresse aux ménages à faible revenu, offrant une contribution de l'État pour chaque dépôt, à un taux de 50 pence par livre sterling ; il comprend aussi un volet d'accompagnement. L'évaluation des projets-pilotes révèle que 60 % des participants demeuraient des épargnants assidus deux ans après la fin du programme (Ipsos Mori 2009).

En résumé, l'accumulation de patrimoine par les citoyens à faible revenu apparaît non seulement souhaitable, mais faisable. Les incitatifs financiers sont évidemment importants, mais l'accès à l'information constitue une condition nécessaire de succès. Pour y arriver, notre société devra d'abord ne ménager aucun effort pour se doter d'un système public d'éducation qui réussisse enfin à instruire, à qualifier et à socialiser tout son monde. 

Ipsos Mori (2009). *Saving Gateway, Following up of the second Saving Gateway pilot participants*, HM Treasury

Morissette, René et Xuelin Zhang (2006). « Revisiting wealth inequality », *Perspectives*. Statistique Canada

Statistique Canada (2009). *Le revenu au Canada 2007*, No 75-202-X

Sherraden, Michael (2007). *IDAs and asset-building strategies : lessons and directions*. National Poverty Center, Conference « Access, assets and poverty », octobre 2007



Le rôle du secteur à but non lucratif dans la lutte aux inégalités : Regard sur la Suède et le Québec

par Sébastien Chartrand, Centre Léa-Roback

Dans la plupart des pays occidentaux, l'État atténue les inégalités sociales grâce à la fiscalité, au filet social et aux programmes sociaux. Les organismes à but non lucratif (OBNL) et les associations issues de la société civile peuvent également contribuer à mieux redistribuer la richesse et le pouvoir dans la société en portant les revendications de pans significatifs de la société et en s'appuyant sur une structure démocratique.

La Suède est reconnue pour son État-providence, caractérisé par un taux d'imposition élevé, un très large filet social et des programmes sociaux mur à mur qui ont entraîné une des distributions de revenus les plus égalitaires au monde, incluant notamment de faibles écarts entre les hommes et les femmes. Toutefois, on connaît moins bien le rôle des associations, ou « mouvements populaires » (*folk-rörelser*), dans la création et la pérennité du modèle suédois. Je crois qu'il peut être inspirant pour nous au Québec de présenter ici certaines fonctions que les associations suédoises assument.

L'État-providence suédois puise ses racines dans l'unification de trois mouvements populaires à la fin du 19^e siècle qui revendiquaient plus de liberté et d'égalité : les églises réformées, les ligues de tempérance et le mouvement ouvrier, lequel fut particulièrement déterminant, car il donna naissance au parti social-démocrate, qui a dominé la scène politique au 20^e siècle et qui fut l'architecte de l'État-providence.

Le secteur associatif possède un poids politique très significatif ; les quelque 200 000 associations tirent une grande légitimité d'un large appui populaire, chaque Suédois étant membre de quatre associations en moyenne. Les associations exercent un rôle « d'*advocacy* » (NDLR : défense des droits) et contribuent au processus législatif en

participant à des comités parlementaires permanents. Elles participent à l'édification de la « maison du peuple » (*folkhemmet*) en revendiquant des politiques publiques de type universaliste ; c'est un choix orienté vers le bien commun et non vers l'intérêt particulier.

De plus, c'est un élément à souligner, ces associations développent à l'interne une véritable vie démocratique qui découle du rôle du membre dans l'organisation. En Suède, être membre c'est s'investir dans la vie démocratique de l'organisation, voter à l'assemblée annuelle, se faire élire sur le conseil d'administration. Le Suédois et la Suédoise qui votent à l'assemblée de leur association participent également, par ricochet, au positionnement de leur organisme comme acteur politique et par conséquent à la vie politique de la communauté et du pays. Cette participation développe les compétences civiques des citoyens et contribue à faire de la Suède un modèle de vie démocratique, selon le *Economist Intelligence Unit*. Le taux de bénévolat suédois est un des plus élevés dans les pays de l'OCDE. Les membres jouent un rôle fondamental en étant l'élément de base de l'association ; ils se considèrent comme des propriétaires. Un large espace de participation à plusieurs niveaux s'offre aux membres étant donné que le secteur est composé de multiples fédérations nationales avec leurs branches régionales et locales.

Comment contraster ces éléments avec la situation au Québec ? Même si le secteur associatif n'a pas joué au Québec le rôle historique de son équivalent suédois, il s'est développé considérablement à la fin du monopole de l'Église catholique sur la société civile, dans les années 1960. On reconnaît que les syndicats, les garderies, les groupes de femmes et bien d'autres mouvements ont contribué à créer un état social qui se distingue de celui du reste du continent. ↘

Toutefois, des facteurs structurels du secteur québécois affaiblissent son action politique et le développement d'un espace démocratique. D'abord, la taille des organisations semble plus réduite au Québec qu'en Suède. Dans de petites organisations, la démocratie s'exerce dans « l'intimité », elle est un peu considérée comme un luxe face à l'urgence des services offrir. Quelle est la participation réelle à la vie démocratique dans les associations au Québec ? Peu de données existent à ce sujet.

Deuxièmement, plusieurs OBNL québécois s'orientent de plus en plus vers la prestation de services, devenant sous-traitants de l'État. Les employés finissent par acquérir du pouvoir, au détriment

des membres dans l'organisme, et celui-ci s'éloigne tranquillement de son rôle de revendication et d'action communautaire autonome. Cette tendance vers la professionnalisation existe également en Suède, mais la tradition des mouvements populaires y fait contre-poids.

En développant un véritable espace démocratique en leur sein et en se fédérant, les OBNL augmentent leur poids politique et le développement des compétences civiques. Est-ce que le gouvernement du Québec ne pourrait pas favoriser cette tendance en finançant les organisations pour leur fonctionnement démocratique et non seulement par ententes de service ou pour leur mission globale ? **DS**

Le marché Frontenac, pour l'accès à des aliments frais et pour la revitalisation d'un quartier

par Lise Bertrand,
Direction de santé publique de Montréal

Un enthousiasme contagieux émane du marché communautaire Frontenac. Comment ? Par l'intérêt des producteurs qui s'y amènent tous les samedis de juin à octobre, par les organismes qui se relaient pour donner le goût d'essayer un légume moins connu, par la découverte d'artistes qui agrémentent les visites, par les chefs de restaurants reconnus qui viennent démystifier la préparation d'aliments savoureux, mais surtout par le respect pour cette clientèle de quartier, peu habituée à toutes ces petites attentions exclusives. Auparavant, il fallait aller loin pour trouver un tel lieu, et encore, nettement moins personnalisé.

Pendant un certain temps, le secteur Sainte-Marie du quartier Centre-Sud a cumulé des constats désolants sur son environnement alimentaire : omniprésence de dépanneurs et de restaurants *fast-food*, absence de fruits et légumes diversifiés, prix élevés au supermarché. Il fallait offrir plus que du dépannage alimentaire à sa population, aux familles monoparentales et aux personnes seules qui la composent. Ce sont les intervenants des organismes communautaires, du CSSS, de la Corporation de développement économique et communautaire (CDEC) et d'autres qui ont entrepris la mise en place d'un lieu convivial où l'alimentation serait rehaussée de fraîcheur, de qualité, de saveurs et de fierté, et tout ceci à un prix abordable. L'absence de ces caractéristiques façonne les inégalités de l'alimentation à Montréal, ainsi que l'ont démontré diverses études de la Direction de santé publique.

L'initiative s'est ainsi rapidement inscrite dans les orientations de la DSP de Montréal, afin de réduire les inégalités dans l'accès aux aliments santé. Ces orientations préconisent notamment l'aménagement d'espaces publics conviviaux à vocation alimentaire, le soutien aux producteurs des régions avoisinantes de Montréal, l'amélioration de commerces alimentaires intégrés à la revitalisation des quartiers,



ainsi que d'autres interventions axées sur le développement durable. Nulle surprise donc de voir une mobilisation aussi importante de divers acteurs autour du marché Frontenac.

Un espoir que ça dure dans le temps ?

Le petit marché de quartier est constitué en OBNL, avec un directeur et un conseil d'administration où siègent des citoyens ainsi que des représentants de la table de Concertation et intervention pour une garantie alimentaire (CIGAL) et de la CDEC. L'intérêt de ces partenaires à combattre la pauvreté et l'exclusion sociale, à améliorer le cadre de vie et à instaurer une offre alimentaire de qualité fait du marché un acteur important au sein du programme de Revitalisation urbaine intégrée (RUI), en cours dans le secteur Sainte-Marie depuis 2003.

Petit train va loin. Depuis le dernier mois sont apparus des plaidoyers de chroniqueurs en faveur de la multiplication de petits marchés comme nouveaux lieux d'approvisionnement.

Fait intéressant, une hausse de 65 % de l'achalandage a été enregistrée au cours de l'été 2009 en comparaison avec la saison 2008. Petit train va loin. Depuis le dernier mois sont apparus des plaidoyers de chroniqueurs en faveur de la multiplication de petits marchés comme nouveaux lieux d'approvisionnement à Montréal. Devinez qui, au cours des dernières semaines, nous a demandé plus d'information et qui sont les nouveaux adeptes de ce lieu convivial ? Les candidats à l'élection municipale, qui mettent l'accès aux aliments santé à leur programme électoral. **DS**

Le logement social, une solution pour lutter contre les inégalités, un exemple en Montérégie

par François Giguère, Comité logement social du Roussillon

Le logement social est un outil de premier ordre pour améliorer la qualité de vie de locataires de toutes origines sociale, économique et culturelle. Ainsi, lors du processus de sélection des locataires, la coopérative ou l'OBNL cherchera à trouver des personnes en besoin de logement, mais aussi des personnes qui, malgré les difficultés vécues, possèdent un potentiel humain à mettre en valeur. Le résultat est souvent un environnement dans lequel des personnes de toutes origines collaborent à la réussite de leur projet de logement social. L'Office municipal d'habitation (OMH) garantit, de son côté, un logement totalement exempt de discrimination et, en acceptant des résidents essentiellement selon leur statut économique, il fait voisiner des personnes d'origines diverses. Ainsi le logement qui serait, dans le secteur privé, limité à une finalité matérielle devient dans le secteur social un outil de socialisation, d'émancipation et de développement de nouveaux modes de vie axés sur des valeurs communautaires. Le logement social est surtout une façon de garantir le droit à un logement accessible financièrement et de qualité.

Comité de logement social du Roussillon

Sur la Rive-Sud de Montréal et dans la majeure partie de la Montérégie, les besoins de logements sociaux sont immenses. Contrairement au stéréotype, les demandeurs de logements sociaux ne sont pas d'une seule origine (assistés sociaux, monoparentaux, sans éducation et sans avenir); les histoires des personnes qui sont en besoin de logements sociaux sont en fait très variées. Souvent sans emploi, mais aussi travaillant à petit salaire, souvent monoparentales mais également jeunes couples commençants dans la vie, souvent sans éducation post secondaire, mais aussi ayant déjà dirigé commerce et entreprise

ou ayant eu une carrière professionnelle, les requérants de logements sociaux proviennent de toutes sortes de milieux. Au comité logement, nous voyons souvent des personnes issues de la classe moyenne qui n'auraient jamais cru que la maladie, la perte d'emploi ou la fin de leur couple signifierait une dégringolade telle qu'elles se retrouveraient en compétition pour obtenir un logement social. Depuis sa fondation il y a trente ans, notre comité a contribué à doubler le nombre de logements sociaux à Châteauguay. Les logements sociaux représentent maintenant 20 % du parc de logements locatifs. Plus récemment, il a réussi à développer des projets dans plusieurs petites municipalités qui n'avaient jamais fait de logement social.

Une histoire

Rien ne prédestinait Andrée McDonald, directrice de marketing connaissant un succès professionnel certain, à devenir locataire d'Habitation Solidarité, un OBNL de Châteauguay. C'est la maladie qui l'aura décidé. Aujourd'hui, bénévole très occupée, elle ne regrette rien de son ancienne vie. Dans Habitation Solidarité, elle a développé des rapports avec des retraités à petits revenus, des personnes handicapées, des salariés et des familles monoparentales. Des liens se sont formés pour s'occuper des opérations du projet de logement, mais ces rapports formels se sont souvent transformés en amitié ou au moins en entraide. Dans ce groupe la mixité sociale, concept un peu galvaudé qui souvent ne veut rien dire, signifie que les forces de 32 ménages locataires sont mises en commun pour créer un environnement sain, bien géré et où les locataires ont le contrôle. 

Plus d'informations: www.frapru.qc.ca

Réduire les inégalités sociales par la bouffe

par Sébastien Lanouette, Bonne Boîte Bonne Bouffe

Même dans notre système de santé gratuit et accessible à tous et à toutes, il demeure que nous y vivons des inégalités. Le faible revenu de plusieurs ne les autorise pas à s'offrir une alimentation saine qui leur permettrait de jouir d'une meilleure santé et ainsi d'augmenter leur revenu. Bref, un cercle vicieux. Il faut briser ce cercle et nous croyons qu'en augmentant l'accès aux fruits et aux légumes frais, nous allons y arriver. Le programme *Bonne Boîte Bonne Bouffe* (BBBB) de Moisson Montréal est un programme qui cherche à réduire les inégalités sociales en augmentant l'accès aux fruits et légumes frais pour les personnes à faible revenu en particulier et pour la population montréalaise en général. Nous le savons, une alimentation riche en fruits et légumes est essentielle pour la santé. Malheureusement cette réalité est souvent négligée, soit par manque de revenu permettant d'avoir accès aux fruits et légumes, soit par manque de temps permettant de bien s'en préoccuper.

Le programme fonctionne comme un groupe d'achat. Plus il y a de gens commandant des boîtes, plus il est possible de réduire le prix

des articles et d'en augmenter la quantité. Avec des bénévoles, nous prenons les produits et préparons nos boîtes en trois formats: une petite qui convient pour une personne seule, une moyenne qui fait bien pour un couple, et une grande, idéale pour une famille, le tout pour une durée d'une semaine. Nous faisons la livraison des boîtes à des points de chute déterminés, dans différents secteurs de la ville. Ces points de chute regroupant les gens par territoire d'habitation plutôt que par statut social, nous assistons à une mixité sociale qui, elle aussi, contribue à réduire les inégalités sociales.

Quand on sait que manger les portions recommandées de fruits et légumes permet de lutter contre le cancer, les maladies du cœur, la grippe, etc., alors il est primordial et essentiel de s'assurer que chacun puisse y avoir accès. Nous savons que la lutte contre les inégalités sociales en est une de longue haleine; cependant, avec l'appui de Moisson Montréal et son implication dans le développement de ce programme, nous croyons parvenir à faire une différence. Chaque fruit mangé, chaque légume cuisiné sert à gagner du terrain. 





Les Premiers quartiers de Trois-Rivières

La société immobilière communautaire

par Marie-Pierre Leblanc,
Démarche des premiers quartiers de Trois-Rivières

— La *Société immobilière communautaire des premiers quartiers* (SICPQ) est un projet porté par la *Démarche des premiers quartiers de Trois-Rivières* depuis 2006. Ce projet novateur vise à agir directement sur la problématique du logement en permettant à des locataires, qui n'ont pas la mise de fonds nécessaire pour acquérir une propriété, de pouvoir le faire tout en étant soutenu dans leurs démarches.

La société immobilière vise donc à améliorer le cadre bâti des quartiers tout en misant sur le fait que l'accès à la propriété contribue au renforcement du sentiment d'appartenance des résidents et à l'amélioration de leur qualité de vie. Par ailleurs, ce projet s'inscrit dans un processus de revitalisation sociale et économique des premiers quartiers et vise à favoriser la venue de nouvelles familles dans ces quartiers.

Comment ça fonctionne ?

Les démarches pour acquérir une propriété peuvent parfois paraître complexes, c'est pourquoi la SICPQ offre un accompagnement personnalisé aux gens, et ce, durant tout le processus d'achat jusqu'à ce que leur dossier soit traité par le partenaire principal dans le projet, soit la Caisse Desjardins Laviolette.

Après une première rencontre, les gens sont informés de l'ensemble du processus d'achat. Ils peuvent donc déterminer en connaissance de cause s'ils souhaitent et s'ils peuvent se lancer dans cette aventure. Si c'est le cas, ils sont ensuite accompagnés dans leurs démarches jusqu'au dépôt de la demande d'hypothèque à la Caisse.

En cas de besoin, il est possible d'obtenir de l'aide pour la préparation du dossier qui sera présenté à la Caisse, notamment pour tous les papiers que les gens doivent avoir en main lors du dépôt de la demande. Nous pouvons aussi recommander les gens qui le

La société immobilière vise donc à améliorer le cadre bâti des quartiers tout en misant sur le fait que l'accès à la propriété contribue au renforcement du sentiment d'appartenance des résidents et à l'amélioration de leur qualité de vie.

souhaitent au Centre d'intervention budgétaire, afin qu'ils puissent recevoir de l'aide pour faire leur budget.

Afin de s'assurer de faire un achat éclairé (qualité et valeur de la maison) et de faciliter l'accès à la propriété, les partenaires s'engagent aussi financièrement : l'inspection est payée par la SICPQ et la Caisse Desjardins Laviolette absorbe le coût de l'évaluation et de la mise de fonds.

Cependant, certains critères s'appliquent pour pouvoir bénéficier de ce soutien. Entre autres, il faut avoir un revenu régulier, avoir un bon crédit et être locataire ; de plus, l'immeuble doit être situé dans les premiers quartiers et il faut aussi s'assurer que les acheteurs potentiels seront en mesure de répondre de leur paiement mensuel.

La SICPQ permet donc à des individus aux revenus modérés d'accéder à la propriété, tout en augmentant le nombre d'immeubles appartenant à des propriétaires occupants dans les premiers quartiers de Trois-Rivières. Cela permet de réduire les inégalités sociales tout en revitalisant les quartiers investis. Depuis ses débuts, la société immobilière a d'ailleurs aidé plus de 20 ménages à réaliser leur rêve de devenir propriétaire. **DS**

Blessés de la route, des inégalités qui s'expliquent...

par Patrick Morency, Direction de santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

Sur l'île de Montréal, chaque année environ 1000 piétons et 1000 cyclistes sont blessés sur les routes et requièrent une intervention ambulancière. Comme pour la plupart des problèmes de santé, la répartition des blessés de la route suit celle de la pauvreté, ce qui est connu depuis longtemps. Par exemple, à Montréal, le nombre moyen de jeunes blessés aux intersections est beaucoup plus élevé dans les quartiers pauvres (figure 1).

Fondamentalement, les dommages matériels et les traumatismes routiers sont causés par le transfert d'énergie du véhicule en mouvement aux objets et aux personnes. La probabilité de survenue d'un accident est directement liée au volume d'exposition et cette relation se vérifie à divers niveaux: autant pour les conducteurs (nombre de kilomètres parcourus) que pour les intersections (volume de trafic), les quartiers (nombre de véhicules-kilomètres) ou les pays. À Montréal, selon les estimations de circulation obtenues par les grandes enquêtes origine-destination, la densité du trafic est beaucoup plus élevée dans les quartiers pauvres. Dans les secteurs de recensements (SR) les plus pauvres, le débit médian aux intersections est trois fois plus élevé que dans les SR les plus riches. Dans les quartiers pauvres, il y a davantage d'intersections à débit de trafic élevé (plus de 7375 véhicules/jour, 5e quintile de trafic) et d'artères (figure 1). Il est à noter que les aménagements des « artères » sont adaptés au fort volume de trafic. Ainsi, aux intersections constituées d'« artères », le passage piéton le plus court est en moyenne de 17,8 m, soit 6 mètres de plus qu'aux intersections constituées de rues considérées comme « locales » par les gestionnaires du réseau routier.

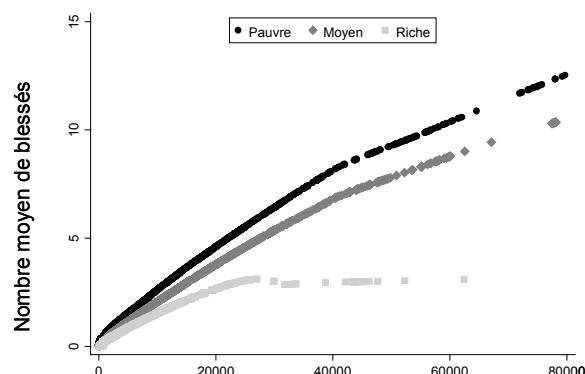
Aux intersections, le nombre de blessés augmente généralement avec le volume de trafic. Cependant, il est possible d'atténuer ce risque par des mesures d'apaisement de la circulation, dont l'efficacité est démontrée depuis plus de 40 ans. La figure 2 illustre la variation du risque posé par le trafic entre différents arrondissements montréalais. Cette figure inclut les piétons, les cyclistes et les occupants de véhicules à moteur blessés sur l'île de Montréal entre 1999 et 2003. Dans les arrondissements les plus riches, tel que Westmount et Outremont, qui sont reconnus pour l'implantation plus systématique de ces mesures de « *traffic calming* », le risque posé par le trafic est plus faible. L'effet de « l'arrondissement » a été confirmé par une analyse multiniveau multivariée, tant pour les piétons que pour les cyclistes et les passagers de véhicules à moteur. Pour les piétons et les cyclistes, le volume de marche ou de vélo par les résidents du secteur a été pris en compte.

Les données montréalaises sont conformes au modèle conceptuel général décrivant les inégalités dans les traumatismes routiers. Primo, les personnes habitant dans les quartiers pauvres sont plus exposées au trafic. Secundo, à exposition égale, le risque y est plus élevé. Enfin, les populations des quartiers les plus pauvres ont moins accès aux solutions. Pourtant, lorsque les aménagements sécuritaires sont implantés en fonction de la localisation du problème, par conséquent dans les quartiers les plus touchés, le ratio de blessures entre les quartiers riches et pauvres s'atténue.

Le fardeau des piétons et des cyclistes blessés en milieu urbain résulte directement de la priorité accordée à l'automobile dans nos villes. La gestion, l'entretien et le développement du réseau routier sont sous le contrôle des administrations publiques (ministère des

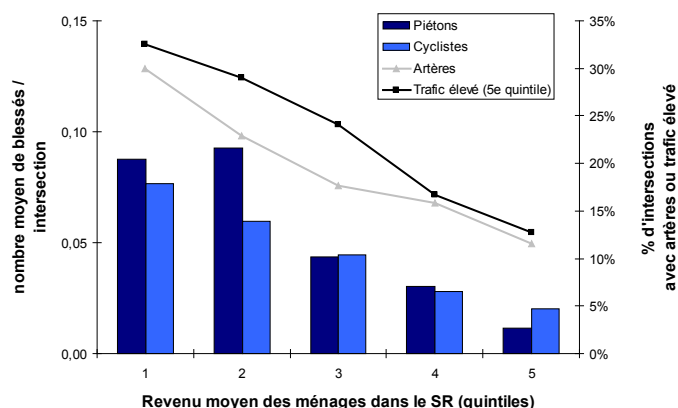
Transports, villes). Aujourd'hui, d'autres villes et pays choisissent de réduire les volumes de circulation automobile en milieu urbain, pour accorder la priorité à des modes de transport plus efficaces et plus sécuritaires. Ces stratégies environnementales – réduction de l'exposition et aménagements protecteurs – peuvent réduire le fardeau des problèmes de santé liés aux transports tout en réduisant les inégalités observées. 

FIGURE 1 : Nombre moyen de blessés (< 18 ans) aux intersections, selon le niveau socio-économique du secteur (île de Montréal, 1999-2003)*



* Sources : Recensement 2001 ; Réseau routier montréalais ; Urgences-santé 1999-2003

FIGURE 2 : Nombre de blessés de la route selon le volume de trafic à l'intersection et le niveau de richesse dans l'arrondissement (île de Montréal, 1999-2003)*



* n = 17770 intersections; 27 arrondissements regroupés en terciles selon le revenu moyen des ménages.

Sources : Recensement 2001; Enquête origine-destination 1998; U

De l'usage de pratiques scolaires éprouvées en milieu défavorisé

par Angèle-Anne Brouillette, comité de rédaction

— L'école de quartier, celle du village, l'école changement ou refuge... L'institution scolaire, au centre de la vie des enfants, est le noyau de la lutte pour la réduction des inégalités sociales. Un professeur qui enseigne à de futurs pairs a bien voulu nous rencontrer afin d'aborder ce qui, à son avis, est au cœur de sa pratique: la mission égalitaire de l'école. Rencontre avec Marc-André Deniger, professeur à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal.

Miser sur l'hétérogénéité

D'entrée de jeu, Marc-André Deniger balise le chemin qu'il reste à parcourir pour combler les écarts à l'école: «Les gens qui n'avaient pas accès jadis (NDLR: avant la Révolution tranquille) sont ceux qui échouent maintenant». Et quand on sait l'apport de la réussite scolaire dans le décrochage, le choix professionnel et la situation socioéconomique ultérieure, on comprend l'urgence d'utiliser des pratiques éprouvées: l'hétérogénéité des classes et des écoles, des méthodes pédagogiques variées et différenciées et des formations pertinentes pour le personnel.

Pourtant, cela ne va pas de soi. «Il y a des pressions énormes pour que les groupes soient homogènes, et ce, de la part d'enseignants débordés, de directeurs qui préfèrent avoir les vingt tannants dans la même classe, et de parents excédés que leur Petit Mozart côtoie des enfants plus lents. Nous les comprenons, mais nous savons que les enfants qui éprouvent des difficultés gagnent deux fois plus que ce que les meilleurs perdent lorsque les classes et les écoles sont hétérogènes.»

Se concentrer sur les acquis de base

Les enfants n'ont pas tous accès à un capital social et culturel valorisé par l'école. Selon monsieur Deniger, il faut combler ces écarts dès le plus jeune âge. Faut-il amener les enfants à acquérir un bagage de connaissances communes ou privilégier des modes d'apprentissage par étapes stratégiques? «Il faut intéresser les jeunes en bas âge, à la lecture par exemple, en accrochant les wagons un à un et en leur suggérant des lectures qui correspondent à leur monde réel. Ensuite, on les amènera ailleurs. L'école doit parler de la culture d'origine de l'enfant. D'ailleurs, c'est ce que font les écoles qui réussissent. Malheureusement, depuis des décennies, c'est l'idéologie basée sur le déficit de l'enfant qui occupe le haut du pavé. C'est l'adaptation de l'individu qui domine.» En d'autres termes, les problèmes sont individuels et proviennent des enfants; ils ne sont pas attribuables à un milieu scolaire déficient ou à un enjeu sociétal généralisé.

Contrer les effets des pairs et l'étiquetage

La relation entre l'enfant et les adultes de l'école est importante. En milieu défavorisé, une classe qui va bien est celle dont les enseignantes et les enseignants sont bien préparés, où les objectifs sont clairs, et où il existe une diversité d'approches pédagogiques. «Il y a un jeu d'attente de performance entre un maître et son groupe. Le maître va ajuster ses exigences selon la perception qu'il a de ses élèves. C'est là que se jouent les *peer effects* et le *labelling*». Qu'est-ce que ces effets



nous apprennent sur la réussite? Si les enfants d'une même classe sont d'égal niveau, ils ont tendance à s'influencer vers le bas au plan de la performance scolaire. Quant à l'étiquetage, c'est ce que projette l'enseignant sur l'élève en entretenant sa réputation. Ces deux effets sont essentiels à la compréhension des mécanismes qui ont cours et qui ont de l'importance en classe. Ils sont d'autant plus importants que leur influence est plus marquée chez les enfants faibles. Il faut contrer ces effets. «Le principe inculqué aux éducateurs que l'on forme, c'est celui de l'éducabilité de tous les enfants. Ce n'est pas vrai que tu nais performant à l'école; c'est très lié aux professeurs que tu croises sur ton chemin.»

Évaluer et adapter la pédagogie

Un progrès certain a été accompli au chapitre de l'évaluation des apprentissages des élèves, en partie grâce au transfert des connaissances de jeunes enseignantes et enseignants à leurs aînés. Ces derniers apprennent de leurs jeunes pairs «l'*assessment*», c'est-à-dire des moyens d'évaluer les élèves, non pour les sanctionner, mais pour leur permettre d'apprendre et de cheminer, en d'autres termes «l'utilisation de l'évaluation pour mobiliser l'élève dans l'apprentissage».

Il reste cependant du chemin à parcourir en matière de formation des maîtres qui est, selon monsieur Deniger, déficiente quant à la connaissance des aspects sociaux. Il y a du travail à faire pour préparer l'émergence d'une pédagogie qui s'adapte au milieu dans lequel elle se trouve. «S'adapter à différents rythmes d'apprentissage ne fait pas l'unanimité chez les enseignants actuels ou futurs. Il y a encore beaucoup de professeurs normatifs qui croient que le problème vient des élèves. Un bon professionnel sait qu'il fait partie à la fois du problème et de la solution.» Derrière les problèmes de comportement (l'attitude), il y a souvent des troubles d'apprentissage (l'aptitude) et c'est en connaissant et en reconnaissant ces derniers que le personnel enseignant peut intervenir précocement.

Le poids du social

En demande-t-on trop à l'école? Bien que responsable à 30 % de la réussite scolaire, il reste que l'apport du social est déterminant. «Les éducateurs ne peuvent pas régler les questions de politiques sociales déficientes, les problèmes d'emploi ou de mauvaise distribution de la richesse dans la société; ces domaines relèvent des politiques fiscales et sociales. Mais nous, de notre côté, on peut améliorer la capacité de l'école à réduire son caractère sélectif», conclut Marc-André Deniger. 

Travailleur pauvre et pauvreté en emploi. Quelles stratégies d'intervention?

par Pierre-Joseph Ulysse

Que ce soit au Québec, au Canada ou dans d'autres sociétés occidentales, on a observé au cours des deux dernières décennies une tendance à la diminution du taux de la pauvreté générale et la tendance inverse, à la hausse, chez les salariés. Contrairement aux années 1970 et 1980, le problème principal actuel n'est plus la dépendance à l'aide sociale, mais le fait d'être pauvre malgré l'occupation d'un emploi rémunéré (Jenson 2004). Il y a aujourd'hui plus de pauvres en emploi que de chômeurs pauvres, fait observé Maruani (2003 : 3) en référence au cas français. Cette nouvelle forme de pauvreté touche en particulier les personnes peu scolarisées, les femmes monoparentales, les jeunes travailleurs, les nouveaux immigrants et les Autochtones. Les travailleurs pauvres se trouvent dans des emplois peu qualifiés et peu syndiqués, dans des secteurs comme la restauration, les hôtels, la vente au détail, l'agriculture, la construction et les services à la personne, où les conditions de travail sont nettement moins favorables que celles reconnues à d'autres groupes.

Deux études réalisées pour le compte de la Conférence régionale des élus de Montréal (CRÉ) mentionnent que plus de 40 % des personnes en emploi à Montréal ne disposent pas d'un salaire annuel équivalent à 20 000 \$, c'est-à-dire se trouvent en dessous du seuil de faible revenu avant impôt, tel que fixé par Statistique Canada (Ulysse et coll. 2006-2007). Malgré leur statut de travailleur, 171 315 personnes et leurs familles y vivent sous le seuil de faible revenu. La majorité des immigrants récents et des minorités visibles se trouvent, en dépit de leur niveau de formation plus élevé, dans des emplois à bas salaire (moins de 20 000 \$ par année).

Pour un modèle d'intervention intégrée

À ma connaissance, il n'existe pas encore de modèle d'intervention intégrée concernant la pauvreté en emploi. Le phénomène de la pauvreté en emploi et du travailleur n'est pas encore traité comme résultant d'un problème structurel, mais plutôt comme de processus susceptibles de disparaître avec le retour de la croissance économique et de la réinsertion des individus en emploi.

Une recherche faite pour la CRÉ de Montréal retient plusieurs pistes d'intervention et de solution mettant en interface l'État, les syndicats, les patrons et les organismes de la société civile (Ulysse, Bamogo et Nombré 2006-2007). Il s'agit entre autres 1) de travailler à l'information et à la sensibilisation des principaux acteurs aux impacts de la pauvreté en emploi; 2) de mettre sur pied un système contributif de banques d'avantages sociaux, financé conjointement par l'État, l'employeur et l'employé et destiné aux travailleurs précaires et à faible revenu; 3) de créer un service solidaire de placement cogéré par les syndicats et les organismes en employabilité; 4) et, finalement, de mettre sur pied des incubateurs de formation. Ces derniers fonctionneront sur une base d'adhésion totalement volontaire, mais surtout auront l'avantage d'offrir des contenus de formation et des horaires adaptés aux besoins des travailleurs, c'est-à-dire à ceux qui sont déjà en emploi précaire ou mal rémunéré, d'où la distinction avec ce qu'offrent Emploi Québec et les autres programmes gouvernementaux. Ceci permettra d'atténuer l'impact du fait mentionné dans différentes études, c'est-à-dire que les programmes de formation ne sont en grande majorité accessibles qu'aux personnes scolarisées et déjà bien positionnées sur le marché du travail.

La mise en place d'un modèle d'intervention intégrée supposerait aussi de prendre les moyens requis pour sensibiliser adéquatement les différents acteurs et les travailleurs pauvres eux-mêmes aux principaux impacts de la pauvreté en emploi. Ces activités porteraient sur les dynamiques conduisant à la pauvreté en emploi, sur ce qui distingue et réunit en même temps la pauvreté en emploi et la pauvreté hors emploi, ainsi que sur les enjeux économiques, sociaux, culturels et politiques.

Il apparaît important de mettre en place des politiques qui procurent aux gens des ressources au moment où ils font face à des incertitudes sur le marché de l'emploi. Martin Hirsch (2006) va encore plus loin dans la suggestion que la lutte contre la pauvreté et la pauvreté en emploi nécessite l'adoption de politiques sociales du même ordre que la politique économique. Ce n'est pas « à coups d'allocations ou de revenus de remplacement » qu'on parviendra à la solution, mais par « la formation, l'organisation du marché du travail et l'adaptation des services publics aux besoins des plus faibles – depuis la garde des enfants jusqu'à la prévention sanitaire en passant par l'accès au crédit –, et la conduite d'une politique de logement anticipant les besoins nouveaux liés aux évolutions sociodémographiques » (Hirsch 2006 : 81-82). Les transferts sociaux, même élevés, ne contribueront à réduire les inégalités que dans la mesure où ils sont intégrés dans une politique fiscale redistributive (*id.* : 82), et que les régulations du marché du travail sont articulées aux régimes de protection sociale (Lefresne 2008:12). Il importe surtout de passer des politiques sociales réparatrices et compensatrices à une logique d'investissement social permettant de « prévenir, soutenir, armer les individus et non pas à laisser fonctionner le marché, puis à indemniser les perdants » (Esping-Andersen et Palier 2008 : 12-13).

Concluons en disant que la lutte efficace contre la pauvreté en emploi et le phénomène du « travailleur pauvre » ne se limite pas à rendre le travail payant ou rémunérateur. Elle exige plutôt que les programmes de crédits d'impôt et des prestations fiscales soient mieux articulés à d'autres arrangements institutionnels tels que la question des garderies ou à d'autres programmes de soutien du revenu tels que l'assurance-emploi, l'indemnisation des accidents du travail et le Régime de pensions du Canada. Une stratégie bien conçue doit non seulement accroître l'emploi et les gains, mais devenir un vrai antidote contre la pauvreté hors emploi et contre la pauvreté en emploi. 

Esping-Andersen, Gøsta, et Bruno Palier (2008). *Trois leçons sur l'État-providence*, Seuil

Hirsch, Martin (2006). "Les formes modernes de la pauvreté", dans *La nouvelle critique sociale*. Éditions du Seuil, coll. La république des idées, mai, pp. 71-87

Jenson, Jane (2004). *Les nouveaux risques sociaux au Canada : des orientations pour une nouvelle architecture sociale*. Rapport de recherche des RCRPP No F43. Ottawa, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques

Maruani, Margaret (2003). « Les *working poor* version française », dans *Problèmes économiques*, 2833 : 1-10



Grande Bibliothèque, petits écarts

par Angèle-Anne Brouillette, comité de rédaction

Les bibliothèques publiques ont les racines courtes au Québec (Lajeunesse 2004; Baillargeon 2007), le territoire n'ayant pas participé au mouvement des « *public libraries* » qui les a multipliées aux États-Unis, au Canada anglais et dans certains pays européens dès le 19^e siècle. Les contextes religieux et historique expliquent ceci et cela. Deux moments charnières permettront pourtant leur percée : la Révolution tranquille, et ce qu'on appellera le Plan Vaugois au début des années 1980. Une certaine stagnation suivit pourtant, et ce, jusqu'à l'ouverture de la Grande Bibliothèque du Québec en 2004, qui changea tout le portrait. Succès de fréquentation avec ses trois-millions de visites seulement pour 2009, la Grande Bibliothèque du Québec constitue un formidable outil de démocratisation et de transmission de la culture québécoise et mondiale, participant ainsi à la lutte contre les inégalités sociales. Or, il s'agit là de la pointe de l'iceberg d'un vaste réseau, ce que nous expliquent le nouveau président-directeur général, Guy Berthiaume et Danielle Chagnon, directrice de la référence et du prêt de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ).

Tout le Québec

D'entrée de jeu, Guy Berthiaume affirme : « Même si la Grande Bibliothèque est située au coin des rues Berri et Maisonneuve à Montréal, c'est l'ensemble du Québec qui paie pour nous. Les services sont donc rendus à cette échelle ». Outre la Grande Bibliothèque, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) est constituée de la Bibliothèque nationale qui a pour vocation la conservation des livres, et des Archives nationales du Québec, présentes à travers ses satellites dans neuf grandes villes. « Ce réseau offre une démocratisation de notre mémoire collective. Cette volonté de démocratisation est aussi

à l'origine du choix du site; la bibliothèque est bâtie sur la plaque tournante du métro à Montréal, en face de la gare d'autobus. C'est le point culminant de toute la circulation à Montréal. Choisir ce site a été un coup de génie ! » Avis aux sceptiques : il faut s'y rendre dès l'ouverture de la bibliothèque, à 10 heures le mardi matin, pour comprendre que l'engouement n'a rien à envier à celui entourant la tenue d'un concert rock ! Et quel public hétérogène !

Clientèles spécifiques

Selon Gérald Grandmont (2004), « l'accès aux livres est une clef stratégique pour maîtriser certains savoirs qui sont primordiaux pour l'employabilité et la qualité de vie économique ». La Grande Bibliothèque joue un rôle fondamental dans ce contexte. « Si on ne donne pas accès à la lecture, on crée des catégories de citoyens. D'être cet endroit où on peut venir lire et écouter de la musique, ça permet aux gens d'accéder à leur culture », croit Guy Berthiaume.

Danielle Chagnon ajoute que le projet Grande Bibliothèque, à l'origine, prévoyait déjà des services particuliers pour trois clientèles : les personnes handicapées, les nouveaux arrivants, et les personnes en recherche d'emploi. Effectivement, le bâtiment a été conçu afin d'en permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite. Il y a aussi un service d'audiolivres disponible partout au Québec. Des ententes avec le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles sont prévues pour offrir certains services d'accueil aux nouveaux arrivants. La bibliothèque devient ainsi la porte d'entrée culturelle pour les néo-Québécois et Québécoises. Même chose avec les personnes en recherche d'emploi qui bénéficient de services à des heures qui ne sont pas couvertes par les centres locaux d'emploi.

Liens avec la communauté, transfert et partage de services

Des travaux sont réalisés avec les milieux éducatifs et ceux de l'alphabétisation, la Grande Bibliothèque constituant une interface de choix pour les nouveaux apprenants et l'école. Les demandes sont grandes et certaines personnes trouvent le lieu intimidant. Convivialité est donc le mot d'ordre; on forme des personnes multiplicatrices qui font le lien entre la Bibliothèque et les personnes en apprentissage, confie Danielle Chagnon.

Est-ce que la bibliothèque devrait s'engager encore plus auprès de la communauté? « Oui, mais construire un empire pharaonique tentaculaire, ce n'est pas l'objectif », répond Guy Berthiaume. Un exemple? La très grande popularité des camps littéraires estivaux destinés aux enfants. « Nous sommes à la limite de notre système, nous devons tirer au sort. Ce que nous voulons faire maintenant, c'est documenter notre modèle, l'offrir par le Web afin que les bibliothèques publiques du Québec puissent à leur tour le reprendre et se l'approprier. »

Multiplication de l'offre

Sachant que la fréquentation des bibliothèques publiques est l'une des plus faibles en Amérique du Nord, autour de 33 % au Québec, contre plus de 80 % dans plusieurs villes anglosaxonnes, peut-on espérer que le succès de la Grande Bibliothèque ait des retombées? Selon Guy Berthiaume, il y a un effet d'entraînement chez les maires et les mairesses d'autres villes au Québec, qui souhaitent aussi

leur « grande bibliothèque », c'est-à-dire un établissement multi-service arriant diffusion du livre et centre culturel. « Les villes vont se développer autour de l'industrie de la culture et du savoir. Tant que les bibliothèques publiques demeureront conçues simplement comme des réceptacles de livres, et qu'on n'aura pas fait le lien avec les enjeux de démocratisation et de leur rôle dans l'économie du savoir, les villes n'investiront pas suffisamment dans leur bibliothèque. »

Forte de ses approches centrées sur l'universalité d'accès, le transfert et le partage des services, la Grande Bibliothèque permet de confirmer le rôle essentiel du patrimoine et de la culture dans la réduction des inégalités sociales tout en inspirant d'autres villes québécoises. Un exemple de plus que lorsqu'on investit dans le patrimoine culturel, divers intérêts peuvent se conjuguer. 

Baillargeon, Jean-Paul (2007). *Plaidoyer pour une bibliothèque publique culturelle*. Montréal: ASTED

Grandmont, Gérald dans Jean-Paul Baillargeon (2004). *Bibliothèques publiques et transmission de la culture à l'orée du XXI^e siècle*. Québec: IQRC, Montréal: ASTED

Lajeunesse, Marcel (2004). *Lecture publique et culture au Québec, XIX^e et XX^e siècles*. Ste-Foy: Presses de l'Université du Québec

La durabilité sociale comme stratégie pour contrer la ségrégation socio-spatiale dans l'aire métropolitaine de Monterrey, au Mexique

par Carlos Aparicio, Universidad Autónoma de Nuevo León

Les structures urbaines latino-américaines actuelles favorisent la ségrégation sociale de l'espace. Dans l'aire métropolitaine de Monterrey, au Mexique, la durabilité sociale peut freiner cette ségrégation. Dans une ville dont la croissance a causé la rupture des tissus urbains et sociaux, plusieurs communautés présentent une forte identité sociale et symbolique. Cette identité permet de tracer la route vers la durabilité sociale¹.

En 1596, une rivière sépare les fondateurs de Monterrey des indigènes qui les accompagnent pour bâtir la ville. En 1848, la nouvelle frontière internationale placera Monterrey à 200 kilomètres des États-Unis. De 1890 à 1940, la ségrégation est présente dans les quartiers ouvriers au nord du centre-ville. De 1940 aux années 1980, les classes privilégiées abandonnent le centre-ville, tandis que les entreprises bâtissent des quartiers pour leurs travailleurs, en provoquant la conurbation de neuf municipalités. Aujourd'hui, certains groupes accèdent aux avantages de la mondialisation, tandis que d'autres sont marginalisés, au détriment d'une fragmentation socioterritoriale marquée par l'apparition de quartiers clôturés.

Cependant, dans toute l'aire métropolitaine il y a des quartiers dont les habitants partagent une identité commune, tels que *la Colonia*

Independencia ou *el Barrio de la Luz*, ou partagent un même lieu d'origine, comme *San Luisito* ou *Tampiquito*². Historiquement, les *Regio-montanos*, nom reçu par les habitants de Monterrey, se sont entraidés à l'occasion de crises, par exemple lors des inondations de 1909 et de 1988. Monterrey a aussi aidé les sinistrés du tremblement de terre de Mexico en 1985 et ceux des inondations au Tabasco³, en 2007.

La route vers la durabilité sociale implique l'adoption de stratégies de gestion respectueuses des groupes sociaux consolidés, indépendamment de leur niveau de richesse.

La route vers la durabilité sociale suppose l'adoption de stratégies de gestion respectueuses des groupes sociaux consolidés, indépendamment de leur niveau de richesse. Une forte identité sociale comprend un réseau d'interactions sociales informelles, ainsi qu'un sentiment d'attachement au lieu, car l'espace est l'élément agglutinant d'une collectivité. L'identité sociale urbaine inclut des dimensions historiques, sociospatiales, psychosociales, culturelles, idéologiques 

ainsi qu'imaginaires. En plus de l'identité sociale et symbolique, le développement urbain durable suppose une façon particulière d'organiser l'espace et les relations sociales dans la ville. Ainsi, « *chaque environnement urbain adoptera le concept de développement durable adéquat à la réalité spécifique du contexte* »¹.

Pendant plus de 400 ans, les habitants de Monterrey ont fait preuve de solidarité entre eux. Voilà pourquoi, en route vers la durabilité sociale, je suis d'avis qu'il faut stimuler la participation citoyenne dans la façon de bâtir la deuxième ville en importance du Mexique. **Ds**

1. Ensemble de mécanismes qui permettent de créer une structure pour organiser de manière équitable l'espace ainsi que les relations sociales dans un groupe, en considérant les phénomènes d'identité sociale et symbolique.

2. « *Petit Saint-Louis* » et « *Petit Tampico* », quartiers bâtis par des gens en provenance des villes de San Luís Potosí et de Tampico.

3. Nom d'un état du sud du Mexique.

4. POL, Enric; GUARDIA, Joan; VALERA, Sergi; WIESENFELD, Esther et David UZZEL (2000). "Cohesión e identificación en la construcción de la identidad social: la relación entre ciudad, identidad y sostenibilidad" dans *Revista Universidad de Guadalajara / Dossier: Identidad urbana*, número 19, ISSN: 1405-8588, www.cge.udg.mx/revistaudg/rug19/articulo4.html



Des femmes de Monterrey au Mexique

À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité

Une politique gouvernementale pour accroître la participation sociale des personnes handicapées

par Michael Watkins, Comité de rédaction

Les sociétés en évolution doivent, à un moment ou l'autre, faire le point sur leur situation, en vue de procéder aux ajustements qui leur permettront de se donner une nouvelle impulsion. C'est justement ce qu'a fait l'Assemblée nationale du Québec, le 15 décembre 2004, en adoptant la Loi modifiant la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées et d'autres dispositions législatives, avec la volonté de responsabiliser davantage l'ensemble des acteurs publics et privés.

Parmi les dispositions transitoires de cette loi figurait la responsabilité confiée à l'Office des personnes handicapées du Québec (l'Office) d'actualiser la politique gouvernementale à l'égard des personnes handicapées, en vigueur depuis 25 ans¹. C'est donc pour répondre à cette « commande » qu'au cours de 2006 et 2007, l'Office a mené une vaste opération de recherche, de concertation et de consultation. Cette démarche a conduit au dépôt, le 17 décembre 2007, de la proposition de politique À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité. À partir de cette proposition, le Conseil des ministres adoptait, le 4 juin 2009, la première politique gouvernementale intersectorielle destinée à accroître la participation sociale des personnes handicapées.

Par l'adoption de cette politique interpellant les ministères et les organismes, le gouvernement a exprimé sa volonté de reconnaître *de*

facto aux personnes handicapées l'égalité qui leur est déjà reconnue de droit, en leur offrant les conditions pour qu'elles puissent l'exercer et, lorsque nécessaire, en les protégeant si elles se trouvent en situation de vulnérabilité.

La politique vient appuyer la mise en œuvre de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale² (la Loi) qui, quant à elle, responsabilise les ministères, les organismes et les municipalités, qu'elle oblige à produire des plans d'action annuels identifiant les obstacles à la participation sociale des personnes handicapées dans leurs milieux respectifs et les moyens d'y remédier. Par certaines de ses caractéristiques, notamment par son intersectorialité, par les engagements formels de ses acteurs et par la responsabilisation des municipalités, À part entière doit certainement être prise en compte dans une perspective élargie de développement social.

La portée de la politique

La consultation ayant mené au dépôt de la politique s'est étalée sur une période de deux ans, mettant à contribution des partenaires aux plans national, régional et local. Tous les milieux ont été interpellés : ministères et organismes, personnes handicapées et associations les représentant, agences de la santé et municipalités. Entre autres outils d'évaluation produits au terme de cette consultation, des avis, faisant état des obstacles à la participation sociale des personnes handicapées, ont été constitués pour chaque région, ce qui a contribué à jeter des bases solides pour la politique.

1. La politique d'ensemble À part... égale servait de référence pour l'action gouvernementale depuis 1984. Ces orientations avaient été adoptées par le gouvernement en 1985.

2. Après l'adoption de la Loi modifiant la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées et d'autres dispositions législatives et sa sanction, c'est le nom que le législateur a donné à la Loi afin de camper clairement sa finalité.

La politique se veut un cadre de référence pour l'action, lequel tient compte de toutes les personnes handicapées, sans égard à leur sexe, à leur âge, à leur déficience, à leur incapacité ou à leur lieu de résidence. Comme toute politique qui s'inscrit dans une perspective de développement social, À part entière établit des priorités d'intervention de nature intersectorielle. Elle identifie, pour les dix années à venir, les changements souhaités dans la vie des personnes handicapées et précise un ensemble de résultats attendus qui visent l'amélioration de leurs conditions de vie, la réponse complète à leurs besoins essentiels et la parité avec les autres citoyens dans l'exercice de leurs rôles sociaux.

De fait, la politique identifie trois grands défis pour la société québécoise. Le premier, celui d'une société inclusive, vise à ce que soient pris en compte les besoins des personnes handicapées et de leur famille dès l'étape de conception de toute intervention sur l'environnement physique et social. Compte tenu des ressources limitées de l'État et de l'augmentation prévue du nombre de personnes handicapées liée au vieillissement de la population, ce défi veut nous amener à prévenir plutôt qu'à devoir adapter par la suite, avec les coûts additionnels que cela engendre. En optant pour l'accessibilité universelle, le Québec se dotera d'un cadre bâti plus sécuritaire, répondant ainsi, entre autres, aux besoins d'une population plus âgée. Il en va de même du transport collectif qui, s'il devient plus accessible, pourra répondre aux besoins d'un plus grand nombre de Québécoises et de Québécois. En plus de l'aménagement d'environnements accessibles tenant compte des besoins de tous les citoyens, un tel défi requiert des actions à l'égard des préjugés et de la discrimination, de l'exploitation, de la violence et de maltraitance, mais aussi la conception de lois, de politiques, de programmes et de services qui intègre des personnes handicapées dès le départ.

Le deuxième défi est celui d'une société solidaire et plus équitable. Dans la lignée du Plan de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, il s'intéresse aux facteurs associés à la pauvreté des personnes handicapées et de leur famille. De même, tout comme la Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées, élaborée par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, il fait valoir les besoins des personnes handicapées en matière de soutien au revenu et d'intégration en emploi. Outre le faible revenu et les coûts supplémentaires liés aux besoins particuliers, ces facteurs incluent le manque de cohérence de l'ensemble des mesures, qui peut être corrigé, entre autres, par la réduction des disparités dans l'offre de services plus accessibles, mieux coordonnés et complémentaires. Ce défi est également celui qui doit inciter notre société à valoriser le potentiel des personnes handicapées au regard du marché du travail et ainsi constituer l'une des réponses aux besoins grandissants de main-d'œuvre des années à venir.

Le troisième et dernier défi est celui d'une société respectueuse des choix et des besoins des personnes handicapées et de leur famille, et consiste à impliquer les personnes handicapées et leur famille dans les décisions les concernant et à leur fournir des services structurés d'accompagnement. Il vise notamment à faciliter la vie des personnes handicapées et de leur famille en favorisant une planification individualisée et coordonnée des services, de même qu'à accroître leur autonomie et à préserver le milieu familial comme premier lieu d'intégration. Parmi les actions que ce défi entend favoriser, on peut penser aux politiques familiales municipales qui doivent prendre en compte les besoins des personnes handicapées et de leur famille.

En plus de ces trois défis et des priorités assorties à chacun d'entre eux et présentées par la politique, un plan global de mise en œuvre a été conçu. Ce plan de mise en œuvre est constitué des engagements

concrets (il y en a 400) formulés par les ministères et les organismes publics. Outre un certain nombre d'engagements en vue d'actions sectorielles, certains autres engagements amèneront les ministères et les organismes à travailler de concert, dans le cadre des mécanismes intersectoriels existants. Les moyens privilégiés pour cette mise en œuvre sont : les plans d'action que les ministères et organismes sont tenus de produire annuellement, conformément à l'article 61.1 de la Loi ; la Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées ; les plans stratégiques des ministères et des organismes publics ; les politiques et les plans d'action sectoriels, de même que d'autres initiatives publiques ou privées.

La politique gouvernementale À part entière se veut complémentaire à d'autres politiques à portée sociale, telles que le Plan de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, la politique visant l'égalité entre les femmes et les hommes et la politique de développement durable.

Par ailleurs, le gouvernement souhaite également que cette politique suscite l'adhésion volontaire de partenaires non gouvernementaux.

Évaluation de la politique

C'est à l'Office que le gouvernement a aussi confié le mandat d'évaluer la politique. L'évaluation doit comporter au moins deux aspects. Premièrement, l'évaluation de la mise en œuvre, qui sera réalisée par le biais d'un suivi systématique des moyens déployés par les ministères et organismes ; deuxièmement l'évaluation de l'atteinte des résultats concernant la participation sociale des personnes handicapées, qui sera réalisée grâce à une série d'indicateurs spécifiques associés à chacun des résultats attendus.

Voilà autant d'éléments qui font d'À part entière une politique qui, comparativement à d'autres politiques, dispose de « moyens concrets » pour faire avancer les choses. Il était devenu impératif de guider l'ensemble de la société québécoise et de mobiliser tous ses acteurs afin de mettre en place des solutions innovatrices, durables et pertinentes. Ces changements seront bénéfiques pour l'ensemble de la société québécoise. Le gouvernement souhaite que sa politique engendre des améliorations significatives dans la vie quotidienne des personnes handicapées et de leur famille. Ces améliorations doivent donc avoir un effet tangible sur leurs conditions de vie, sur la réponse à leurs besoins essentiels et sur la parité avec les autres citoyens dans l'exercice des rôles sociaux. 



L'évaluation participative un outil au service des organismes et des luttes sociales

par Pierre Valois, Centre de formation populaire

— De plus en plus, les organismes eux-mêmes désirent savoir ce que donnent les luttes qu'ils mènent depuis des années. Il est donc important de situer cette réflexion sur l'évaluation dans un processus propre aux organisations qui désirent poursuivre des luttes tout en voulant apprendre, comprendre et éclairer des prises de décisions qui permettront de corriger le tir de façon adéquate tout au long de celles-ci. Étant moi-même issu des groupes populaires et continuant à intervenir au sein du mouvement communautaire autonome, c'est autour de ce mouvement social que s'inscrit ce court texte de réflexion, puisqu'au même moment la question de l'évaluation revient dans la demande de reddition de comptes et qu'elle est principalement suscitée et imposée par les bailleurs de fonds.

Juger de l'avancement d'une lutte sociale alors même que celle-ci est encore en marche n'est pas chose simple. Par exemple, qu'il soit question de tarification sociale dans le transport en commun ou de pauvreté zéro, quand pourrions-nous dire que nous avons atteint nos objectifs et qui pourra le faire? Ces luttes s'inscrivent dans un temps long qui nécessite de façon constante de l'information, de la sensibilisation et finalement une mobilisation qui normalement devrait mener à l'atteinte des objectifs initialement formulés. À l'opposé, une mobilisation comme celle contre le déménagement du casino dans Pointe-St-Charles se situe dans un temps court, qui permet rapidement de savoir si la lutte a porté fruit. Or, lorsqu'il est question de luttes sociales, il est souvent question de l'obtention de nouveaux droits ou du maintien de droits déjà acquis. L'aboutissement de ce type de lutte s'incarnera dans des lois plus ou moins satisfaisantes en regard des objectifs initiaux.

Prenons par exemple la politique d'action communautaire adoptée par le gouvernement en 2001; initialement, le désir du mouvement d'action communautaire autonome (ACA) était une reconnaissance formelle, de la part de l'État, des organismes qui composent ce courant social, cette reconnaissance devant s'accompagner d'un financement adéquat. Dans les faits, nous nous sommes retrouvés avec une politique qui reconnaît l'action communautaire au sens large, tout en préservant un espace particulier pour les organismes d'action communautaire autonome. Si, pour certains, l'adoption de cette politique fut un succès, pour d'autres elle prit la forme d'un demi-échec, puisque la Politique de reconnaissance de l'action communautaire ne s'intéresse pas uniquement aux organismes d'action communautaire autonome. Sur la base des objectifs initiaux, on peut cependant admettre que si nous avions à faire l'évaluation de notre lutte à la reconnaissance, cette politique, aussi imparfaite soit-elle, représente tout de même une avancée majeure pour le mouvement communautaire dans son ensemble. Ce qu'une évaluation participative permettrait aux acteurs du mouvement ACA serait de dire eux-mêmes le degré d'avancement de cette reconnaissance.

Cependant, le mouvement communautaire n'a pas encore été au bout de sa logique et n'a pas réalisé une évaluation des retombées de l'application de la politique. C'est un groupe de chercheurs dirigé par Deena White (sociologue et professeure titulaire à l'Université

de Montréal) qui a mené à terme une évaluation de l'implantation de cette politique, qui soit dit en passant, représente selon cette équipe l'avancée la plus significative pour des associations comme les nôtres, et ce, au niveau international.

L'évaluation participative dans un régime de droit

Dans un régime de droit, l'obtention de la prescription, d'une loi notamment, nous permettant de dire si oui ou non nous atteignons nos objectifs, s'inscrit tout à fait dans le cadre d'une l'évaluation formative. Ce type d'évaluation nous permet de mieux comprendre l'évolution d'une lutte et d'amener en cours de route des correctifs qui peuvent s'avérer essentiels pour espérer atteindre nos buts. Cependant, il est essentiel d'intégrer la question de l'évaluation de notre lutte dès le moment où collectivement nous avons identifié le but, les objectifs et les moyens de celle-ci. Pour ce faire, il faut tenir compte autant du contexte interne qu'externe: dans le climat néolibéral actuel, il est impossible de faire une évaluation en ne tenant pas compte du poids de l'idéologie dominante, laquelle tend à individualiser une partie importante des problèmes; elle rogne aussi, de plus en plus, sur l'autonomie des organismes en leur imposant la prestation de services auparavant sous la responsabilité de l'État.

Finalement

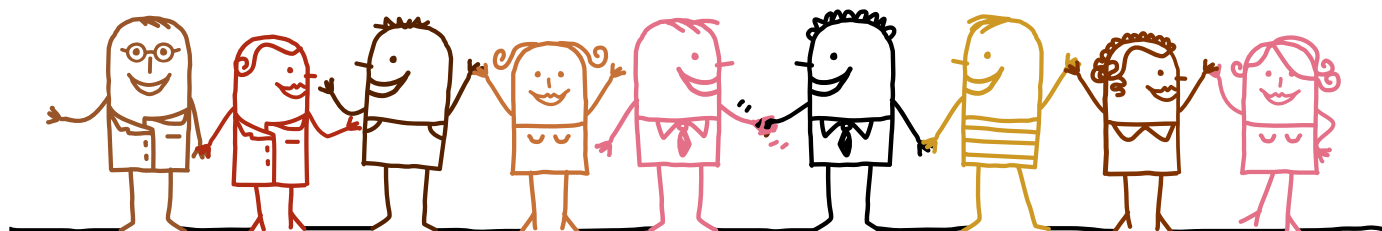
Aux yeux du Centre de formation populaire, il est important pour les organismes d'action communautaire autonome d'intégrer une culture de l'évaluation pour que ceux-ci puissent mieux atteindre leurs objectifs ou qu'ils puissent mieux comprendre les raisons des difficultés rencontrées. Pour parler de l'évaluation comme d'une stratégie de lutte contre les inégalités sociales, il faut avant tout s'assurer que l'ensemble des personnes concernées considère l'utilité d'investir une énergie relativement importante dans la réalisation de l'évaluation, en sachant que les résultats et le jugement qu'ils porteront sur la lutte, leur appartiendront. Il faut donc comprendre l'évaluation comme une démarche collective entreprise par et pour l'organisme visant l'amélioration de ses actions collectives.

« L'évaluation est un instrument privilégié de prise en charge collective de l'action. »

Jalbert, Pinault, Renaud et Zuniga 1998

Une dernière raison pour inscrire la question de l'évaluation participative au cœur de nos activités: si nous ne savons pas pourquoi nous avons gagné ou perdu une lutte, il vaut peut-être la peine d'en faire l'évaluation si nous voulons que d'autres puissent s'inspirer de cette lutte pour des actions similaires; il est sans doute important d'en faire l'évaluation ne serait-ce que pour illustrer les différentes étapes qui ont rendues possible l'atteinte de nos objectifs. 

Jalbert, Yves, Lyne Pinault, Gilbert Renaud et Ricardo Zuniga (1998). *Guide d'auto-évaluation des organismes communautaires*. Projet Epsilon, COCQ-SIDA



Lutter contre les inégalités avec son cerveau et avec son cœur

par Réal Boisvert, comité de rédaction

Les enseignements de trente ans de recherche ne cessent de nous dire ce qu'il en coûte à la santé lorsqu'on évolue dans des milieux de vie dégradés sur le plan de l'environnement, de l'emploi, du logement, des relations sociales ou de la sécurité publique. Mais à l'instar des moyens de toutes sortes que nous devons déployer pour combattre et éliminer les écarts sociaux de santé, nous devons, en matière de connaissance, revoir régulièrement nos approches, prendre du recul, innover et expérimenter de nouvelles méthodes.

Cela n'est pas un luxe quand on constate qu'en grande partie nos informations sur les inégalités s'appuient sur des entités géographiques qui sont rarement représentatives des réalités humaines. De façon nettement prépondérante, elles se fondent sur les territoires des CLSC ou des MRC, des commissions scolaires, des CSSS, des villes ou sur les déclinaisons de Statistiques Canada, ce qui nous fournit des données calées dans une géographie parfois loufoque et réunissant des populations disparates. Pourtant, c'est en grande partie dans l'ancrage des milieux de vie que se joue la terrible injustice du partage inégal de ce qui est nécessaire pour vivre en santé.

C'est au motif qu'il fallait rendre plus opératoires les tonnes d'informations des grands fichiers administratifs que des centaines d'intervenants en développement social se sont donné, voilà près de cinq ans maintenant, et cela en appui avec le MSSS, les moyens de mieux connaître la réalité des communautés humaines et des milieux de vie. C'est dans la foulée de ces efforts que sont nées des propositions menant à l'élaboration d'un dispositif participatif de connaissance des communautés. Il a déjà été question de ce dispositif dans ces pages et un article récent de la revue française *Santé publique* en reprend les grandes lignes¹. Mais par-delà ses aspects méthodologiques et ses considérations plus conceptuelles, ce dispositif est en lui-même un projet de développement social. C'est un processus qui est porté par l'ensemble des acteurs concernés par le développement des communautés. C'est surtout une démarche qui ne s'emploie pas à produire des connaissances pour le plaisir de les produire, mais qui vise à rehausser l'intelligence collective des régions du Québec.

Ce dispositif est actuellement soit en phase d'expérimentation, en cours de déploiement, en période de gestation ou en continuité d'application en Estrie, en Chaudière-Appalaches, en Abitibi-Témiscamingue, sur la Côte-Nord, en Outaouais, en Montérégie, à Québec, à Montréal,

en Mauricie et au Centre-du-Québec. Sur tous ces fronts, il avance selon une logique de coconstruction des savoirs et d'innovation. Il s'emploie, à sa façon, à forger un nouveau paradigme en matière d'acquisition et d'utilisation des connaissances. Le mot est lancé...

Oui, un nouveau paradigme qui consiste à convenir que, en matière de savoirs sur le développement des communautés, les choses doivent se présenter de manière participative multidirectionnelle et consensuelle.

À commencer par la compréhension et l'identification de ce qu'est une communauté. Aucune région n'est obligée de s'y prendre de la même façon; cela est tout à fait normal. L'essentiel consiste tout simplement à travailler à partir d'une entité qui a un sens, qui renvoie à une histoire, qui obéit à une logique spatiale, qui permet des traitements statistiques rigoureux et qui obéit aux lois de l'éthique.

Ensuite, une fois les communautés bien délimitées, tous les efforts nécessaires permettant de tirer le maximum d'information des grands fichiers administratifs sont accomplis. Les analyses des données qui en résultent nous apprennent notamment que la réduction des inégalités concerne toutes les communautés d'une région, cela en prenant en compte leurs caractéristiques propres, suivant donc leur capacité différenciée à se mettre en mouvement.

Mais ce n'est pas tout. La connaissance fournie par les grands fichiers administratifs est modeste en comparaison avec celle qui est enfouie dans le cœur et le cerveau des acteurs du milieu. Toutes les régions évoquées plus haut ont donc participé à la coconstruction d'une instrumentation permettant de faire surgir cette information concernant le potentiel des communautés. Et encore une fois, chacune d'elles se sert de cet outil à sa manière, exploitant les mille-et-une combinaisons auxquelles il peut se prêter.

Au final, le mouvement gagne chaque jour de nouveaux appuis, les acquis se consolident, les avancées se confirment. Le sentiment qu'on peut venir à bout des inégalités progresse. On ne sait si on y parviendra en une génération. Chose certaine, le chemin pour y arriver est le bon. 

1. Boisvert, Réal et Claire Milette (2009). « Le développement des communautés au Québec: la part de l'intelligence collective ». *Santé publique*, vol 21, no 2, pp. 183-190

L'évaluation d'impact sur la santé, une approche pour s'attaquer aux inégalités

par Geneviève Lapointe et Pierre Bergeron, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)

Il est largement reconnu que les politiques adoptées par les secteurs autres que celui de la santé, comme les politiques en matière de revenu, d'emploi, d'éducation, de logement ou de transports, influencent les grands déterminants de la santé et peuvent ainsi avoir des effets positifs ou négatifs sur la santé et l'équité en santé. Les responsables de santé publique travaillent donc à ce que ces effets soient pris en compte dans l'élaboration et la mise en œuvre de ces politiques.

ÉIS et inégalités de santé

L'évaluation d'impact sur la santé (ÉIS) est une des stratégies encourageant le développement de politiques favorables à la santé à tous les paliers de gouvernement. Cette stratégie prend de plus en plus d'importance dans plusieurs pays du monde. Il s'agit d'une démarche structurée en cinq étapes qui permet, grâce à de multiples procédures, méthodes et outils, de mettre en lumière les effets potentiels d'un projet ou d'une politique sur la santé et le bien-être de la population et ainsi d'éclairer la prise de décision.

L'ÉIS analyse aussi la distribution de ces effets entre les différents groupes de la population et met en exergue les écarts et disparités entre ces groupes. Cette analyse aide ensuite à réfléchir à ce qui peut être fait pour maximiser les impacts positifs et réduire ou compenser les impacts négatifs, particulièrement chez les groupes les plus vulnérables ou défavorisés. Intégrée au tout début du processus d'élaboration d'un projet ou d'une politique, l'ÉIS peut conduire à des ajustements constructifs avant leur adoption¹.

L'ÉIS s'appuie sur des données scientifiques. Elle peut aussi mettre à profit des informations provenant de l'expérience de personnes concernées par le projet ou la politique. Aux paliers régional et local, l'ÉIS repose souvent sur une participation de citoyens et de groupes communautaires. Les connaissances dégagées permettent de mieux apprécier les effets potentiels sur les inégalités de santé et favorisent l'adoption de meilleures décisions avec de plus grandes retombées pour la communauté². L'utilisation de l'ÉIS par les décideurs des différents secteurs facilite, d'autre part, le dialogue et une action plus concertée avec les acteurs de santé publique.

ÉIS au Québec

Avec l'article 54 de la *Loi sur la santé publique*, entrée en vigueur en juin 2002, le Québec est l'un des premiers gouvernements à avoir donné une base légale à l'ÉIS.

« 54. Le ministre... donne aux autres ministres tout avis qu'il estime opportun pour promouvoir la santé et adopter des politiques aptes à favoriser une amélioration de l'état de santé et du bien-être de la population.

À ce titre, il doit être consulté lors de l'élaboration des mesures prévues par les lois et règlements qui pourraient avoir un impact significatif sur la santé de la population. »

Le second alinéa confie aux ministères et organismes gouvernementaux la responsabilité de prendre en compte la santé dans l'éla-

boration de leurs projets de loi et de règlement. Pour assurer l'application de cet article, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a développé une stratégie qui comporte notamment l'implantation d'un mécanisme d'ÉIS à l'intérieur de l'ensemble de l'appareil gouvernemental. Les ministères et organismes promoteurs sont responsables de conduire les premières phases de l'évaluation. Ils reçoivent, pour ce faire, le soutien du MSSS qui leur fournit des avis et met à leur disposition des guides et des outils³.

L'ÉIS ne se limite pas à ce mécanisme interministériel. En produisant des avis scientifiques et des synthèses de connaissances sur l'impact des politiques publiques sur la santé de la population, l'INSPQ soutient le ministre et les acteurs de santé publique dans la promotion de politiques favorables à la santé. De leur côté, les Directions de santé publique (DSP) participent à des évaluations d'impact environnemental en mettant en lumière les préoccupations santé. Certaines songent en plus à adapter la stratégie d'ÉIS du MSSS et à l'implanter aux paliers régional et local. Un projet pilote en ce sens a été mené sur le territoire de La Haute-Yamaska en Montérégie en 2007-2008, afin de documenter l'utilité et les conditions favorisant l'adoption de l'ÉIS à ces niveaux de gouvernement. Résultat : la DSP de la Montérégie a inscrit l'ÉIS dans son Plan d'action régional.

En conclusion, mentionnons que plusieurs organismes, par exemple la Commission sur les déterminants sociaux de l'OMS, recommandent d'utiliser une approche comme l'ÉIS pour s'attaquer aux inégalités. Misant sur la collaboration intersectorielle, l'ÉIS favorise

L'ÉIS s'appuie sur des données scientifiques et des informations provenant de l'expérience de personnes.

l'élaboration de politiques publiques qui prennent en compte les connaissances quant aux effets sur la santé et les inégalités de santé. Elle peut aussi servir d'instrument aux différents groupes de la communauté pour faire connaître leurs points de vue et expériences à l'égard de nouveaux projets ou politiques. Le Québec dispose d'importants leviers pour implanter l'ÉIS. Cette approche pose toutefois un certain nombre de défis et des efforts doivent continuer d'être investis pour en renforcer l'utilisation. L'implantation de l'ÉIS aux niveaux régional et local est prometteuse. Les autres DSP du Québec suivront-elles l'exemple de la Montérégie? 

1. Pour plus d'informations sur l'ÉIS et les inégalités de santé, voir : St-Pierre L. (2009). *Document bref sur... l'ÉIS et les inégalités*. Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé

2. Taylor L, N. Gowman et R. Quigley (2003). *Addressing inequalities through health impact assessment*. Health Development Agency, National Health Service, Grande-Bretagne

3. Pour plus d'informations sur la stratégie d'application du MSSS, voir : MSSS (2008). *Bilan et perspectives 2002-2007 – À la frontière des responsabilités des ministères et organismes publics : l'application de l'article 54 de la Loi sur la santé publique*. Gouvernement du Québec



À l'écoute les uns des autres

par Caroline Mongrain, comité de rédaction et Christophe Bedos, Faculté de médecine dentaire, Université McGill

— Le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, via la *mesure au soutien à l'innovation sociale*, contribue à soutenir des projets de valorisation et de transfert de résultats issus de la recherche à des fins d'innovation sociale. Nous souhaitons vous présenter aujourd'hui un projet de transfert de connaissances qui vise à améliorer les compétences et les habiletés des dentistes et des hygiénistes dentaires pour entrer en relation avec des personnes en situation de pauvreté et les soigner. Porté par la Faculté de médecine dentaire de l'Université McGill, le projet du docteur Bedos a pour cible de changer les perceptions des professionnels du système de soins buccodentaires à l'égard des personnes en situation de pauvreté.

Ce projet contribue à la valorisation et au transfert de connaissances en sciences sociales ainsi qu'à la diffusion d'outils en vue de modifier la pratique professionnelle en soins buccodentaires auprès des personnes en situation de pauvreté. L'amélioration de la qualité de la relation thérapeutique a pour finalité de favoriser un meilleur accès aux soins et un meilleur état de santé buccodentaire pour ces personnes.

La raison d'être du projet

Les études scientifiques conduites au Québec par le Dr Bedos montrent que les personnes plus démunies vivent des expériences négatives au cabinet dentaire et se sentent exclues du système de soins buccodentaires. Parallèlement, ses recherches révèlent aussi que les dentistes comprennent mal les personnes en situation de pauvreté et ont une image négative de ces dernières. Aussi sont-ils souvent frustrés par leurs comportements et même réticents à les recevoir dans leur cabinet. Le Dr Bedos a mis en évidence que cette incompréhension entre les professionnels et les personnes en situation de pauvreté s'avère déterminante et influence l'accès aux soins et, par conséquent, l'état de santé buccodentaire des personnes à faible revenu.

Philosophie du projet

Le projet *À l'écoute les uns des autres* est original, car il repose sur une philosophie participative. Il est en effet basé sur des partenariats étroits entre différents secteurs de la société : a) les personnes en situation de pauvreté (représentées par le Collectif pour un Québec sans pauvreté); b) les professionnels (Ordre des dentistes et Ordre des hygiénistes dentaires du Québec); et c) les professeurs-chercheurs (Université McGill et Université de Montréal). Ces partenariats sont essentiels, car ils permettent à des secteurs généralement cloisonnés de travailler ensemble dans la poursuite d'un objectif commun : l'amélioration de l'accès aux services buccodentaires des personnes en situation de pauvreté.

Nature du projet

Ce projet consiste à tester une approche pédagogique s'adressant aux dentistes et aux hygiénistes dentaires de la région de Montréal qui sont en exercice ou en formation. Dans les faits, pour atteindre sa cible, le projet permettra de développer trois modules en collaboration avec toutes les parties prenantes :

1. **Pauvreté : définition, concepts, enjeux et statistiques**
Liens entre pauvreté et santé
2. **Parcours de pauvreté**
Barrières dans l'accès aux soins et relations avec les professionnels de la santé buccodentaire.
3. **Être pauvre au Québec**
Développement de compétences et d'habiletés pour soigner les personnes en situation de pauvreté

Résultats attendus

Une fois réalisé et expérimenté auprès de personnes en formation dans le domaine de la dentisterie et de l'hygiène dentaire, le projet aura permis de démontrer que des professionnels de la santé buccodentaire qui ont intégré ces résultats de recherche, incluant des connaissances et des habiletés, ont modifié leur pratique et amélioré la qualité de leur relation et des soins apportés aux personnes en situation de pauvreté.

La retombée directe souhaitée par le promoteur, à la suite du projet, est d'assurer la pérennité de la formation et de l'étendre à l'ensemble des étudiants et des professionnels des soins buccodentaires du Québec, incluant le personnel de soutien. Ainsi, chacun des modules sera accompagné d'outils pédagogiques pour assurer le transfert des connaissances inscrites au projet. Finalement, des démarches seront faites à la suite du projet afin que les établissements d'enseignement prennent le relai, avec la possibilité d'adapter le contenu à d'autres professions du domaine de la santé au Québec. **ds**



Lutte contre la pauvreté ou lutte contre les inégalités ?

par Louis Favreau,
Alliance de recherche université-communauté en
Innovation sociale et développement des communautés
(ARUC-ISDC) et ARUC en Développement territorial et
coopération (ARUC-DTC), à l'Université du Québec en
Outaouais (UQO)

— Au Québec, les débats sur la question de la lutte à la pauvreté et sur les moyens de la mener sont récurrents. Le mouvement communautaire veut s'attaquer aux inégalités en amont de la pauvreté, c'est-à-dire les droits sociaux bafoués. Le mouvement coopératif, de son côté, lutte contre la dépendance économique des communautés et s'attaque à une des sources de cette pauvreté en travaillant à constituer un patrimoine d'entreprises collectives locales. D'autres privilégient plutôt l'approche caritative, par l'intermédiaire de fondations dédiées à des causes sociales spécifiques. Comment ce débat se pose-t-il sur la scène internationale ?

La planète Terre : un fond de scène d'inégalités et une sérieuse fracture Nord-Sud

En raccourci, le problème social numéro un à l'échelle de la planète se résume ainsi : 600 millions de riches et 6 milliards de pauvres. De plus, les deux dernières décennies de mondialisation néolibérale ont vu l'économie informelle (petits boulots, travail au noir, etc.) dominer dans la plupart des pays du Sud. À l'échelle internationale, le travail salarié s'est affaibli et, du coup, l'État social s'est affaibli là où il y en avait un et même dissout là où il n'était encore qu'en émergence.

Toujours en raccourci, le constat que la planète est en état de survie au plan écologique remonte également à la surface dans tous les milieux : destruction de la couche d'ozone, diminution de la diversité, désertification, déforestation, pollution des océans, etc. Comment peut-on aujourd'hui contribuer à faire face efficacement à cet autre enjeu majeur ?

Finalement, au cours de la dernière décennie, un troisième enjeu est devenu très visible sur la scène publique internationale : la mondialisation en cours a favorisé un tel débridement de la finance que les séquelles pour le Sud n'ont fait que s'amplifier, du krash boursier mexicain en 1994 en passant par celui des pays de l'Est en 1997,

jusqu'à celui de l'Asie au tournant de l'an 2000, sans oublier la crise financière internationale actuelle, née aux États-Unis en 2008. Bref, voilà un troisième défi majeur, celui de la maîtrise de l'économie mondialisée.

La crise alimentaire, révélatrice d'une crise plus profonde à l'échelle de la planète

Quelque 37 pays sont menacés de crise alimentaire, selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Un peu partout dans le monde, le prix de certaines denrées alimentaires de base a carrément explosé, notamment celui des céréales. La crise alimentaire est une crise à l'échelle de la planète, au sens le plus fort de ce terme (Carfantan 2009). Des enjeux en apparence très locaux sont ainsi devenus très internationaux et ont pris le devant de la scène ; les responsables sont des multinationales et les gouvernements des principaux pays du Nord, États-Unis en tête. Menace sur la gestion de l'offre au Québec et au Canada qui garantit pourtant, malgré tous ses défauts, aux consommateurs comme aux producteurs, un minimum d'équité quant au prix et à la qualité de certains produits (œufs, lait, volaille). Menace encore plus marquée pour de nombreux pays du sud dont l'agriculture locale a été orientée vers l'exportation, du coup mettant à mal la diversité de leurs produits. Menace aussi pour ces agricultures, car la concentration autour de quelques pôles d'agriculture industrielle et le contrôle par les transformateurs ou les grandes chaînes alimentaires risquent de s'accroître. Bref, ici et encore plus au Sud, la souveraineté alimentaire est à l'ordre du jour. Il y a plus : cette crise alimentaire se conjugue à plusieurs autres crises. Disons les choses clairement : une des grandes ruptures actuelles depuis l'après-guerre et la chute du mur de Berlin, c'est la fin de l'abondance des matières premières et notamment du pétrole, des produits agricoles et de l'eau, bref la planétarisation de la crise écologique.

Y a-t-il des tendances sociales présentes dans nos sociétés pour y faire face ?

Même si on peut observer l'impuissance de certains mouvements à travailler sur ces enjeux et si on peut également diagnostiquer que les forces sociales à l'échelle internationale sont très hétérogènes ou très sectorielles, on peut quand même noter les signes d'une résistance commune, voire même percevoir de nouvelles réponses en émergence. Les grandes organisations internationales, comme la Banque mondiale et l'OMC, ont été affaiblies par de nombreuses mobilisations internationales, notamment dans la mouvance du Forum social mondial. De plus, de nouvelles initiatives coopératives et syndicales ont pris forme dans le Sud pour réduire l'exploitation trop intensive de la terre, en Amazonie brésilienne par exemple ; de nouvelles formes de coopération Nord-Sud font également leur apparition. Un autre type de mondialisation émerge, mais de nouveaux choix s'imposent et certains débats reprennent vie, comme celui touchant la pauvreté.

Que faire : lutte contre la pauvreté ou lutte contre les inégalités ?

Au plan international, la façon d'aborder cette question nous renvoie au choix suivant : l'humanitaire ou le développement ? C'est depuis près de 50 ans que la notion de développement fait l'objet d'importants débats et de visions fort différentes, même au sein des institutions internationales. Après l'échec, fortement ressenti dans le Sud, des coopérations étatiques des pays capitalistes du Nord et celui, démoralisant, des mouvements de libération nationale et de leur modèle « développementiste », qu'est-il resté ? Le concept a été mis à

mal et ramené par le FMI et la Banque mondiale à la seule lutte contre l'extrême pauvreté.

En près de 50 ans, nous sommes passés de la décolonisation – et des espoirs qu'elle suscitait alors – à une mondialisation ultralibérale. Ce début de basculement du monde n'a-t-il provoqué que du désenchantement? Dans un premier temps oui, car il y a eu abandon, en pratique, du thème du développement dans les années 1990, simultanément à l'effondrement du bloc socialiste. La seule perspective alors présente: la montée des droits de l'Homme et plus largement la montée de l'humanitaire, devenu la quasi-exclusive finalité légitime dans les rapports entre nations en ces temps d'incertitudes. L'an 2000 a tout de même engendré la grande initiative des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). La vaste mobilisation autour des OMD, près de 10 ans après son apparition, est le meilleur exemple qui s'offre à nous pour clarifier les termes du débat sur l'humanitaire et le développement.

Les Objectifs du Millénaire pour le développement: grande hypocrisie¹ ou ouverture à une redistribution de la richesse?

Les OMD entrent donc en scène en l'an 2000. La mobilisation de la plupart des gouvernements nationaux est devenue majeure. Longtemps banalisés par les grandes institutions financières internationales (FMI, BM, OMC et autres), les agences et programmes spécialisés de l'ONU (FAO, OMS, OIT, PNUD, etc.) ont progressivement organisé, tout au long des années 1990, des conférences internationales auxquelles nombre d'ONG ont été invitées à participer pour contrer la force montante du FMI et de ses consœurs.

C'est dans cette foulée que vont émerger les OMD, qui deviendront alors les incontournables lignes de force de la lutte internationale contre la pauvreté, lutte qu'on a malheureusement confondue avec celle du développement. Mais si les premières années de cette mobilisation canalisent les énergies de presque toutes les institutions internationales et d'un nombre considérable d'organisations non gouvernementales (ONG), les objectifs de ce discours obligé apparaîtront vite dépourvus de moyens et surtout de capacité pour s'attaquer aux inégalités à la source de cette pauvreté. Programmés sur 15 ans, les OMD supposaient des progrès d'une telle rapidité que d'aucuns vont affirmer avec raison qu'il n'y a aucun précédent historique en la matière (Clemens 2004). Prenons deux exemples qui illustrent fort bien la chose: le Mali et l'Inde.

Dans le premier cas, deux-millions de Maliens gagnent leur vie dans la filière du coton. Or le marché international est sous l'emprise du coton américain et européen. Le Mali n'arrive pas à bien écouler son coton sur le marché: précarité comme horizon pour une jeune démocratie dont la volonté de développement et de démocratisation de ses institutions depuis près de 20 ans est particulièrement manifeste, sinon exemplaire. Cause principale: les structures du commerce international. Si on ne touche pas aux règles du jeu du commerce international, comment vaincre la pauvreté dans ce pays?

Dans le deuxième cas, en Inde, les «intouchables» (25% de la population de ce pays d'un milliard d'habitants) forment les «basses classes» d'une société qui, en dépit de sa démocratie (la plus vieille des pays du Sud – 1947), n'a pas encore réussi à éliminer son système de castes, lequel bloque l'accès à nombre d'emplois et de services de

base aux castes dites «inférieures». Dans ce cas, derrière la pauvreté, il y a la discrimination d'un système de castes.

La question centrale devient donc: lutte contre la pauvreté, ou combat pour le développement et la démocratie? Objectifs du Millénaire pour le développement, un début de redistribution de la richesse à l'échelle de la planète? On peut en douter. Par ailleurs ne faut-il pas revisiter cette notion de développement, à l'heure où le consensus sur la gravité du risque écologique a progressé à vive allure?

Si c'est le développement, quel développement?

Heureusement, on a fini par introduire une distinction majeure entre croissance d'une part, c'est-à-dire l'augmentation continue de la production, et développement d'autre part, c'est-à-dire l'organisation de la production, des revenus et des dépenses en fonction de l'amélioration des conditions et de la qualité de vie de l'ensemble de la population d'un pays par l'emploi, l'habitat, l'éducation et la santé. Dans les années 1990, des économistes du Sud ont introduit de nouvelles coordonnées au sein de l'ONU: un indice composite dont les trois principaux éléments sont l'espérance de vie à la naissance, le niveau d'instruction et le niveau de revenu. Cet indice de développement humain (IDH), depuis près de 20 ans, est le point de repère du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Une véritable petite révolution: la porte de la pluridimensionnalité a été ouverte. Plutôt que de congédier la notion, plusieurs travaux ont avancé l'idée d'une pluralité des modèles à travers le monde et la pluridimensionnalité du développement, lequel prend son sens en combinant l'économie, le social et l'environnement (Bartoli 1999). Le concept demeure pertinent, parce qu'il permet de réaffirmer la primauté de la société sur l'économie, de s'attaquer à la précarité, de promouvoir la démocratie et de favoriser la création de nouvelles formes de régulation sociopolitique.

En somme, au plan international, la grande impensée demeure la lutte contre les inégalités, perspective qui échappe presque totalement aux grandes institutions économiques internationales portées par le crédo néolibéral, crédo qui n'exclut pas de son univers des objectifs humanitaires pourvu qu'on en reste à ceux-ci. Dans cette perspective, le développement durable est devenu la notion phare et le meilleur point d'entrée alternatif à la croissance tous azimuts au sein des institutions internationales.

Reste la grande question: avons-nous des options à ce néolibéralisme mondialisé? Le Forum social québécois réunissait, en cet automne 2009, des milliers de militants et de dirigeants d'organisations s'interrogeant à ce propos. Début de quelque chose de neuf, à savoir que des groupes locaux et nationaux du Québec s'internationalisent peu à peu dans l'action collective qu'ils ont entrepris dans leurs communautés. 

Pour en savoir plus

Bartoli, Henri (1999). *Repenser le développement, en finir avec la pauvreté*. Paris: UNESCO/Économica.

Carfantan, Jean-Yves (2009). *Le choc alimentaire mondial*. Paris: Albin Michel.

Clemens, Michael (2004). *The Trouble with the MGDs*. Washington: Center for Global Development.
jupiter.uqo.ca/ries2001/carnet/

1. «Lutte contre la pauvreté, la grande hypocrisie», dossier de la revue française *Alternatives internationales*, septembre 2005, p. 24 à 39.



Les in  galit  s dans l'ar  ne

Par R  al Boisvert, comit   de r  daction

— Cette fois-ci, contrairement    l'habitude, *On a lu pour vous* ne porte pas sur un livre. Il s'int  resse plut  t    un film. On a vu pour vous *La sociologie est un sport de combat* du cin  aste Pierre Carle. On dit de lui que c'est le Michael Moore de l'Hexagone. Il s'est fait conna  tre notamment par *Pas vu pas pris*, dans lequel il d  non  ait la manipulation m  diatique de l'appareil t  l  visuel fran  ais. *La sociologie est un sport de combat* donne la parole au sociologue Pierre Bourdieu, lui-m  me en guerre contre les m  dias depuis la parution de son livre *Sur la t  l  vision*.

Mise en contexte

Le film est sorti en 2001, soit quelques mois seulement avant la mort de Bourdieu. Il dure plus de deux heures. Bourdieu a donc tout le loisir d'y   taler sa r  flexion, en long et en large. On le voit    la radio, dans une salle de cours au Coll  ge de France, avec des coll  gues au comit   de r  daction de la revue *Actes de la recherche en sciences sociales*, dans son bureau avec sa secr  taire, au resto, en Allemagne avec G  nter Grass ou en avion relisant ses notes. Mais on le voit aussi au front si on peut dire, lors d'une manif ou    l'occasion d'un d  bat. Ce documentaire est le miroir d'une pens  e en mouvement. *La sociologie est un sport de combat* ne porte pas sur les in  galit  s comme telles. Mais ce sujet traverse le film de part en part. Avec acharnement, avec d  termination, avec constance, Bourdieu traque ce qui se cache, entre autres, derri  re la notion d'  galit  . Pourquoi y a-t-il des in  galit  s et comment se fait-il que   a se passe comme   a ? Bourdieu le dit d'embl  e ; pour lui, la connaissance est une arme. Il la porte sur toutes les tribunes,    la rencontre de tous les publics. Il la d  pose dans toutes les mains pour que,    l'instar de ceux qui pratiquent un sport de combat, les victimes des in  galit  s arrivent    se d  fendre.

Les mots s'en vont en guerre

Paul   luard disait que s'il faut peu de mots pour exprimer l'essentiel, il faut tous les mots pour le rendre r  el. Les mots de ce film d  montent la m  canique des in  galit  s, en d  sassemblent les pi  ces et tentent de les r  unir    nouveau dans un ordre structur  . Ils tournent autour d'un axe dont les p  les sont respectivement la notion de la domination et celle de violence symbolique. En repiquant une sc  ne ici, une autre l  , l'essentiel va    peu pr  s comme ceci.

Il y a des in  galit  s parce qu'il y a de la domination. Ce qui va de soi bien s  r. Mais Bourdieu ne s'int  resse pas    la domination dans ce qu'elle a de brutal, de celle qui s'exerce par la contrainte, par la force,    la pointe du fusil. Il traite plut  t de sa face cach  e. La domination courante et subtile qui fait que l'ordre des choses est en apparence immuable.

Bourdieu rappelle    un animateur radio que la domination consiste, pour les dominants,    se reproduire en douce, petit    petit mais syst  matiquement, par la transmission de leur capital, que celui-ci soit   conomique, culturel ou social. Le cas le plus patent est celui des dirigeants du milieu   conomique qui transmettent    leurs enfants des moyens p  cuniaires qui, sans m  me qu'ils aient    faire des   tudes trop pouss  es, leur permettent de d  marrer quelque chose dans la vie, n'importe quoi, un petit commerce par exemple o   ils vont se tirer tr  s bien d'affaire. Dans une autre cat  gorie, plus modeste mais n  anmoins dominante, celle de la petite bourgeoisie instruite et lettr  e, la transmission du capital passe par une panoplie de pr  savoirs culturels (r  gles de politesse, m  trise pr  coce de la langue) assurant    leurs enfants, d  s leur entr  e    l'  cole, la r  ussite scolaire. Enfin, cat  gorie plus h  t  roclite, celle des domin  s chez les dominants, soit la cat  gorie des individus

qui sans   tre riches, intellectuels ou artistes renomm  s,   voluent toutefois dans des milieux d'influence comme celui de la petite politique, notamment. Dans ces cas-l  , leurs enfants profiteront tout bonnement, sauront se servir surtout, des nombreux avantages que procurent des r  seaux solidement tiss  s, aptes    leur ouvrir toutes les portes. Cela le plus naturellement du monde. Or c'est justement pour cette raison que la lutte ne se fait pas    armes   gales. M  me ceux et celles qui subissent les in  galit  s en viennent    penser qu'il ne peut en   tre autrement. Il y a toujours eu des in  galit  s et il y en aura toujours. Faux ! Il y a des soci  t  s   galitaires r  torque Bourdieu.

La domination se reproduit d'autant mieux qu'elle se fait donc sous le couvert d'une violence toute particuli  re, une violence qui n'en a pas l'air, car elle n'est que symbolique, un subtil processus qui consiste    faire passer un arbitraire pour une v  rit   universelle. Demandez-vous toujours qui parle, dit Bourdieu. Un cur   ? Il vous dira que la religion est une bonne chose. Et, en effet, les choses sont bien quand elles sont bien pour lui. Autrement dit, ce qui est avantageux pour quelques-uns est bon pour l'ensemble de la soci  t  . Le cas des normes d'hygi  ne adopt  es au XVIII   si  cle est exemplaire. L'hygi  ne n'est pas un arbitraire bien s  r. De tout temps elle a eu son importance. Mais ce n'est pas avant que les populations rurales s'entassent dans les villes que l'hygi  ne est devenue une affaire publique. Car les microbes traversent les classes sociales, il faut adopter des mesures de salubrit   qui, concentration d  mographique oblige, s'appliquent    tout le monde. Et l'ensemble du corps social collabore d'autant plus volontiers    la construction des   gouts que chacun a l'impression que ce travail est fait pour lui.

La sociologie est un sport de combat expose d'autres formes d'in  galit  s ou de

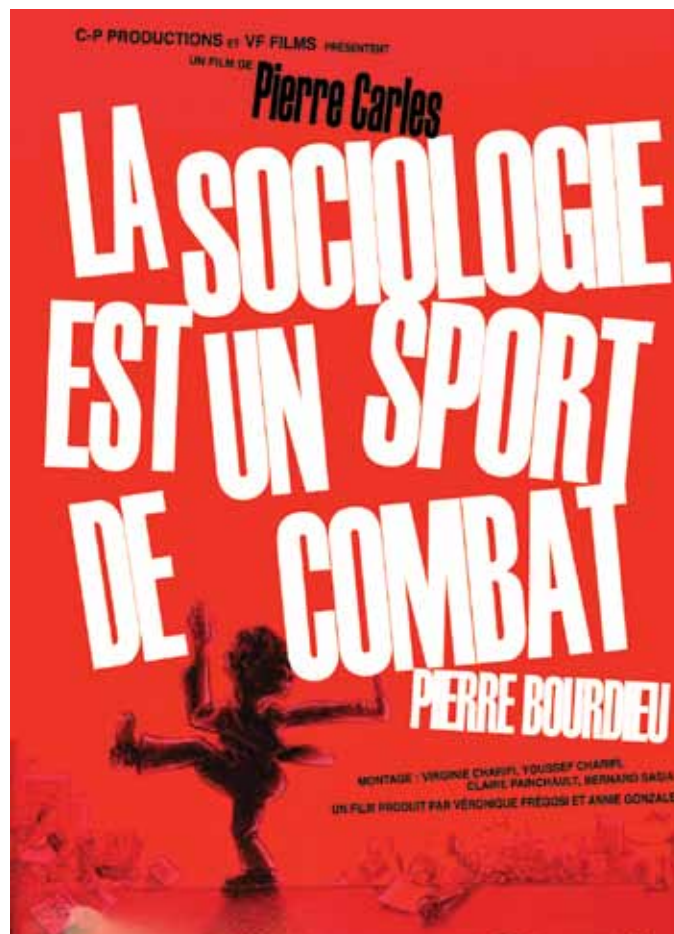
domination. La domination masculine ne pouvait pas ne pas être évoquée. Une étude a démontré, rappelle Bourdieu, que les femmes passent beaucoup plus de temps au téléphone que les hommes. Normal, c'est à elles, encore aujourd'hui, qu'est dévolu le soin d'entretenir les relations familiales, y compris avec la belle-famille. Et les femmes le font machinalement, inconscientes du fait qu'il s'agit d'une délégation sociale et non pas d'un processus naturel. On inculque très tôt aux femmes comme aux hommes les rôles sexués qu'ils ont à jouer. Autre exemple, l'accent de son pays natal. Dans son expression la plus accomplie, la violence symbolique arrive à faire croire que l'accent parlé par les gens du 6^e arrondissement à Paris est le français universel alors que celui des gens du Béarn est le propre d'un patois déclassé. À telle enseigne que Bourdieu lui-même, né dans cette région de la France, tout savant soit-il, confesse avoir honte de cet accent dont il s'est d'ailleurs rapidement débarrassé.

Les collaborateurs serrent les rangs

Une fois dites, comme le précise Pierre Bourdieu, il faut prendre acte de ces vérités. Il faut les faire passer dans la pratique. Et c'est ce à quoi s'adonnent ses disciples. Ils reprennent le message et le répandent chacun dans leur cercle respectif. Loïc Wacquant, son collaborateur le plus fidèle, démontre comment aux États-Unis la domination de l'État pénal sur l'État social, en entraînant l'abolition de l'aide sociale universelle, a conduit au surpeuplement des prisons par les Noirs et les Portoricains principalement. Même si les projecteurs ne sont pas braqués sur eux, on voit aussi défiler les Serge Halimi, Remi Lenoir, Patrick Champagne et Daniel Mermet, chercheurs réputés qui abordent la question de la domination et des inégalités au sein des médias, de la famille, de la classe paysanne, de l'économie libérale. Tout ce beau monde se respecte. L'atmosphère est à la bonne entente. On rigole. Mais le message dépasse-t-il leur cercle ?

Continuons le combat

Les choses se compliquent lorsque Bourdieu fait face à de jeunes immigrés lors d'un débat avec eux dans l'amphithéâtre d'une banlieue au nord de Paris. Cette scène est la plus longue et c'est sur elle que se termine le film. Les jeunes n'ont pas lu son œuvre. Ses mots, ses livres, ses analyses ne leur disent rien. Les armes de la sociologie ne leur sont pas utiles. Elles n'arrivent pas à apaiser leur ressentiment et leur colère. Pour eux, Bourdieu n'est



La sociologie est un sport de combat, réalisateur Pierre Carle, durée 2h20, en ligne sur Youtube.

« Il y a toujours eu des inégalités et il y en aura toujours. Faux ! Il y a des sociétés égalitaires. »

pas un Dieu, tant s'en faut. Le débat tourne à la foire d'empoigne. Bourdieu essaie de se déprendre. Mais il lance des lieux communs. *Ce n'est pas une maladie d'être un intellectuel*, se voit-il prononcer en guise de réponse à l'antiintellectualisme ambiant.

La salle se vide. Sur un bruit de fond fait de bribes de conversation étouffées et de micros qui lancent un dernier couac, on aperçoit Bourdieu la tête dans les mains, le regard perdu. Il a l'air d'un boxeur un peu sonné. Il n'a pas été mis KO, mais l'image donne à penser qu'il a livré ce soir-là un de ses derniers combats.

Loin de nous désarmer, la vue du sociologue en état de vulnérabilité nous le rend plus humain. Vaincre les inégalités n'est pas

l'affaire d'un seul homme. Son incapacité à transformer le réel nous suggère qu'en plus des mots, de la théorie et des concepts, pour gagner la guerre, il faut des milliers de combattants. Nous ne les avons pas. C'est en partie notre travail de les mobiliser. À nous de reprendre les gants. On n'a jamais douté que la bataille contre les inégalités soit une lutte sans merci et qu'elle nous concerne tous. **Ds**

LECTURE SUGGÉRÉE :

Truc, Gêrôme (2002). "La sociologie est-elle un sport de combat ? L'image du sociologue en Pierre Bourdieu (note critique)". *Terrains & Travaux*. 2002/1, No 3, p.63-68



Appartenances religieuses, appartenance citoyenne. Un équilibre en tension

Eid, Paul, Pierre Bosset, Micheline Milot et Sébastien Lebel-Grenier (dir.). (2009). Québec: Presses de l'Université Laval.

— La récente « crise » des accommodements qu'a connue le Québec aura mis en évidence la nécessité d'appréhender l'expression et la gestion du fait religieux dans l'espace public en tant qu'objet de connaissance scientifique. Réunissant des experts et de jeunes chercheurs s'exprimant à partir de prismes disciplinaires, analytiques et théoriques variés, ce livre décortique les multiples dimensions de cette problématique. Il comprend notamment des analyses sur la laïcité, la prise en compte par l'État des pratiques et des normes religieuses, les tensions entre l'affirmation religieuse et l'égalité des sexes, les modalités d'expression de la ferveur religieuse, ou encore l'impact sur l'intégration des écoles ethnoreligieuses séparées. Cet ouvrage fournit des analyses rigoureuses et critiques sur les fondements philosophiques, juridiques et sociologiques de la reconnaissance de la diversité religieuse dans les sociétés actuelles.



Demandes de reconnaissance et validation d'acquis de l'expérience. Pour qui? Pour quoi?

Bélisle, Rachel et Jean-Pierre Boutinet (dir.). (2009). Québec: Presses de l'Université Laval.

— Ces dernières années ont été marquées, dans les milieux de la formation des pays postindustriels, par un effort collectif en faveur de l'établissement de passerelles pour favoriser les apprentissages tout au long de la vie. Ces passerelles en viennent à mettre en correspondance la formation par l'expérience et la formation par le diplôme, hier encore en forte concurrence. Il s'agit ainsi de susciter, en les validant sur un mode formel, les engagements dans l'apprentissage – que ce soit pour le travail, la vie citoyenne ou la vie familiale et personnelle – afin que les adultes et les collectivités soient en mesure de faire face aux changements qui caractérisent leur époque de flexibilité en participant à une société du savoir. Le présent ouvrage étudie les phénomènes de reconnaissance qui sont en place pour les adultes dans le travail actuel de systématisation des procédures de validation des acquis de l'expérience. Cette étude est faite à partir d'une pluralité de contributions de l'espace francophone (France, Québec, Suisse) ce qui permet une approche comparative.



Guide d'élaboration d'une politique ou d'un plan de développement social en territoire municipal.

Fréchette, Lucie et Georges Letarte. (2009). Alliance de recherche Université-Communauté, Innovation sociale et développement des communautés.

— Voici un guide pratique destiné aux élus et aux gestionnaires municipaux, ainsi qu'aux institutions et organismes partenaires, engagés dans un processus de planification en matière de développement social. Le guide est divisé en trois parties. La première expose le contexte auquel sont confrontées les municipalités, appelées à tenir compte du développement social dans leur planification. Question de savoir d'où l'on vient pour mieux comprendre où l'on va! La deuxième propose un outil pratique destiné à guider les personnes ou les comités engagés dans le développement de politiques ou de plans d'action en développement social dans les municipalités locales ou régionales. Le texte décortique l'outil en quatre grandes sections et commente ses différentes composantes. La troisième partie présente le guide de façon intégrale et se propose sous forme de pages détachables, facilitant ainsi son utilisation.

Le comportement électoral des Québécois

Bélanger, Éric et Richard Nadeau. (2009).
Montréal: Presses de l'Université de Montréal.

— Malgré tous les événements qui ont récemment bousculé le panorama électoral québécois, il existe peu d'essais approfondis sur le sujet. Éric Bélanger et Richard Nadeau, deux spécialistes en la matière, viennent ici combler cette lacune en présentant une enquête sur les électeurs québécois. On y brosse un portrait rigoureux du comportement électoral des Québécois. On s'interroge sur leur récent changement de comportement: incident de parcours ou transformation durable du paysage politique au Québec? Ce livre s'intéresse aux mœurs électorales et se distingue par sa démarche analytique, appuyée par des statistiques révélatrices. Les auteurs offrent d'abord une étude historique des élections provinciales au Québec et incluent une analyse des scrutins de 2007 et de 2008 qui permettra de mieux comprendre la stratégie des partis en lice et l'évolution plus générale du système partisan.



L'étude des politiques publiques. Les acteurs et leur pouvoir. Troisième édition revue et augmentée

Lemieux, Vincent. (2009).
Québec: Presses de l'Université Laval.

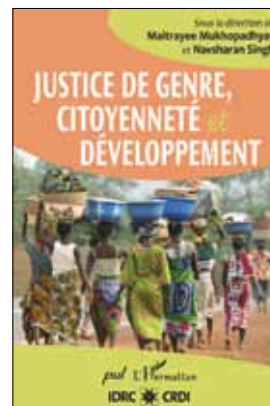
— Après avoir défini les politiques publiques et présenté les approches utilisées pour les expliquer, l'auteur distingue trois grands processus dans le déroulement des politiques: l'émergence, la formulation et la mise en œuvre. L'étude de ces processus s'inspire de deux idées directrices. Selon la première, les politiques publiques se réalisent grâce à trois rencontres: celle entre le courant des problèmes et celui de la politique, celle entre le courant de la politique et celui des solutions et celle entre le courant des solutions et celui des problèmes. Selon la seconde idée directrice, ce sont les relations de pouvoir et les alliances entre les participants aux politiques publiques qui permettent ou non la rencontre des courants et, par là, le succès ou l'échec des politiques.



Justice de genre, citoyenneté et développement

Mukhopadhyay, Maitrayee et Navsharan Singh (dir.). (2009).
Québec: Presses de l'Université Laval.

— Bien que les femmes aient, partout dans le monde, enregistré des gains notables au cours des dernières décennies, les inégalités de genre – entre les femmes et les hommes – et les injustices fondées sur le genre continuent d'empêcher les filles et les femmes de réaliser leurs droits et leur plein exercice à titre de citoyennes et de partenaires à part entière dans les processus décisionnels et le développement. Cet ouvrage présente des études menées en Amérique latine et dans les Caraïbes, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud; un chapitre liminaire fait le rapprochement entre la réflexion actuelle sur la justice de genre et les débats sur la citoyenneté, les droits, les lois et le développement. Le dernier chapitre inscrit la justice de genre, la citoyenneté et les droits dans le débat qui a cours actuellement dans le domaine du développement quant aux moyens à prendre pour atténuer la pauvreté et remédier à l'exclusion sociale. Le livre réunit les perspectives d'éminentes chercheuses féministes de plusieurs disciplines, dont la sociologie, les sciences politiques et les études juridiques et, ce faisant, apporte un nouvel éclairage tant pour les activités de plaidoyer que pour la recherche.





Changement ou continuité? Les processus participatifs au gouvernement du Canada 1975-2005

Garon, Francis. (2009).
Québec : Presses de l'Université Laval.

— Dans cet ouvrage, l'auteur pose la question du changement et de l'évolution des modes de participation au sein du gouvernement fédéral canadien au cours des trente dernières années. Il analyse plusieurs institutions et processus au sein des organismes centraux, ainsi que dans deux secteurs de politiques, l'environnement et la santé. Ces questions sont importantes puisqu'elles permettent d'observer l'évolution des pratiques de gouvernance au gouvernement fédéral canadien et de questionner les forces institutionnelles et politiques qui freinent ou facilitent l'émergence de nouvelles formes de participation.

Petite nouvelle : Lettre en ligne

par Lisandra Lannes,
Réseau francophone international
pour la promotion de la santé, section
des Amériques

Le Réseau francophone international pour la promotion de la santé (RÉFIPS) constitue un réseau d'échanges et de diffusion des compétences et des pratiques en promotion de la santé pour tous les acteurs communiquant en français. La section des Amériques diffuse, sur une base bimestrielle, un bulletin d'information électronique intitulé *Lettre en ligne*, afin d'informer les membres des activités et des projets réalisés par la section et par le RÉFIPS en général. Ce bulletin offre un espace d'échanges d'informations, de débat et de réflexion entre les professionnels de santé, les universitaires et toutes autres personnes portant un intérêt particulier à l'éducation pour la santé et à la promotion de la santé. *Lettre en ligne* rejoint environ 400 personnes : membres, partenaires et délégués du RÉFIPS représentant six sections géographiques (Afrique du Nord, Afrique subsaharienne, Amériques, Europe, Moyen-Orient, Océanie) et deux sections thématiques (Prévention des traumatismes et Santé du cœur). Pour consulter le numéro de septembre 2009 refips.org/files/ameriques/Lettreenligne_sept09.pdf

Approches et pratiques en évaluation de programme

Ridde, Valéry et Christian Dagenais (dir.). (2009).
Montréal : Presses de l'Université de Montréal.

— Conçu avant tout pour répondre à la demande croissante de praticiens qualifiés pour la conduite d'évaluations, ce manuel s'adresse aux étudiants et aux enseignants, mais aussi aux évaluateurs professionnels et à ceux qui ont recours à leurs services. Les auteurs exposent d'abord les principales approches d'une expertise qui doit faire appel à une grande variété de concepts et d'outils pour répondre efficacement aux questions de ses commanditaires. Six études de cas détaillées viennent ensuite montrer comment ces concepts sont appliqués concrètement. Les étapes de réalisation d'une évaluation seront en effet fort différentes selon qu'il s'agira, par exemple, d'évaluer des dispositifs dans le domaine de la coopération internationale, de la santé publique, de l'éducation ou de la formation professionnelle. L'évaluateur doit savoir s'adapter au contexte, identifier les besoins exacts des demandeurs et choisir avec eux leur niveau d'implication optimal dans le processus. Les praticiens doivent aussi parler le même langage ; à cette fin, un glossaire français des termes de l'évaluation est inclus dans le manuel.

Pour agir : comprendre les solidarités familiales. La recherche : un outil indispensable.

Van Pevenage, Isabelle, sous la direction de Renée B. Dandurand,
Marianne Kempeneers et coll.. (2009).

— Publié par l'INRS et le partenariat Famille en mouvance et Dynamiques intergénérationnelles, l'outil de transfert de connaissances intitulé *Pour agir : comprendre les solidarités familiales* comprend 15 fiches synthèses explorant autant de thématiques reliées aux solidarités familiales. Chacune des fiches concrétise ces thématiques par des exemples afin de mieux en faire ressortir les implications. 

Des portraits socioéconomiques qui abordent plusieurs aspects de la vie des femmes

par Ugo Demetriade, Conseil du statut de la femme

— Le Conseil du statut de la femme lancera en décembre prochain une série de portraits statistiques abordant différents aspects de la vie des femmes et des hommes de chacune des régions du Québec. Un total de 20 portraits — soit 19 régionaux et un national — aborderont les thèmes de la démographie, de la scolarité, de l'économie et de l'emploi, de la conciliation des obligations professionnelles et personnelles, du revenu, de l'intégrité physique et psychologique et, enfin, de la participation des femmes au pouvoir.

S'appuyant principalement sur les données du Recensement de la population de 2006, l'examen des différents volets de la vie des femmes et des hommes du Québec permet de constater une amélioration constante de la situation des femmes, tout en mettant en lumière la persistance d'écarts importants par rapport aux hommes. Ces statistiques permettent également d'attirer l'attention sur des enjeux particuliers à certaines régions.

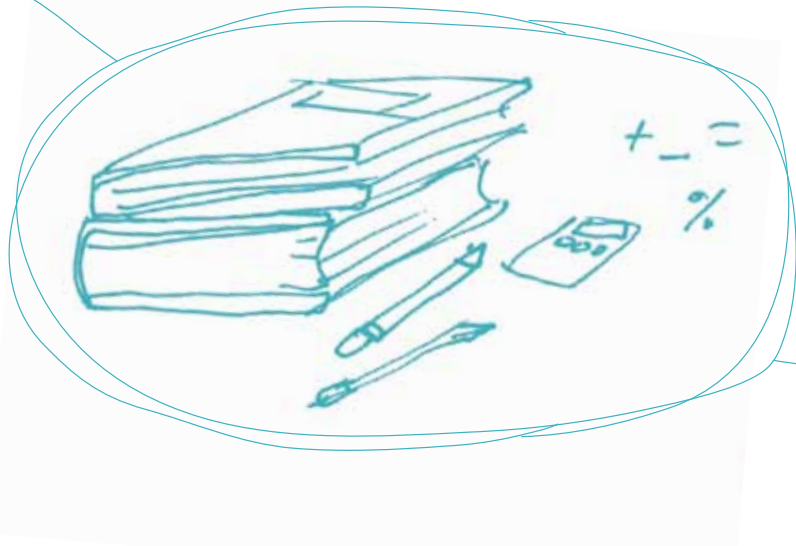
Il sera possible de consulter ces portraits directement sur le site Web du Conseil à www.placealegalite.com.

Nouvelle stratégie annoncée pour la persévérance et la réussite scolaire

par Maud Emmanuelle Labesse, comité de rédaction

— Le 9 septembre dernier, Michèle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Sport et des Loisirs du Québec, a présenté la Stratégie d'action visant la persévérance et la réussite scolaires *L'école, j'y tiens!*. Ce plan vise à hausser le taux de diplomation des jeunes de moins de 20 ans à 80 % d'ici 2020, celui-ci étant évalué à 72 % pour l'année 2007-2008.

Cette stratégie d'action entend mobiliser la communauté, les parents ainsi que les milieux d'emploi et scolaires en vue de réduire le décrochage scolaire, lequel causerait un manque à gagner annuel de deux milliards de dollars pour la société. Pour y parvenir, une campagne publicitaire sera lancée à l'échelle du Québec pour valoriser l'éducation et la persévérance scolaire. « Il nous faut tout mettre en œuvre pour améliorer le taux de diplomation, d'abord pour les jeunes eux-mêmes, dont l'avenir est directement lié à leur formation, mais également pour le Québec, qui a besoin d'eux pour relever les défis sociaux, économiques et culturels qui se posent à lui », a soutenu la ministre Courchesne.



Ce plan se réalisera à travers le déploiement de 13 grandes mesures. Parmi celles-ci, on retrouve notamment l'encouragement de l'accès à la formation professionnelle et au raccrochage, la réduction du nombre d'élèves dans les classes primaires, la bonification de l'offre d'activités parascolaires, le mentorat au secondaire et l'amélioration du programme d'aide aux devoirs au primaire. Des cibles de réussite seront désormais fixées pour chaque commission scolaire, et un suivi assidu devra être effectué.

Puisque les difficultés d'apprentissage et le décrochage sont beaucoup plus répandus dans les milieux défavorisés, le plan prévoit un mécanisme de reconnaissance précoce des enfants éprouvant des difficultés, lequel réseautera les services de garde avec les écoles primaires. On souhaite ainsi être en mesure de fournir un meilleur encadrement aux élèves qui ont des besoins particuliers, de façon à diminuer les retards d'apprentissage à l'école primaire.

Un Comité de vigie a été institué pour observer les taux de réussite, de diplomation et de qualification, ainsi que les pratiques instaurées par les commissions scolaires. Provenant principalement du monde des affaires ainsi que des milieux scolaire et universitaire, les 13 membres qui composent ce comité sont chargés de proposer des ajustements au besoin.

La Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) a salué le plan d'action de la ministre Courchesne parce qu'il répond à plusieurs de ses demandes antérieures. Les directions d'établissements d'enseignement du Québec ont déploré, quant à elles, l'insuffisance des ressources qui leur sont accordées pour combattre efficacement le décrochage. Représentant une grande partie des enseignants et éducateurs québécois, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) a également affirmé que ce plan constitue davantage une somme de bonnes intentions que d'actions prometteuses. Elle regrette que la stratégie ne prévoient rien pour lutter contre la pauvreté, qu'elle perçoit pourtant comme la racine du problème. La CSQ a dénoncé, de surcroît, la modestie de l'objectif d'augmenter de seulement 8 % en 12 ans la proportion de jeunes diplômés. En outre, les organismes communautaires de lutte au décrochage se sont dits déçus de ne pas voir leur expertise interpellée par cette stratégie. ↘



Lancement de La valise culturelle de l' élu municipal

par Julie Imbeault, Les arts et la ville

— Le réseau Les Arts et la Ville a procédé au lancement de La valise culturelle de l' élu municipal lors de son 22^e colloque annuel, tenu du 27 au 29 mai dernier, à Lévis. Il s'agit d'un guide pratique principalement destiné aux élus municipaux responsables de dossiers culturels, mais que d'autres acteurs œuvrant au développement culturel local apprécieront également. Plusieurs membres du réseau ont profité de l'occasion pour se procurer un exemplaire et assister à l'atelier de présentation donné par Ève Gauthier, coauteure de l'ouvrage.

Présentation

Avec son vocabulaire spécifique, ses multiples acteurs et ses nombreux types d'activités, la culture est un système complexe. Pour l' élu qui n'est pas nécessairement un spécialiste de la question, il est parfois difficile de s'y retrouver. *La valise culturelle de l' élu municipal* vise à accompagner les élus responsables des dossiers culturels dans l'exercice de leurs fonctions. Comment protéger un secteur patrimonial? Qu'est-ce qu'un PIIA? Qui sont les principaux intervenants dans le système culturel? Quel est le rôle de la municipalité en matière de culture? De quels outils de planification et de gestion dispose-t-elle pour intervenir dans ce secteur? Quels sont les impacts de la culture sur le développement local? Quels sont les programmes de partenariat financier existants? Voilà des questions auxquelles répondra *La valise culturelle de l' élu municipal*.

Tant l' élu que le fonctionnaire, qu'ils soient nouvellement en poste ou plus expérimentés, devraient être en mesure de trouver des réponses à leurs questions en consultant *La valise culturelle de l' élu municipal*. Ce document ne prétend pas être exhaustif et se veut plutôt un outil évolutif. Des mises à jour seront réalisées de façon continue en fonction des nouveautés relatives à l'action culturelle locale.

Disponible dès maintenant!

La valise culturelle de l' élu municipal est disponible en version québécoise et canadienne. Vous pouvez la commander dès maintenant, en format électronique ou imprimé, sur le site web du réseau à l'adresse suivante: www.arts-ville.org (Activités/ La valise culturelle de l' élu municipal). Faites vite, car pour permettre une large diffusion, les frais de port sont présentement assumés par le réseau mais l'offre de durera pas éternellement!

La portée économique des organisations à mission sociale de Rosemont-La Petite-Patrie est dévoilée

par Nicole Brien, CDEC Rosemont–Petite-Patrie

— On parle beaucoup ces dernières années du rôle social des entreprises. Voilà qu'une étude publiée le 25 mai dernier par la Corporation de développement économique communautaire (CDEC) Rosemont-Petite-Patrie permettra maintenant de parler, chiffres à l'appui, du rôle économique des entreprises d'économie sociale et des organismes communautaires de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie.

Réalisée à partir de questionnaires administrés en mai et juin 2008, cette étude, dont la réalisation a été appuyée par un comité consultatif composé de représentants du milieu, permet d'en savoir plus sur la situation et l'apport économique de ces organisations, reconnues pour leur rôle social mais souvent méconnues comme acteurs économiques. Elle comporte des données sur leur nature et leurs activités, leur localisation, leur clientèle, leurs bénévoles, leur situation financière, leur rôle d'employeur et leurs habitudes d'achat.

On y apprend, entre autres, que l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie compte 174 entreprises d'économie sociale et organismes communautaires qui emploient 2 103 personnes, ce qui représente une masse salariale de 26,1 millions de dollars. Leurs budgets de fonctionnement totalisent plus de 60,6 millions de dollars et leurs achats auprès de fournisseurs de biens et de services de l'arrondissement près de 1,3 million de dollars. L'étude relève également l'apport du bénévolat au sein de ces organisations, la contribution significative qu'elles ont sur le plan de l'intégration de personnes à l'emploi et le fait qu'elles attirent de nouveaux résidents dans l'arrondissement.

Engagée dans la promotion des multiples avantages que présentent une économie de proximité et le développement de partenariats, la CDEC a de plus sondé les organisations sur leurs habitudes d'achat et sur celles des personnes qui y travaillent, ainsi que sur l'impact qu'a le réseautage sur leurs activités.

« Disponible sur le site Internet de la CDEC (www.cdec-rpp.ca) dans ses versions intégrale ou abrégée, l'étude a été réalisée afin de rendre disponibles aux organisations à vocation sociale des données objectives qu'elles pourront utiliser à leur gré, notamment dans leurs activités de promotion et représentation », a expliqué le directeur général de la CDEC, Jean François Lalonde.

Trois mémoires du Conseil de la famille et de l'enfance pour conseiller le gouvernement

par Claire Gagnon, Conseil de la famille et de l'enfance

— Dans son mémoire sur le projet de loi n° 51 (Loi sur la représentation de certaines personnes responsables d'un service de garde en milieu familial et sur le régime de négociation d'une entente collective les concernant et modifiant diverses dispositions législatives), le Conseil salue la reconnaissance des droits d'association et de négociation collective des responsables des services de garde que permet le projet de loi. Cependant, les membres du Conseil déplorent qu'en voulant améliorer leurs conditions de travail, le projet de loi les isole davantage et les prive de l'accès à un réseau intégré axé sur la qualité des services. Plus précisément, ils remettent en question la restructuration du réseau qui ferait en sorte que les centres de la petite enfance (CPE) et les bureaux coordonnateurs (BC) de la garde en milieu familial deviendraient deux entités juridiques distinctes.

Le mémoire rappelle que des services de garde de qualité, accessibles, universels, conçus en fonction des besoins des parents et leur permettant de participer à leur gestion, font partie intégrante d'une politique familiale. La force de ce réseau repose sur une vision intégrée des services dans une perspective territoriale, sur une répartition des places en fonction des besoins des parents, sur la mise en commun de ressources, sur des possibilités de formation. Autant d'atouts qui contribuent au sentiment de sécurité des parents, au développement des enfants et au bien-être des familles. À cet effet, le mémoire recommande que le projet de loi conserve l'organisation actuelle des services pour préserver l'intégrité du réseau des ser-



vices de garde éducatifs à l'enfance. Cette recommandation a été entendue puisque, dès le 18 juin, des amendements au projet de loi ont été adoptés en ce sens.

Deux autres mémoires ont récemment été rendus publics, l'un sur le projet de loi n° 7 (Loi instituant le fonds pour le développement des jeunes enfants) et l'autre sur projet de loi n° 6 (Loi instituant le fonds de soutien aux proches aidants des aînés). Tout en reconnaissant les efforts louables du Fonds pour favoriser l'égalité des chances des enfants et les besoins des proches aidants, les membres du Conseil s'interrogent sur le moyen proposé. Les membres du Conseil y font valoir que la création d'un fonds en partenariat avec un acteur privé, qui partage à la fois le financement et le pouvoir de décision, s'avère un nouveau modèle de gouvernance. Selon eux, l'absence d'une législation de portée générale sur ce nouveau mode d'intervention dans la sphère sociale impose un débat public. Ils s'interrogent également sur les mécanismes d'imputabilité et de reddition de comptes gouvernementaux qui s'appliquent à la gestion du Fonds.

Pour plus d'information, consultez nos communiqués de presse ou nos mémoires : www.cfe.gouv.qc.ca/publications/index.asp

Ensemble, faisons rayonner l'égalité dans la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

par Solange Turbide, Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles, Émilie de Launière et Valérie Rodrigue, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine

— C'est sous le thème *Ensemble, faisons rayonner l'égalité* qu'a eu lieu, le 24 septembre dernier à Gaspé, la Journée régionale Égalité, réunissant une cinquantaine d'intervenantes et intervenants de diverses organisations concernées par cet objectif ainsi que du gouvernement du Québec. Né d'une initiative du Secrétariat à la condition féminine du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF), en collaboration avec la Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles, cet évènement a pour but d'informer les partenaires présents des actions menées en matière d'égalité dans leur milieu et d'amorcer une réflexion sur les enjeux et défis à venir.

M^{me} Thérèse Mailloux, sous-ministre adjointe du Secrétariat à la condition fémi-

nine du MCCCF, qui était présente à cet évènement, a souligné que les interventions de l'ensemble des personnes participantes ont démontré les pas franchis pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans la région Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine. « Je suis fière de constater que ces progrès sont le fruit de la synergie entre tous les acteurs concernés par cet important enjeu. Une telle activité témoigne d'une prise de conscience des enjeux de l'égalité d'un point de vue à la fois démocratique, social et économique. L'observatoire en analyse différenciée selon les sexes est un exemple éloquent à cet égard » a mentionné madame Mailloux.

Cette Journée régionale Égalité a permis de témoigner de plusieurs actions qui ont été accomplies dans la région, par exemple pour favoriser la diversification des choix de car-

rière des filles, ou encore pour augmenter le nombre de femmes qui s'investiront en politique municipale. « Nous agissons concrètement en collaboration directe avec le milieu pour changer les mentalités, pour diminuer l'écart entre les hommes et les femmes sur les plans socioéconomique et politique » a déclaré M^{me} Solange Turbide, présidente de la Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles.

Rappelons qu'une Journée régionale Égalité s'est aussi déroulée dans plusieurs autres régions du Québec en 2009, permettant ainsi de témoigner des pratiques gagnantes en égalité entre les femmes et les hommes. 

DS

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Éditeur

Institut national de santé publique
du Québec
945, avenue Wolfe
Sainte-Foy (Québec) G1V 5B3

Comité directeur

Angèle-Anne Brouillette, Institut national de
santé publique du Québec

Marcel Gélinas, Regroupement québécois
des intervenantes et intervenants en action
communautaire (RQIIAC)

Hélène Harvey, Conseil du statut de la femme

Denis McKinnon, Table nationale des
Corporations de développement communautaire
(TNCDC)

Christiane Lussier, Réseau québécois de
développement social (RQDS)

Michel Morel, Office des personnes handicapées
du Québec

Louis Poirier, Institut national de santé
publique du Québec

Comité de rédaction

Réal Boisvert, Agence de la santé
et des services sociaux de la Mauricie
et du Centre-du-Québec

Angèle-Anne Brouillette, Institut national de
santé publique du Québec

Maud Emmanuelle Labesse, Institut national
de santé publique du Québec

Caroline Mongrain, ministère du
Développement économique, de l'Innovation et
de l'Exportation

Michael Watkins, Office des personnes
handicapées du Québec

Rédactrice en chef par intérim

Angèle-Anne Brouillette

Ont collaboré à ce numéro

Carlos Aparicio, Christophe Bedos, Monique
Bégin, François Bergeron, Pierre Bergeron,
Jocelyne Bernier, Guy Berthiaume, Lise
Bertrand, Claire Bolduc, Nicole Brien, Danielle
Chagnon, Sébastien Chartrand, Carole
Clavier, Robin Couture, Françoise David,
Ugo Demetriade, Marc-André Deniger, Paule
Des Rivières, Louis Favreau, Marie-Thérèse
Forest, France Fradette, Claire Gagnon,
François Giguère, Paul Girard, Luc Godbout,
Julie Imbeault, Monica Jekovska, Robert
Lacombe, Véronique Laflamme, Lisandra
Lannes, Sébastien Lanouette, Geneviève
Lapointe, Émilie de Launière, Marie-Pierre
Leblanc, Barbara Legault, Carole Lévesque,
Christiane Lussier, Claire Mailhot, Patrick
Morency, Marie-Andrée Nadeau, Alain Noël,
Monica Ponce, Louise Potvin, Marie-France
Raynault, Valérie Rodrigue, Manon Samson,
Suzie St-Cerny, Jean-François St-Cyr, Louise
Tanguay, François Thérien, Solange Turbide,
Pierre-Joseph Ulysse, Pierre Valois.

Design

Annick Desormeaux, Directrice artistique
Camille Dussault, Graphiste

Révision linguistique

Paul Montminy

Soutien technique

Madalina Burtan

Politique éditoriale

La revue DÉVELOPPEMENT SOCIAL vise à
rendre compte de ce qui se passe dans les
communautés et les régions en matière
de développement social, à poursuivre la
promotion du développement social ainsi
que la sensibilisation des acteurs locaux,
régionaux et nationaux, par la diffusion de
textes présentant des enjeux de développement
social. Conformément aux objectifs définis,
les articles publiés doivent s'inscrire dans
une perspective d'information des lecteurs et
lectrices et de promotion de la préoccupation
du développement social. Les textes publiés
sont sous la responsabilité de leur signataire et
n'engagent aucunement les partenaires de la
revue. Les textes publiés dans la revue peuvent
être reproduits, à condition d'en citer la source.

Pour nous joindre

Revue Développement social
190, boul. Crémazie Est,
Montréal (Québec) H2P 1E2
Téléphone : 514 864-1600
Télécopieur : 514 864-1616
developpement.social@inspq.qc.ca
Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec,
Bibliothèque nationale du Canada ISSN 1488-6499

Les partenaires de la revue

La publication de la revue est rendue possible
grâce à la contribution financière de :

- Le ministère de la Santé et des Services sociaux
- L'Institut national de santé publique du Québec
- La Table de coordination nationale de santé
publique
- Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- Le ministère des Affaires municipales, des
Régions et de l'Occupation du territoire
- Le ministère de l'Immigration et des
Communautés culturelles
- Le ministère du Développement économique, de
l'Innovation et de l'Exportation
- Le Commissaire à la santé et au bien-être
- Le Conseil des relations interculturelles
- Le Conseil du statut de la femme
- Le Conseil de la famille et de l'enfance
- Le Conseil permanent de la jeunesse
- Le Conseil canadien de développement social
(CCDS)
- Le Curateur public du Québec
- L'Office des personnes handicapées du Québec
- L'Association québécoise d'établissements de
santé et de services sociaux
- L'Agence de la santé et des services sociaux de la
Mauricie et du Centre-du-Québec
- La Ville de Montréal
- La Fondation Lucie et André Chagnon
- Agence de la santé publique du Canada

La revue compte aussi sur la participation de

- L'Association pour la santé publique du Québec
- La Chaire de recherche du Canada en
développement des collectivités
- La Fédération québécoise des municipalités
- La Fédération des commissions scolaires du
Québec
- L'Observatoire montréalais des inégalités
sociales et de la santé
- Le Regroupement québécois des intervenants et
intervenantes en action communautaire en CLSC
et en centre de santé
- Le Réseau francophone international pour la
promotion de la santé
- Le Réseau québécois de développement social
- Le Réseau québécois de Villes et Villages en
santé
- Le Secrétariat à l'action communautaire
autonome et aux initiatives sociales
- Solidarité rurale du Québec
- La Table nationale des Corporations de
développement communautaire
- Conseil de la coopération et de la mutualité

Distribution

Au plan national, la distribution est assurée
par l'Institut national de santé publique du
Québec. Dans les régions, la tâche revient
aux Conférences régionales des élus, aux
Directions de santé publique des Agences de
la santé et des services sociaux ainsi qu'aux
Tables de concertation ou Comités régionaux
de développement social.

Visitez notre site Internet :
www.inspq.qc.ca/developpementsocial

Institut national
de santé publique
Québec

La Toile
de la Revue

DÉVELOPPEMENT > SOCIAL

Accueil Nous joindre Site de l'INSPQ Recherche

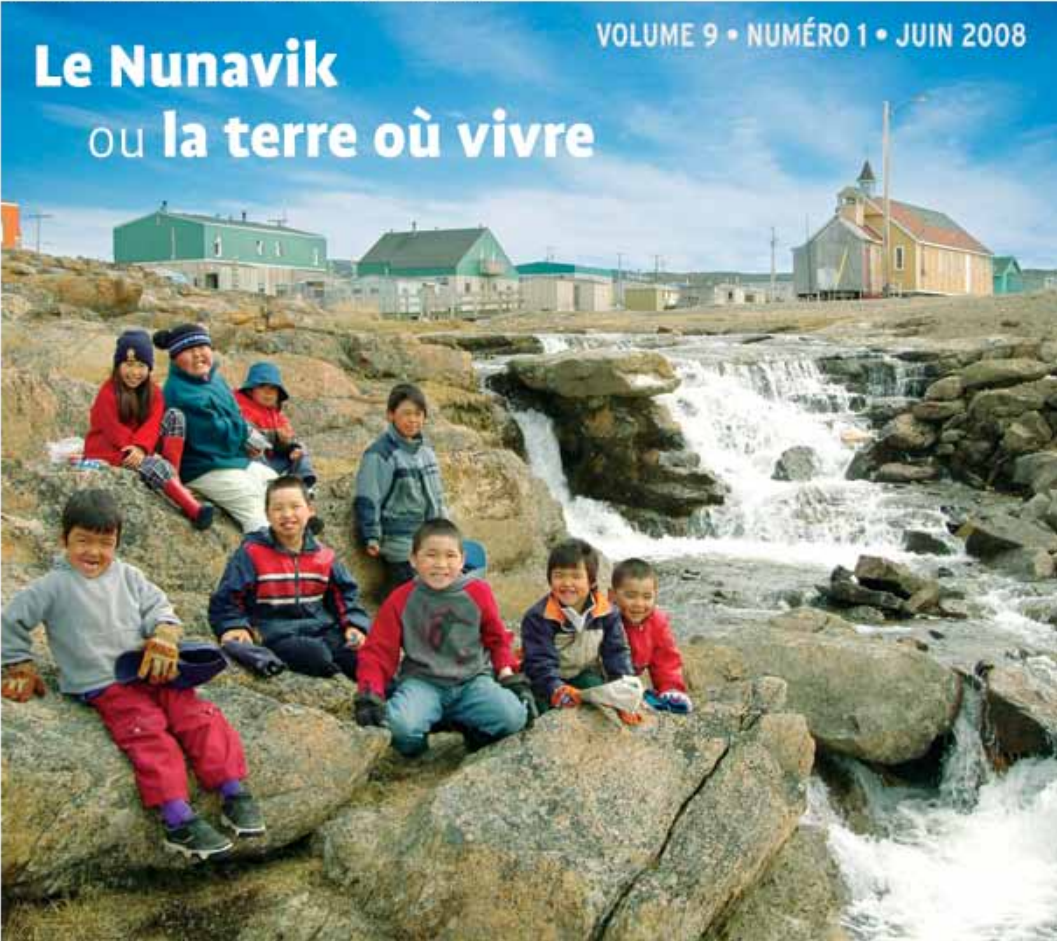
Production de la revue
Distribution de la revue
Parutions de la revue
Rubriques de la revue
Bulletin d'actualités
Le réseau RQDS
Boîte à outils

Semaine
québécoise
des familles

Quoi de neuf sur
notre site ?

VOLUME 9 • NUMÉRO 1 • JUIN 2008

Le Nunavik
ou la terre où vivre



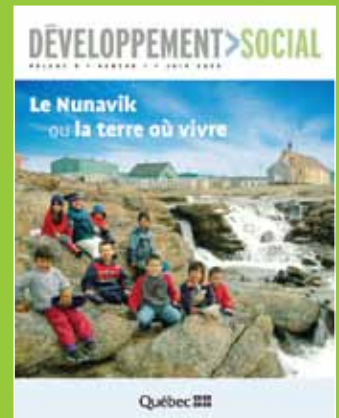
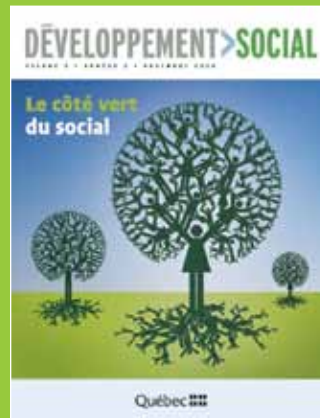
Dans le prochain numéro

Les communautés culturelles

Concernant la distribution de la revue

La revue est distribuée par le biais de réseaux d'organismes afin de limiter les frais postaux. Il peut arriver que des personnes, engagées dans leur milieu, reçoivent plusieurs copies de la publication. Nous leur demandons de retourner les copies inutilisées à l'organisme distributeur en lui demandant de remédier à la situation. Par ailleurs, pour favoriser une diffusion plus efficace de la revue, pourquoi ne pas la faire circuler dans votre milieu une fois que vous en avez terminé la lecture ? Ce serait là un moyen de nous aider à mieux rejoindre les personnes et organisations engagées en développement social. Nous vous en remercions.

PARUTIONS ANTÉRIEURES



Adressé à :

Adresse de retour :

Revue Développement social
Institut national de santé publique du Québec
190, boul. Crémazie Est
Montréal (Québec) Canada H2P 1E2